

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE DEPARTEMENT DE
GEOGRAPHIE



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

ATOUTS ET CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONATELE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme des professeurs de
l'enseignement secondaire deuxième grade (Di.P.E.S II)

Par :

BENGUE Martial
Licencié en Géographie

Sous la direction
NDI HUMPHREY NGALA
Maître de Conférences

Année Académique
2015-2016





AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

ABSTRACT

This study analyses the strengths and weaknesses in tourism development in the district of Monatéle. Thus, the analysis of the results of quantitative and qualitative data from surveys and interviews points out that Monatéle does not attract visitors though it is endowed with many attractions. This dysfunction of the tourism sector in Monatéle can be attributed to a low level of development of natural and socio-cultural potentials of tourism, infrastructure and almost nonexistent services, poor roads, lack of funding, populations and selflessness of local elites, and the absence of a map or inventory of tourism resources. This situation has political and socioeconomic origins.

Aware of the multiplier effects of tourism on local development, the study in its main objective tends to suggest a development strategy of the natural and cultural riches of Monatéle to trigger the development of its tourist industry. Therefore, to make Monatéle a tourist destination, there is a need for reform. This is carried out through the development of natural, cultural heritage, basic social infrastructure, accommodation and catering as well as communications which has to be supported by good marketing in order to attract tourists who are increasingly demanding and in search of a safe and varied stay. The State must therefore, in collaboration with local stakeholders, work to apply its tourism policies in the development sector of Monatéle.

DEDICACE

A

*La mémoire de mon feu homonyme, **Blaise BENGUE***

REMERCIEMENTS

Cette étude est l'œuvre de 14 mois de recherche. Sans l'aide d'un certain nombre de personnes, ce travail ne serait jamais arrivé à son terme. C'est pourquoi nos remerciements vont d'abord au Pr NDI HUMPHREY NGALA, qui, en dépit de ses multiples charges et sollicitations, a bien voulu diriger ce travail. Sans ses conseils et orientations, cette œuvre n'aurait pu voir le jour.

Nos remerciements s'adressent également à tous nos enseignants du département de Géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, plus particulièrement au chef de département Pr René Joly ASSAKO ASSAKO, au Pr Médard LIEUGOMG, au Dr SIMEU KAMDEM, qui ont su nous donner les bases de la recherche scientifique et qui nous ont encouragé à faire un bon travail, qu'ils trouvent à travers ces lignes nos sincères remerciements.

Une pensée envers les différents membres de notre famille, particulièrement :

A nos mamans Marie Claire NGONO, Jeanne Gertrude BIDJOGO, Hélène ASSOLO, pour leur amour maternel et tous les sacrifices consentis à notre égard.

A nos frères et sœurs, Christelle Florence MBALA, Armand Junior AYISSI, Carine AYISSI, Olive NKOLO, Rachel Liliane NDOUMBE pour leur soutien multiforme.

Une reconnaissance particulière à notre oncle Paul FOUDA NGOMBA, pour ses multiples conseils et son soutien financier durant toute notre formation.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de Mr et Mme ZOGOU pour leurs encouragements et soutien financier.

Une pensée particulière à Princesse Sandie MINKO BELINGA pour son soutien multiforme et sa présence à nos cotés, ce malgré les épreuves difficiles de sa formation.

Toute notre gratitude aux populations, aux autorités traditionnelles et administratives de Monatéle pour leur accueil et disponibilité.

Nous ne saurons fermer cette page sans remercier tous nos camarades, amis et connaissances. Particulièrement Antoine Marie BENGONO, Aimé MESSINA MESSINA, Pierre NTEDE, Giles MENTONG, Barthelemy NDOUGSA, Justin KONDENG, Michel TAGNE, Yannick TSIMI, Pricile Sandrine EVINA, Hélène Christelle ONDOA, Myriam MAHEND ANGONI, Annine Mesmyne GUEYONG, Morin TCHISSABOU, Gabriel Lefort, pour leur assistance multiforme, leur disponibilité et leur soutien moral. Qu'ils trouvent en ces quelques mots le signe de notre reconnaissance.

LISTE DES ABREVIATIONS

BM	: Banque Mondiale
BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Population
DDADER	: Délégation Départementale d'Agriculture et du Développement Rural
DDCUL	: Délégation Départementale de la Culture
DDPME	: Délégation Départementale des Petites et Moyennes Entreprises
DDTOUL	: Délégation Départementale du Tourisme et Loisirs
ENS	: Ecole Normale Supérieure
FMI	: Fond Monétaire International
FEICOM	: Fond d'Equipement Intercommunal
INJS	: Institut National de la Jeunesse et des Sports
INC	: Institut National de Statistiques
MINTOUL	: Ministère du Tourisme et Loisirs
OMT	: Organisation Mondiale du Tourisme
PCDCM	: Plan Communal de Développement de la Commune de Monatéle
PNDP	: Programme National de Développement Participatif

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opérationnalisation des variables indépendantes	19
Tableau 2 : Opérationnalisation de la variable dépendante	20
Tableau 3 : Répartition des villages et quartier à Monatéle	28
Tableau 4 : Répartition du questionnaire dans les villages à enquêter	30
Tableau 5 : Précipitations et températures moyennes annuelles à Monatéle	37
Tableau 6 : Quelques essences précieuses de l'arrondissement de Monatéle	39
Tableau 7 : Quelques plantes médicinales de Monatéle.....	40
Tableau 8 : Recettes communales 2008-2009	41
Tableau 9 : Trajets, distances, temps mis et coût du transport d'accès à quelques sites de Monatéle.....	69
Tableau 10 : Etat des lieux des structures d'hébergement à Monatéle.....	69
Tableau 11 : Etat des lieux des formations sanitaires de Monatéle.....	70
Tableau 12 : Evolution du budget du MINTOUL 2001-2005 (en millions de FCFA)	72
Tableau 13 : Ressources financières transférées aux communes par quelques Ministères	73
Tableau 14 : Forces et faiblesses du tourisme à Monatéle	75
Tableau 15 : Recettes générées par le tourisme (1970-2020).....	89
Tableau 16 : Part des établissements hôteliers et de restauration dans la production nationale au Cameroun (1994 – 2003)	89

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude.....	5
Figure 2 : Schéma synoptique du cadrage général de l'étude	12
Figure 3 : conception du développement du tourisme à Monatéle.....	21
Figure 4 : Approche systémique du tourisme.....	25
Figure 5: Schéma synoptique de la méthodologie recherche	33
Figure 6 : Diagramme ombrothermique de Monatéle	37
Figure 7 : Avis des enquêtés sur les atouts touristiques de Monatéle	43
Figure 8 : La production du vivrier marchand à Monatéle.....	46
Figure 9 : Avis des populations sur les spécialités culinaires de Monatéle.....	52
Figure 10 : Avis des populations sur les activités économiques dominantes à Monatéle	60
Figure 11 : Avis des populations sur les motifs des visiteurs à Monatéle.....	61
Figure 12 : Répartition de la population de Monatéle par âge.	63
Figure 13 : Avis de la population sur la stratégie de revalorisation de la culture et l'art.....	84
Figure 14 : Avis de la population sur le rôle quelle doit jouer pour l'essor du tourisme	85
Figure 15 : Suggestions des populations aux autorités et aux élites pour développer le tourisme	86
Figure 16 : Proposition d'un schéma de gestion participative du tourisme à Monatéle.....	87
Figure 17: Esquisse d'un circuit	88
Figure 18 : Perception de l'importance du tourisme par la population	90

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : une vue de la forêt à Monatéle	38
Photo 2 : colonisation de l'espace agricole par le sissongo et l'Europatorium odoratum.....	40
Photo 3: La tomate : principale culture maraichère de Monatéle.....	47
Photo 4 : Chefferie supérieure de Nkolkossé, un symbole du pouvoir traditionnel Eton	48
Photo 5 : Fabrication artisanal des marmites	52
Photo 6: Une vue du sanctuaire mariale de Tala	56
Photo 7 : Une chefferie traditionnelle en manque de dynamisme	62
Photo 8 : Une conséquence de l'exode rural : décadence de l'habitat rural	64
Photo 9 : La Délégation Départementale du MINTOUL de la Lékié : un acteur figurant	66

LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Planche photographique 1: plage de la Sanaga à Monatéle dominée par l'extraction de sable	42
Planche photographique 2: Le majestueux lit de la Lékié et chute à Poupouma	44
Planche photographique 3:le mont-tala et son panorama	45
Planche photographique 4:Quelques objets de la vannerie traditionnelle de Monatéle	50
Planche photographique 5: les petits métiers traditionnels du bois à Monatéle	51
Planche photographique 6 : exemple danse, rite et jeu traditionnelle chez les Eton.....	54
Planche photographique 7: le complexe du « centre touristique »	55
Planche photographique 8: Quelques lieux de loisir et détente à Monatéle	57
Planche photographique 9 : Quelques problèmes infrastructurels du tourisme à Monatéle	71

TABLE DE MATIERES

ABSTRACT	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES PHOTOS	viii
LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	ix
TABLE DE MATIERS	x
INTRODCUTION GENERALE	1
CHAPITRE I : EXPLORATION DU SUJET	3
I.1. CONTEXTE DE L'ETUDE	4
I.2. DELIMITATION DU SUJET	4
I .2.1. Délimitation spatiale	4
I .2.2. Délimitation temporelle	5
I .2.3. Délimitation thématique.....	6
I.3. REVUE DE LITTERATURE	6
I.4. PROBLEMAIQUE DE RECHERCHE.....	8
I.5. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	9
I.5.1. Intérêt de l'étude	9
I.5.1.1. Intérêt académique	10
I.5.1.2. Intérêt scientifique	10
I.5.1.3. Intérêt pratique	10
I.6. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	10
I.6.1. Question principale	10
I.6.2. Questions spécifiques.....	10
I.7. OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	10
I.7.1. Objectif générale.....	11
I.7.2. Objectifs spécifiques	11
I.8. HYPOTHESES DE RECHERCHE	11

I.8.1. Hypothèse général.....	11
I.8.2. Hypothèses spécifiques.....	11
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE	13
II.1. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	14
II.1.1. Définition des termes clés.....	14
II.2. CADRE OPERATOIRE	18
II.2.1. Les variables indépendantes	18
II.2.2. La variable dépendante	19
II.2.3. Conceptualisation du développement du tourisme.....	21
II.3. CADRE THEORIQUE	22
II.3.1. La théorie de l'attractivité des territoires.....	22
II.3.2 La théorie centre-périphérie.....	23
II.4. ANNONCE METHODOLOGIE	24
II.4.1 Méthodes de collecte des données.....	26
II.4.1.1. La recherche documentaire.....	26
II.4.1.2. Le travail de terrain.....	27
II.4.1.2.1. Les entretiens	27
II.4.1.2.2. L'observation personnelle	27
II.4.1.2.3. L'enquête par questionnaire	27
II.4.2 Méthode ou technique d'élaboration de l'échantillonnage.....	28
II.4.2.1 La base de sondage	28
II.4.2.2. La taille de l'échantillon	29
II.4.3 Traitement et analyse des données	30
II.4.3.1. Traitement des données iconographiques.....	31
II.4.3.2. Outil d'analyse complémentaire : l'analyse des Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces.....	31
II.5. DIFFICULTES RENCONTREES	31
II.5.1. Les difficultés rencontrées pendant phase de la recherche documentaire	31
II.5.2. Les difficultés rencontrées sur le terrain.....	32
II.6. PLAN DE TRAVAIL	34
CHAPITRE III : MONATELE : UN ARRONDISSEMENT AUX ATOUTS TOURISTIQUES SOUS-EXPLOITES.....	35
III.1. Un milieu naturel favorable au développement du tourisme mais peu valorisé	36
III.1.1. Un climat tolérant dans l'ensemble et favorable au tourisme	36
III.1.2. Une flore verdoyante, hétérogène et séduisante.....	38

III.1.3. Une faune riche mais menacée.....	40
III.1.4. Un relief hétérogène plus ou moins accidenté	41
III.1.4. Des sols généralement ferrallitiques et propices à l'agriculture.....	46
III.1.5. L'importance du milieu naturel dans le développement du tourisme à Monatéle	47
III.2. Une richesse culturelle matérielle et immatérielle diversifiée mais en manque de dynamisme	47
III.2.1. L'origine et l'installation des ETON à Monatéle.....	47
III.2.2. Le patrimoine culturel de Monatéle : un facteur de développement du tourisme culturel.....	49
III.2.2.1. Le patrimoine culturel matériel	49
III.2.2.2. L'héritage folklorique.....	53
III.3. L'offre touristique aménagée.....	54
III.3.1. Une seule infrastructure touristique dans l'ensemble de l'arrondissement de Monatéle : le complexe du centre touristique	54
III.3.2. Le sanctuaire Marial de Tala, une opportunité pour le tourisme religieux	55
III.3.3. Les espaces de loisir et détente.....	56
CHAPITRE IV : LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME A MONATELE	59
IV.1. SUR LE PLAN SOCIOCULTUREL	60
IV.1.1. L'ignorance des populations locales en matière de tourisme	60
IV.1.2. L'absence de solidarité entre les élites locales.....	62
IV.1.3. L'exode rurale	63
IV.2. Les Lourdeurs administratives et structurelles	64
IV.2.1. Une politique touristique orientée vers la promotion des produits phares par région.....	65
IV.2.2. Le déficit d'encadrement et de formation	65
IV.2.3. Les défaillances administratives	67
IV.3. LES FONDEMENTS ECONOMIQUES DU RETARD DU SECTEUR TOURISTIQUE	68
IV.3.1. La défaillance des infrastructures et services de base.....	68
IV.3.2. Le manque d'appuis financiers favorables au développement du tourisme	72
IV.4. Synthèse SWOT des Atouts et contraintes du développement du tourisme à Monatéle	73
CHAPITRE V : CRITIQUE DES RESULTATS ET PROPOSITION D'UNE STRATEGIE DE MISE EN VALEURS DES ATOUTS TOURISTIQUES DE MONATELE	77
V.1. VERIFICATION DES HYPOTHESES	78
V.2. CRITIQUES.....	79

V.2.1. Manquements des hypothèses	79
V.2.2. Manquements de la méthodologie.....	80
V.3. PROPOSITION D'UNE STRATEGIE DE MISE EN VALEURS DES ATOUTS TOURISTIQUES DE MONATELE	81
V.3.1. L'aménagement du potentiel du village Tala	81
V.3.2. L'aménagement de la plage et des ilots de la Sanaga	82
V.3.3. L'amélioration de l'offre infrastructurelle	82
V.3.4. la promotion du développement participatif	85
V.3.5. L'esquisse d'un circuit touristique pouvant être aménagé à Monatéle	87
V.4. L'impact futur du développement du tourisme à Monatéle.....	89
CONCLUSION GENERALE	91
BIBLIOGRAPHIE	91
ANNEXES	91

INTRODCUTION GENERALE

Le tourisme est un secteur sans cesse en croissance extraordinaire. Au milieu du siècle dernier, il ne représentait que 25,3 millions d'arrivées en provenance de l'étranger et pesant 2,12 milliards de dollars US du PIB mondial. En 1960, avec 69,3 millions d'arrivées, il atteint 268,2 millions d'arrivées en 1980. Ces statistiques vont quasiment tripler en 2000 avec 697,4 millions d'arrivées, soit 11% du PIB mondial. Cette industrie passe pour être la plus importante du monde (OMT, 2014). Raison pour laquelle les pays du monde entier ne cessent de ménager des efforts pour se hisser au rang des premières destinations et tirer véritablement profit de cette industrie.

Situé au cœur de l'Afrique et encore appelé « Afrique en miniature », le Cameroun d'aujourd'hui s'ouvre au monde et tente de conquérir de nouveaux Horizons pour son émergence. Un aspect majeur de cette perspective nouvelle est la réhabilitation du secteur touristique. Bien que le Tourisme soit une importante source d'entrée de devise et domaine créateur d'emplois, le secteur est resté jusqu'ici dans un état embryonnaire. En effet, contrairement aux secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé ayant chacun une politique dynamique reconnue par l'Etat et soutenu par les partenaires au développement, le secteur du tourisme nécessite un véritable travail au niveau de toutes les couches sociales. Malgré les grandes variétés d'attraits touristiques que le Cameroun dispose, plusieurs handicaps empêchent sa valorisation, notamment le manque d'infrastructures dédiées aux activités touristiques, l'insuffisance des ressources allouées par l'Etat. Le problème s'accroît encore plus au niveau local avec le peu d'importance accordée à ce secteur par les populations et élites locales. Tel est la situation de Monatéle, chef lieu du département de Lékié, qui malgré ses énormes atouts naturels et humains ne fait pas partie des destinations touristiques au Cameroun.

Face à cette carence et au regard des énormes potentialités touristiques dont le Cameroun regorge et dans l'objectif d'atteindre son émergence en 2035, le gouvernement camerounais dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) souligne bien le souci de l'Etat de faire du tourisme l'un des secteurs prioritaires de son développement socioéconomique. C'est dans ce contexte que l'Etat s'est engagé, à travers le MINTOUL à mettre en œuvre un programme résolu de promotion du tourisme pour permettre au Cameroun de se tailler une part dans le marché du Tourisme jusque là confronté à d'énormes difficultés pour son épanouissement. Pour y parvenir, toutes les forces vives, tous les acteurs au développement doivent s'y mettre. Ainsi, dans souci de collecter des informations pouvant aider le MINTOUL à élaborer des stratégies efficaces, les responsables du Département de Géographie de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé (ENS) ont assigné à la 55^e promotion une thématique centrale portant sur : « Tourisme et développement au Cameroun ». Cette thématique centrale se décline en quatre axes principaux qui sont : les Infrastructures touristiques, les Politiques touristiques, les Potentialités touristiques et le développement, et en fin la Typologie des activités touristiques. La présente étude qui porte sur « Atout et contraintes au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle » s'inscrit en droite ligne avec le troisième axe à savoir : « les Potentialités touristiques et le développement ».

Suite à nos séjours sur le terrain, l'élaboration de cette étude vise à examiner dans un premier temps le patrimoine naturel et humain, favorables au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle. En suite, l'analyse des causes du sous développement touristique de cet arrondissement. Cette étude constitue également, à travers la stratégie qu'elle entend proposer, un outil d'aide dans la prise de décision en vue du développement d'un tourisme durable en faveur du développement socioéconomique de l'arrondissement de Monatéle.

CHAPITRE I :
EXPLORATION DU SUJET

Tout travail de recherche s'insère dans un contexte scientifique bien déterminé. Pour le rendre plus compréhensible, il est nécessaire de fixer les bornes chronologiques de l'étude. Dans ce chapitre, nous délimiterons notre sujet sur le triple plan spatial, temporel et thématique. Nous présenterons ensuite la revue de littérature, la problématique et nous justifierons le choix de notre sujet à travers les intérêts académique, scientifique et pratique. Pour clore ce chapitre, nous ressortirons les questions de recherche, les objectifs de recherche et les hypothèses de recherche.

I.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

La valorisation du potentiel touristique demeure une réelle problématique pour les pays africains en général et pour le Cameroun en particulier. Or avec l'accélération du processus de mondialisation, le tourisme est devenu un levier pour le développement socio-économique et culturel de bon nombre de pays. Mais malgré les multiples stratégies mises en œuvre ces dernières années pour valoriser le tourisme camerounais, les résultats escomptés n'ont pas toujours été atteints. Le nombre de touristes enregistré au Cameroun, même s'il a connu une nette augmentation, force est de reconnaître qu'il demeure faible comparativement à d'autres destinations africaines comme l'Afrique du Sud, le Kenya ou le Maroc.

Par ailleurs, l'on observe que les destinations touristiques camerounaises les plus prisées demeurent les sites traditionnels, comme Waza ou le parc de la Bénoué, pour ne citer que ceux-là. Les financements se limitent le plus souvent à leur revalorisation traditionnels, il en est de même pour les projets d'étude. Pourtant, la montée de l'insécurité, si elle persiste, laisse entrevoir une diminution considérable du nombre de visiteurs vers ces destinations classiques dans les années à venir.

Cependant, d'autres localités comme Monatélé regorgent un potentiel touristique mais qui demeure encore faiblement valorisé. Développer et valoriser ce potentiel aujourd'hui se révèle nécessaire, non seulement pour l'essor et le rayonnement de cette localité, mais aussi pour la diversification des destinations touristiques au Cameroun. Ainsi, parler du « tourisme et développement », au moment où le Cameroun aspire à l'émergence, revient à établir la relation productive entre le développement et le tourisme. Cela renvoie en outre à l'identification des potentialités et des entraves au développement des activités touristiques, dans le but d'apporter quelques stratégies.

I.2. DELIMITATION DU SUJET

I .2.1. Délimitation spatiale

Monatéle est un arrondissement situé dans la région du centre, département de la Lékié, à 76km de Yaoundé sur la route nationale N°4. Il se localise entre 4° 12' 30" et 4° 16' 30" Nord de latitude, et entre 11° 7' 30" et 11° 24' 00" Est de longitude. Chef lieu du département de la Lékié, Monatélé est limité au Nord par l'arrondissement d'Ebebda, au Nord-Est par l'arrondissement de Sa'a, au Sud par l'arrondissement d'Elig-Mfomo, au Sud-Est par l'arrondissement d'Obala, au Sud-Ouest par l'arrondissement d'Evodoula et le département du Nyong-Ekellé, et à l'Ouest par le fleuve Sanaga qui le sépare du département du Mbam et Inoubou. Sa superficie est de 375,5 km², occupée par une population d'environ 40.000 habitants avec une densité de 80 habitants par km² (voir figure 1).

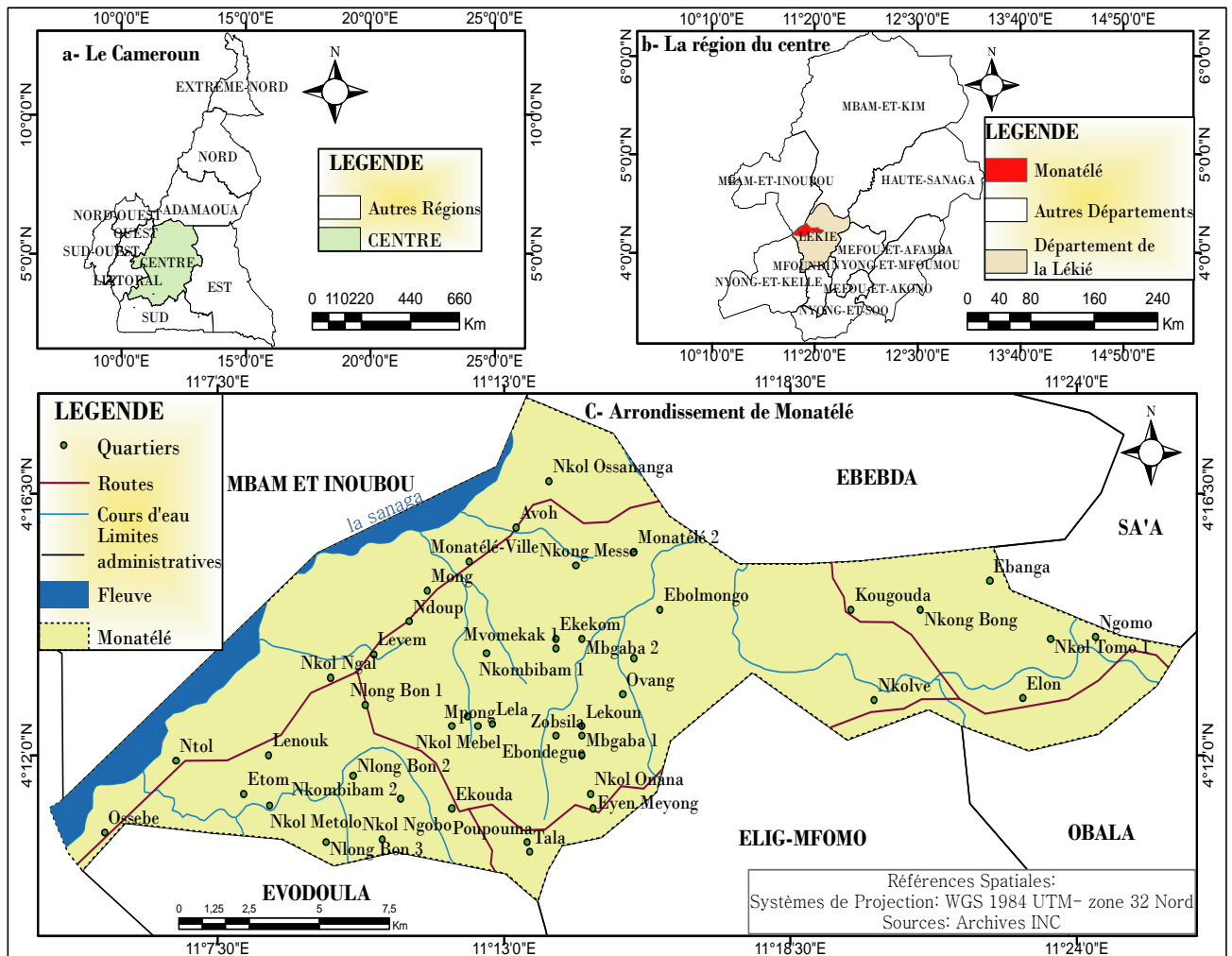


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

I .2.2. Délimitation temporelle

La période couverte par notre recherche va de 2011 à mi 2016. Vue les nombreux échecs qu'ont connu les stratégies de développement entreprises par le gouvernement, l'Etat camerounais a adopté depuis 2004 une loi d'orientation sur la décentralisation. Cette dernière définit les compétences transférées aux collectivités décentralisées. En adoptant cette loi, l'Etat a ainsi manifesté sa volonté d'intégrer les communautés locales à la base de tout processus de développement. Pour concrétiser cette politique de l'Etat, chaque département ministériel s'est chargé de transférer un ensemble de compétences et de ressources appropriées aux collectivités territoriales décentralisées. C'est dans cette optique que depuis mars 2011, le Ministère du tourisme a publié un arrêté (ARRETE N°12/A/MINTOUR) portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local. Mais, malgré le transfère de ces compétences par le MINTOUL, l'on peut constater que jusqu'à présent rien n'est fait dans le sens d'un réel démarrage des activités touristiques dans l'arrondissement de Monatéle.

I .2.3. Délimitation thématique

Deux principales notions orientent notre étude, à savoir : les atouts naturels et humains et les contraintes de leur mise en tourisme dans l'arrondissement de Monatéle. Elle se base sur les différents facteurs pouvant concourir au développement du tourisme. Mais aussi, il va s'agir d'examiner l'ensemble des éléments qui entravent leur exploitation à des fins touristique. De ce fait, Monatéle sera étudié du point de vue naturel et humain, afin de nous permettre de mieux comprendre le phénomène.

I.3. REVUE DE LITTERATURE

La problématique « tourisme et développement » a fait l'objet des thèses, mémoires de recherche et plusieurs œuvres littéraires dans le monde en général et au Cameroun. Géographes, anthropologues, sociologues, historiens, économistes se sont intéressés à son étude en tant qu'activité socioéconomique. Ces études diverses ont enrichi les connaissances sur la question, avec en ligne de mire notamment les facteurs de son développement, ses acteurs, ses différentes formes, ses conséquences socioéconomiques et environnementales.

Ainsi, le « *master Plan de 1970 réalisé avec la coopération allemande tenant lieu de plan directeur de développement touristique* » montre que la problématique du tourisme ne date d'aujourd'hui au Cameroun et qu'elle a toujours préoccupé les pouvoirs publics. En effet, ce plan fait un état des lieux du potentiel touristique du Cameroun et propose des stratégies de mise en valeur (Stratégie Sectorielle du Développement du Tourisme, 2005). Néanmoins, même si ce plan marque la volonté de l'Etat à développer le secteur des activités touristiques, les stratégies adoptées visaient un tourisme sélectif et non de masse, valorisant le tourisme d'affaire à travers la construction d'hôtels de classe internationale dans plusieurs villes du pays par l'Etat.

Le tourisme, un secteur aux richesses certaines un article du journal *Marchés Tropicaux* (N°7 Novembre 1980) traitant du cas du tourisme camerounais faisait déjà la remarque selon laquelle, le développement touristique au Cameroun obéit plus aux canons de la conjoncture qu'aux priorités retenues par le gouvernement, tendance qui implique et favorise à la fois la promotion et le développement des grandes villes, partant, du tourisme d'affaires au détriment des régions et centres aux potentialités attractives ainsi que des autres types de tourisme possible.

ESSONO (2000) dans ses recherches nous édifie sur la connaissance des véritables zones et centres d'intérêts qui, malgré le fait qu'ils ne bénéficient pas énormément des actions de l'Etat, présentent néanmoins de grands attraits touristiques. Il a en outre dans son exposé recensé quelques difficultés auxquelles le décollage du tourisme au Cameroun fait face. Nous avons notamment la mise en place aléatoire des moyens nécessaires, l'inadéquation entre les prévisions et les réalisations prévues par les stratégies étatiques, absence de continuité dans les actions engagées et les projets initiés par les prédécesseurs, absence d'appareils informatisés et fiables de mesure statistique de l'activité touristique et hôtelière. Cet auteur après son constat vise l'extension des sphères touristiques traditionnelles du Cameroun, sortir la valorisation du seul tourisme d'affaires à la valorisation des autres types pouvant être pratiqués dans l'étendue du territoire national. Par conséquent, pour « financer la promotion et le développement touristique », l'auteur préconise « la création des taxes divers sur les touristes et les industries de services touristiques ». Ce qui n'est pas pour autant à encourager car, l'une des raisons qui expliquent la faible arrivée des touristes internationaux au Cameroun est « la surtaxation dans les aéroports et postes de contrôles »

Sollicité par le Ministère du tourisme (MINTOUR) en 2002 pour formuler une « Stratégie de Développement du Tourisme au Cameroun », Trust Consulting & Business dans

un document provisoire faisait l'état des lieux du tourisme au Cameroun, mais celui si était sommaire et consacré au circuit touristique traditionnel. Plusieurs localités aux attraits indéniables avaient été oubliées.

Malgré les avancées institutionnelles, le tourisme camerounais, qui fut prospère après l'accession du Cameroun à l'indépendance jusqu'en 1978, au lieu d'aller de l'avant connaît des difficultés considérables avec dégradation des structures d'accueil et le manque de plan directeur ou planification (Tchindjang et Kegne Fodouop, 2003). Pourtant d'après ces auteurs, « de la forêt équatoriale à la savane et aux steppes septentrionales en passant par les hautes terres de l'Ouest et de l'Adamaoua, le Cameroun dispose d'un géopotential touristique exceptionnel et favorable avec de puissants facteurs d'attraits jusque là insoupçonnables ».

ABBA (2003) établit un constat selon lequel « l'Etat du Cameroun ne contrôle pas totalement l'organisation de l'activité touristique dans son ensemble et l'implantation des infrastructures hôtelières en particulier qui prolifèrent anarchiquement dans les grandes villes alors qu'elles manquent dans les sites touristiques ». Selon cet auteur, le manque « de culture touristique » explique également le fait que les communautés locales ne s'impliquent pas fortement dans le développement du tourisme local. Pourtant, la BM dans son rapport de 2009 reconnaît les populations des territoires touristiques comme étant des acteurs primordiaux.

Cependant, si ABBA (2003) propose des stratégies étatiques, il n'implique pas totalement les populations dans celles-ci. Or si l'on envisage promouvoir le tourisme au niveau local, il faut intégrer les populations de la localité à toutes les étapes de prise de décision et leur inculquer la culture touristique.

En 2005, le MINTOUR, tenant compte des remarques faites par les chercheurs et des échecs des multiples stratégies antérieures, a élaboré une « Stratégie Sectorielle de Développement du Tourisme au Cameroun » qui répertoriait les atouts touristiques des dix régions du Cameroun dans le but de renseigner sur l'offre touristique camerounaise ainsi que son apport dans l'économie nationale. La stratégie a également recensé les problèmes et les entraves au développement du tourisme et proposé des axes stratégiques servant de nouvelles orientations pour le rayonnement du tourisme camerounais. Néanmoins, cette stratégie réaffirme à travers « ces nouvelles orientations », la traditionnelle politique de promotion des « produits touristiques phares » par région qui était encore prônée au lieu de promouvoir le produit national jusqu'au niveau local.

Toutefois, NIZÉSÉTÉ (2006), en s'appuyant sur le cas d'un petit village du Nord-Cameroun (Nganha), nous montre combien le Cameroun est riche en potentiel ou en ressources touristiques et que le plus grand problème réside dans le management et le marketing approximatifs qui le gouvernement.

Pourtant, plusieurs études menées sur l'important des activités touristiques ont prouvé que le tourisme joue un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté. Comme l'affirme l'OMT (2002), « le meilleur moyen de renforcer l'impact économique au bénéfice de la communauté locale d'accroître la contribution à la réduction de la pauvreté consiste à développer davantage les liens entre les secteurs formels du tourisme (hôtels, gîtes, restaurants, voyagistes, pisteurs et transporteurs et l'économie locale). Tout comme l'OMT, pour la BM (2009) le tourisme est un puissant facteur de développement économique, à condition d'être géré durablement. Il stimule l'économie lorsque les contraintes environnementales, sociales, économiques et autres sont prises en compte. Pleinement conscients que le tourisme est un secteur complexe dont les ramifications s'étendent à une multitude d'autres activités économiques, les pays dotés d'un patrimoine touristique ont toutes les raisons de favoriser le tourisme comme facteur de

développement. C'est donc un secteur primordial pour lutter contre le chômage, rapporter de devises et surtout assurer l'équilibre de la balance des paiements.

KAZI PALAI J.D. (2002) affirme également que le tourisme est un secteur d'activité très important dans le cadre du développement économique d'une région, mais qui demande l'application des stratégies appropriées pour qu'il soit rentable. C'est un secteur créateur d'emplois, sources de devises et de réduction de la pauvreté pour l'Etat et les populations locales.

En ce qui concerne notre zone d'étude, Tsala Messi (1996) dans la section son ouvrage (zoom sur Monatéle) consacrée au tourisme présente le potentiel naturel et humain de Monatéle. Cependant, il ne fait pas un état des lieux sur les activités touristiques et ne propose aucun plan visant le développement de ce secteur.

En définitive, après examen des travaux des auteurs ayant un rapport avec notre thème de recherche, il est évident que plusieurs auteurs se sont intéressés à la problématique du tourisme au Cameroun. Mais, très peu ont porté leur attention sur notre zone d'étude, pour ce qui est des contraintes à la valorisation des atouts touristiques. D'où l'originalité de notre sujet.

I.4. PROBLEMAIQUE DE RECHERCHE

D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.), le tourisme est en phase de devenir le premier secteur des exportations dans le monde, face à l'industrie automobile, pétrolière et celle des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Malgré la persistance de la conjoncture économique, selon les statistiques de l'OMT les activités touristiques en 2013 ont contribué à 9% du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial, permis la création d'un emploi sur onze, avec des recettes de 1.159 milliards de dollar (US\$ 1.159).

De façon plus détaillée, le journal « faits saillants du tourisme » édition 2014 publié par l'OMT ressort que, le tourisme a permis aux économies avancées d'enregistrer des recettes touristiques de 1.087 milliards de dollars (US\$1.087) et 581 milliards pour les économies émergentes en 2013. La même année, l'Afrique a vu son nombre de touriste augmenter de 5%, par rapport à 2012, avec une arrivée de 56 millions de touristes internationaux faisant des recettes de 34 milliards de dollars (US\$ 34). Mais, ces chiffres flatteurs ne bénéficient plus qu'aux pays d'Afrique Australe et du Nord tels que l'Ethiopie, le Kenya, le Maroc ou l'Egypte. L'examen de la situation en Afrique d'une région à l'autre montre que l'Afrique Centrale, reste à la traine (Kamdem et Tchindjang, 2011). Cela se justifie par le fait que, le Cameroun qui est considéré comme le leader de la sous région arrive en 25^{ème} position dans le classement des 25 meilleures destinations en AFRIQUE et 155 dans le monde (Bloom Consulting, Tourism Edition 2015). Ce qui est paradoxal avec les nombreuses richesses dont regorge le pays.

Connu sous l'appellation « Afrique en miniature ou toute l'Afrique dans un seul pays », de part la diversification de ses paysages naturels et des richesses culturelles de ses habitants, le Cameroun présente une offre touristique permettant aux touristes d'expérimenter tous les divers types de tourisme qui peuvent être pratiqués en Afrique noire. Mais, si certains de ces aspects dont il regorge sont mis en valeurs, la majorité reste encore inexploitée pour des raisons qui sont d'ordres conjoncturels, politiques, et structurels (MAINET, 1979). A cela s'ajoute, le manque d'outil statistique fiable et l'absence de politique d'incitation qui rendent difficiles toute entreprise d'évaluation des ressources et potentialités touristiques du pays (Tchindjang et Kengne Fodouop, 2003). D'autres auteurs justifient cette situation par le fait que, la plus part des orientations entreprises par l'Etat camerounais visent plutôt à développer

des produits touristiques phares par région, au lieu de promouvoir un produit national phare, (Kazy Palai, 2006). Pour ces raisons, le Cameroun ne parvient pas toujours à être érigé au rang de destination touristique phare en Afrique subsaharienne.

Malgré ce constat général, il y a des régions qui connaissent néanmoins un développement touristique notable. C'est notamment le cas du tourisme balnéaire (Kribi et Limbé) et culturel (région de l'Ouest Cameroun).

La situation se complique davantage lorsqu'on sait qu'il y a les localités qui disposent d'atouts touristiques significatifs mais ne connaissent pas un véritable développement d'activités touristiques : c'est le cas de Monatéfé, chef lieu du département de la Lékoumou qui fait l'objet de notre recherche. Ainsi, le problème que suscite notre étude est celui de la quasi insuffisance de la valorisation des atouts touristiques dont regorge Monatéfé.

En effet la localité d'Ebogo, situé à la périphérie de la ville de Yaoundé et qui dispose approximativement des mêmes potentialités touristiques que Monatéfé, connaît un regain en termes d'activités touristiques ces dernières années. Ce qui signifie que la périphérie, malgré la présence d'un centre fort, peut aussi tirer profit de ses ressources naturelles et humaines. De cette réflexion surgie une interrogation : comment valoriser les atouts dont dispose Monatéfé pour développer le secteur touristique ?

I.5. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

La loi N° 98/006 du 04 Avril 1998 relative à l'activité touristique dans le chapitre 1 des dispositions générales assigne entre autre au tourisme la mission de mise en valeur du patrimoine touristique national. A l'évidence, Monatéfé est une localité dotée d'atouts naturels et humains mais qui ne sont pas encore mis en tourisme. Si les domaines d'activités tels que l'exploitation des carrières de sable ont fait l'objet des recherches et productions littéraires, il n'existe pas une littérature fournie dans le domaine du tourisme à Monatéfé. La présente étude est ainsi élaborée dans le but de faire connaître les richesses touristiques de l'arrondissement de Monatéfé, furent-elles infimes, afin permettre à cette localité d'être comptée parmi les destinations touristiques au Cameroun. Le Cameroun étant engagé sur la voie de l'émergence qui implique par conséquent son développement, il s'agit pour nous de formuler les stratégies et plans d'action pouvant permettre à Monatéfé de faire du tourisme un secteur qui pourra considérablement contribuer à long terme à son développement.

De plus, au travers de cette étude, nous voulons également lancer un vibrant appel aux élus locaux, à l'administration publique, aux populations et aux différents acteurs du développement, pour qu'ils se mettent en synergie et se mobilisent pour le développement du tourisme local.

I.5.1. Intérêt de l'étude

La réalisation de ce travail de recherche n'est pas un fait du hasard. C'est une manière pour nous de participer à la réflexion sur un thème d'intérêt général qui répond aux aspirations profondes du chercheur et qui pourrait, dans une simple mesure, participer au bien être des populations. Cette étude se veut une orientation pour la prise de décision, en vue de faire de l'arrondissement de Monatéfé une destination touristique.

Notre thème de recherche présente ainsi un intérêt sur une triple dimension.

I.5.1.1. Intérêt académique

Notre travail de recherche répond avant tout à une exigence académique à savoir, la rédaction et la présentation d'un mémoire, sur un sujet original, en vue de l'obtention du diplôme de D.I.P.E.S. II. Diplôme professionnel d'une importance capitale nous permettant d'exercer de plein droit la fonction d'enseignant. En outre, cette étude s'inscrit dans le cadre général de l'initiation à la recherche exigée dans l'enseignement post-licence au Cameroun.

I.5.1.2. Intérêt scientifique

Il s'agit pour nous d'apporter une contribution, modeste soit-elle, à l'approfondissement des connaissances et des recherches sur les problèmes qui empêchent l'exploitation et la valorisation des nombreuses richesses dont regorge le Cameroun à des fins touristiques. Cette analyse vise à présenter à la communauté scientifique le potentiel touristique de Monatéle, mais aussi les facteurs empêchant leur exploitation au profit du développement socioéconomique de cet arrondissement.

I.5.1.3. Intérêt pratique

S'inscrivant dans la perspective épistémologique de la nouvelle géographie, qui se veut un outil d'aide à la décision, cette étude constitue un outil d'aide à la décision pour les administrations en charge de la promotion du tourisme. Les données présentées ainsi que l'état des lieux du secteur touristique pourront les aider dans l'élaboration des politiques de développement à Monatéle, en accordant une place de choix à ce secteur. Les solutions adéquates doivent être prises tant au niveau des populations locales qu'au niveau Etatique. Ces solutions doivent converger vers un but à savoir le développement socioéconomique et le bien-être des populations. Ceci suppose alors une réduction au maximum possible des contraintes au développement des activités touristiques à Monatéle.

I.6. QUESTIONS DE RECHERCHE

Ce sont les questions de recherche qui permettent d'orienter tout travail scientifique du début jusqu'à la fin. Dans le cadre de notre recherche, nous avons retenu une question principale et trois questions spécifiques.

I.6.1. Question principale

La question principale que suscite cette étude est celle de savoir : comment faire de Monatéle une destination touristique?

I.6.2. Questions spécifiques

- Quelles sont les atouts naturels et culturels dont regorge l'arrondissement de Monatéle, favorables au développement touristique?
- Quelles sont les contraintes au développement du tourisme à Monatéle ?
- Quel est la stratégie à mettre en œuvre pour un tourisme efficace prenant en compte l'ensemble des ressources de Monatéle?

I.7. OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'objectif de recherche permet de voir les différentes étapes, de lire la structuration de notre recherche. Ces objectifs sont étroitement liés aux questions de recherche. C'est ainsi que nous avons énoncé les objectifs ci-après :

I.7.1. Objectif générale

Cette étude analyse la stratégie à mettre en place en vue de la valorisation des atouts naturels et culturels de Monatéle pour le développement du tourisme dans cette localité.

I.7.2. Objectifs spécifiques

- Identifier les atouts naturels et culturels favorables au développement du tourisme à Monatéle
- Relever et analyser les contraintes au développement du tourisme à Monatéle,
- Proposer des mesures à même de transformer les ressources naturelles et culturelles de Monatéle en produits touristiques.

I.8. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Une hypothèse de recherche est une réponse anticipée à la question qui oriente une recherche. Dans le cadre de ce travail, nous avons défini une hypothèse principale et trois hypothèses spécifiques en étroite liaison avec les questions de recherche.

I.8.1. Hypothèse général

Le développement du tourisme à Monatéle passe par la mise en œuvre effective d'une stratégie efficace de valorisation de ses atouts touristiques.

I.8.2. Hypothèses spécifiques

- Monatéle regorge des atouts naturels et culturels capables d'impulser le développement du tourisme dans la localité ;
- L'extraction de sable, en tant que principale activité génératrice de revenu, empêche l'essor du secteur touristique à Monatéle ;
- L'élaboration des projets d'aménagement des sites et l'implication des populations dans ces projets feront de Monatéle une destination touristique.

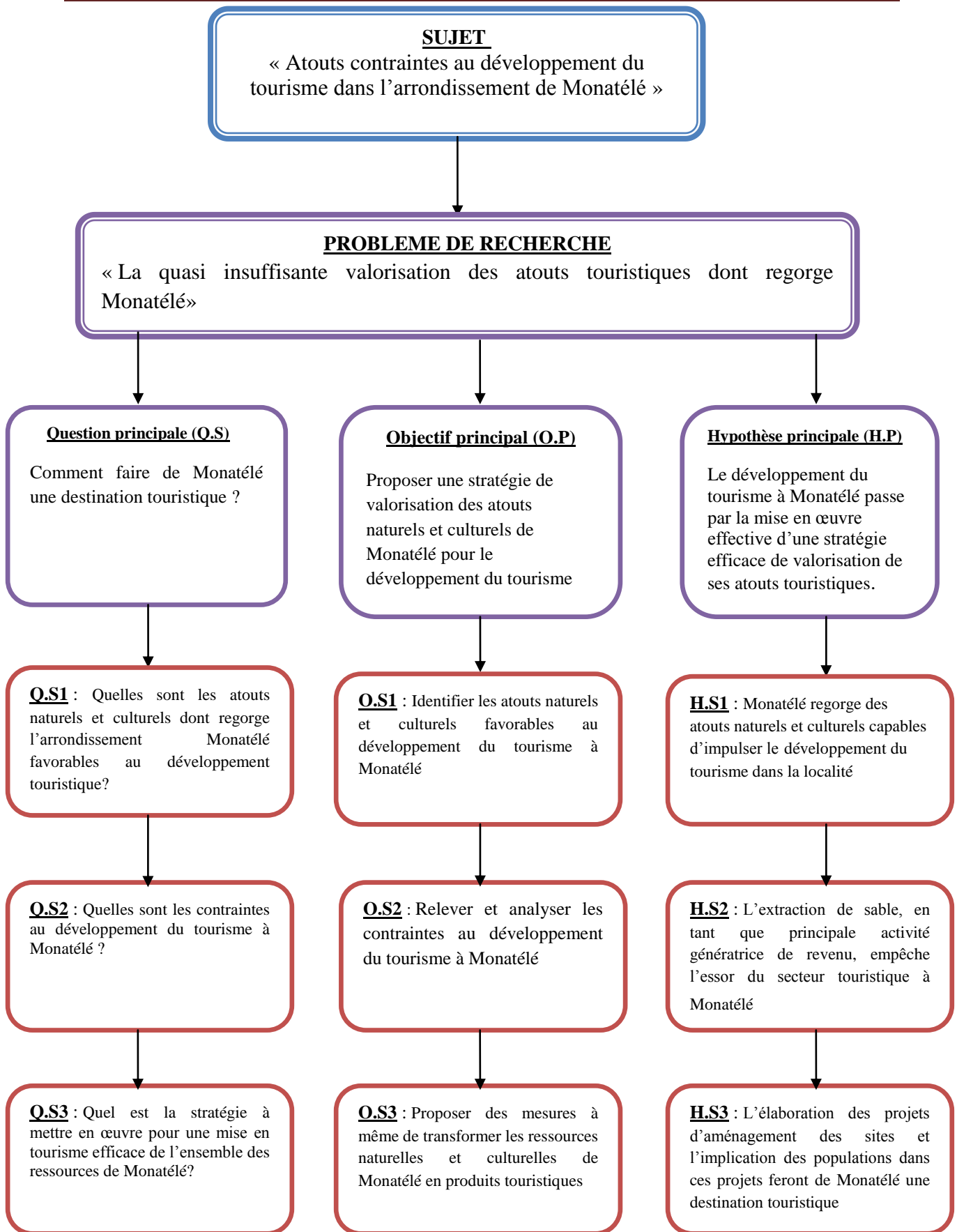


Figure 2 : Schéma synoptique du cadrage général de l'étude

CHAPITRE II :
APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour aborder ce chapitre consacré à la méthodologie, il importe de spécifier de manière claire le terme « méthode ». Nous pouvons donc le définir dans le cadre de ce travail comme la démarche fondamentale de recueil et d'analyse des données permettant de confirmer ou d'infirmer les résultats anticipés c'est-à-dire énoncés plus haut encore appelés « hypothèse ». Ce chapitre donne les modes d'enquêtes que nous avons utilisés et la méthodologie générale de notre étude. Nous insisterons particulièrement sur les méthodes de recherche documentaire, les enquêtes de terrain, les entretiens ainsi que les méthodes de traitement et d'analyse des données

II.1. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

II.1.1. Définition des termes clés

Pour une meilleure appréhension de notre thème, il est nécessaire pour nous d'éclairer certains termes qui vont constituer la clé de voûte de notre recherche. La définition de ces concepts nous permet d'éviter les incompréhensions, de mieux circonscrire notre sujet et surtout de donner un sens précis à ces concepts. Vu ce qui précède, il convient de dire qu'un concept peut avoir plusieurs sens et souvent défini en fonction du contexte, de la perception d'un auteur et parfois en fonction du temps. Il s'agit notamment de : atouts, contraintes, tourisme, développement du tourisme, produit touristique, industrie touristique.

➤ Atout touristique

Selon le Dictionnaire Larousse (2012), un atout est un avantage ou un élément de succès. Fréquemment utilisé dans le domaine du tourisme, l'atout renvoie à un ensemble d'opportunités naturelles ou anthropiques susceptibles d'être mis en valeur pour le développement des activités touristiques d'une localité donnée et pouvant attirer la curiosité des visiteurs.

Pour nous, les atouts sont l'ensemble des éléments (naturel, sociaux, politiques, économiques) pouvant permettre le développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle.

➤ Contrainte

D'après le dictionnaire Encarta (2008), la contrainte est une pression exercée contre quelqu'un, pour l'obliger à agir contre son gré ou pour l'empêcher de faire ce qu'il voudrait. De ce fait, dans le cadre de notre étude la contrainte va être définie comme étant tout ce qui, sur le plan naturel, socioculturel et économique, empêche le développement du tourisme à Monatéle.

➤ Tourisme

Distingué par une multidisciplinarité, le concept de tourisme se caractérise par l'absence d'une définition unanimement reconnue par les chercheurs et l'ensemble des organismes en charge de la gestion du tourisme dans le monde. Il existe, depuis plus de quatre décennies, une variété de propositions où chaque discipline intéressée par l'étude du tourisme (anthropologie et psychologie entre autres) élabore une définition propre, mais réductrice aux aspects étudiés, produisant un certain « déficit sémiologique » (Boyer, 1999). Ainsi, le mot « tourisme » se voit attribué plusieurs significations.

Né en Angleterre en 1811 l'expression « touring », le tourisme renvoyait au « grand tour », voyage qu'effectuaient les jeunes de la classe aristocratique anglaise dans le but de découvrir les grandes civilisations européennes pour leur éducation.

Selon l'OMT et la Commission Statistique des Nations Unies (2000), le tourisme « représente les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisir, pour affaires et autres motifs ».

BOYER (2003) situant le tourisme dans le "paradigme culturaliste"¹ le définit comme « l'ensemble des phénomènes résultant du voyage et du séjour temporaire de personnes hors de leur domicile quand ces déplacements tendent à satisfaire, dans le loisir, un besoin culturel de la civilisation industrielle »

Pour KASPAR C. (2000), le tourisme renvoie à « l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant du voyage et du séjour des personnes, pour lesquelles le lieu de séjour n'est ni résidence principale et durable, ni lieu de travail usuel ».

D'après l'Académie International du Tourisme, cité par Pierre Georges (1997), « le tourisme est un mot qui s'applique aux voyages d'agrément, à l'ensemble des activités humaines mises en œuvre pour réaliser un tel voyage, et à l'industrie qui coopère à la satisfaction des besoins des touristes ».

KALFITIS S. un spécialiste de l'économie touristique grec, repris par TSALA (2008) définit le tourisme comme « le mouvement temporaire de personnes se déplaçant, individuellement ou en masse de leur domicile vers un autre lieu, simplement pour leur agrément ou pour satisfaire d'intérêts moraux ou de nécessités intellectuelles, provoquant ainsi la création d'activités économiques »

De ces définitions, nous retenons que le tourisme est un ensemble d'activités coordonnées par les déplacements des personnes, vers des lieux autres que leurs cadres de vie habituel, impliquant un séjour de 24h au moins dans un établissement hôtelier et une durée ne dépassant pas six mois, pour un motif d'agrément non lucratif.

➤ **Développement du tourisme.**

Il n'existe pas encore une définition standard du concept de « développement du tourisme ». C'est la raison pour laquelle nous allons beaucoup plus nous attarder sur la notion de « développement » en générale, afin de trouver une définition au « développement du tourisme ». Tout comme le tourisme, le concept de développement fait l'objet d'étude de plusieurs disciplines et n'a jamais cessé d'animer les débats académiques, des thèses et mémoires. Plusieurs chercheurs, institutions et organismes internationaux lui ont accordé des définitions qui évoluent au fil du temps et en fonctions des champs d'intérêts et d'action. A travers une approche historique, nous allons tenter de cerner quelques définitions du terme « développement » qui a envahit les relations économiques internationales depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et qui « commence à apparaître dans les travaux isolés vers la fin des années 1950 » (Ronald L, 2001).

Dans un départ, le développement était considéré comme un processus purement économique visant la croissance et l'accumulation des richesses et biens matériels. Ce développement étant mesuré au travers des indicateurs quantifiables tels que le produit national brut (PNB) ou le produit intérieur brut (PIB), l'augmentation et la modernisation des infrastructures (industries, routes, santé), la productivité et bien d'autres. Mais avec les multiples crises économiques, sociales et environnementales que le monde continue de traverser, le développement de nos jours ne prend plus seulement en compte le seul aspect de croissance économique. Le développement intègre désormais les dimensions sociales et environnementales qui ont donné naissance au « développement durable » et à d'autres indicateurs de développement à savoir l'indice de développement humain (IDH) et l'empreinte écologique.

¹ Paradigme culturaliste : courant de pensée qui étudie les rapports, l'impacte du tourisme sur les sociétés humaines.

Pour Pierre George (1970), le développement est un « processus tendant à la diffusion harmonieuse des effets de la croissance dans la société entière et à l'acquisition d'une autonomie de croissance impliquant des transformations qualitatives et des modifications de structures sociales et économiques ».

La Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, citée par BURGENMEIER B. (2005) considère le développement comme « le processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes ».

Le rapport de la Commission du Sud (1990) propose comme définition au concept de développement « un processus qui permet aux être humain de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui elle-même est en train d'évoluer. [...]. Le développement d'une nation doit se fonder sur ses ressources propres, aussi bien humaines que matérielles, exploitées pleinement pour la satisfaction de ses propres besoins ».

MONTIEL de l'UNESCO, cité par LATOUCHE S. (1986), va dans le même sens lorsqu'il affirme que le développement n'est pas une simple course de rattrapage, sur le plan économique, des nations plus favorisées, mais c'est « une mise en œuvre des potentialités propres des sociétés en développement en plus d'une exigence de répartition plus juste des richesses au niveau national et international ».

PEROUX (1991), qui ne voit pas le développement comme un simple processus de croissance économique, le considère comme « la combinaison des changements comportementaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global ». De cet auteur, nous voyons que le développement implique la prise en compte des populations. MATTELART (1999), enrichit encore ces idées lorsqu'il affirme que le développement est « un type de changement social qui peut être obtenu grâce à l'introduction d'innovations dans un système social donné, en vue de produire un accroissement du revenu et une amélioration du niveau de vie grâce à des méthodes de production plus modernes et une meilleure organisation sociale ».

Le rapport mondial sur le développement humain (1991) insiste quant à lui sur l'objectif du développement : « le principal objectif du développement humain est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux besoins de santé, et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et jouir des libertés humaines, économiques et politiques ».

En fin, le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD, 2001) dans son rapport sur le développement humain ressort que, « le développement humain ne se limite pas, loin s'en faut, à la progression ou au recul du revenu mondial. Il a pour objectif de créer un environnement dans lequel les individus puissent pleinement exploiter leur potentiel et mener une vie productive et créative, en accord avec leurs besoins et leurs intérêts [...]. Le rôle du développement consiste donc à élargir les possibilités, pour chacun, de choisir la vie

qui lui convient. Ce concept dépasse ainsi largement celui de croissance économique. En effet, celui-ci n'est qu'un moyen aussi important soit-il d'accroître les choix ».

Dans le cadre de notre recherche qui se situe dans le grand débat « tourisme et développement », il s'agit d'analyser les contraintes qui freinent le décollage des activités touristiques, partant, la participation du tourisme au développement de Monatéle. Comme l'affirme KURT KRAPT (1961), premier expert en tourisme de la Banque Mondiale, « le tourisme est une modalité presque automatique de redistribution des richesses - à condition que les infrastructures soient mises en place- en même temps qu'un processus d'expansion ». En 1968, un autre responsable du tourisme à la Banque Mondiale, DAVIS cité par HARRIS (1992) va réitérer les idées de KURT : « le tourisme représente pour les pays en développement le véritable moteur de développement, de la même façon que fut l'industrie lourde pour l'Europe ».

Force est de reconnaître à travers ces auteurs que pour l'économie le tourisme est l'un des grands facteurs de développement pour les pays du « tiers-monde » qui sont incités à développer leurs infrastructures. Dans le cadre de notre étude, le « développement du tourisme » renvoi à la mise en place des infrastructures et des activités liés au tourisme.

➤ **Produit touristique**

Dans une définition restrictive c'est un assemblage ou une combinaison de prestations et de services (hébergement, restauration, animation, transport, etc....) autour d'un site ou d'une activité particulière (OMT, 1999). On qualifie de produit une attraction touristique, naturelle ou culturelle, un lieu avec ses équipements distractifs, voire un hébergement ou une activité pratiquée, qui sont proposés à la curiosité et à la consommation des visiteurs, sans élaboration commerciale affinée (CAZES, 1992). Par extension, le produit touristique renvoi à une attraction touristique, un lieu équipé pour le tourisme, un type d'hébergement ou une activité touristique sans qu'ils fassent pour autant l'objet d'une élaboration commerciale cohérente. Selon LOZATO (1991), le produit touristique « présente un certain nombre de traits spécifiques : - il est impalpable, - il conjugue simultanément production et consommation, - il fournit un service qui ne peut être stocké,- il ne bénéficie d'aucune protection légale (il n'existe ni brevet d'invention ni brevet d'exploitation pour un voyage par exemple ».

Au total, le produit touristique est un ensemble de services touristiques uniques qui sont assemblés pour être offerts à une clientèle ciblée. Ces services, généralement peu homogènes, interagissent entre eux et sont bien plus qu'une simple juxtaposition. En général, le produit touristique propose au moins deux prestations bien distinctes (transport, hébergement, restauration, loisirs et autres services), propose une thématique précise (gastronomie, aventure, etc.) et est destiné à un public ciblé.

➤ **Industrie touristique**

Le Tourisme est parfois considéré comme une « industrie ». Certains y voient là un abus de langage reposant sur une traduction imparfait de l'expression anglaise « tourism industry » qu'il est préférable de traduire par « activité », « économie » ou « secteur » (Géotourisme, 2016). La non considération du tourisme en tant que industrie découle du fait que, les produits touristiques, à la différence des produits manufacturés issus de la véritable industrie et qui sont des produits stockables, forment un agrégat de produits non stockables. Par ailleurs l'O.M.T (1999) a affirmé, à plusieurs reprises, que l'emploi du terme « industrie » pour désigner les activités économiques du Tourisme était incorrect et à proscrire. Malgré ce

désaccord certains auteurs ont essayé de justifié la frise en compte du tourisme comme une véritable industrie.

D'après Jafari (2000) l'industrie du tourisme se réfère généralement aux entreprises, organisations et autres ressources qui favorisent ou soutiennent les activités touristiques, en particulier en fournissant des services. S'il n'existe aucun consensus précis au sujet des composantes de l'industrie touristique c'est parce qu'elles sont diverses. Généralement elle se réfère à des secteurs, tel s que les services de voyage comme les agences de voyages, les tours opérateurs, les transporteurs, l'hébergement, les services alimentaires et les attractions.

II.2. CADRE OPERATOIRE

C'est une étape qui consiste à préciser les variables d'un sujet de recherche. Dans notre étude, nous avons identifié deux variables indépendantes et une variable dépendante.

II.2.1. Les variables indépendantes

La variable indépendante ou causale est celle qui entraîne les répercutions. C'est elle que le chercheur manipule au cours de son investigation. Son opérationnalisation nous renseigne sur les différentes dimensions sur lesquelles porte notre étude et permet d'identifier leurs indicateurs. Ainsi, les concepts d'atouts et contraintes constituent les variables indépendantes de notre étude. A travers ses variable, il s'agit de ressortir les facteurs favorables au développement du tourisme et les entraves auxquels fait face leur mise en valeur. Nous avons mesuré leurs indicateurs sur le terrain à l'aide du questionnaire d'enquête et des interviews.

Tableau 1 : Opérationnalisation des variables indépendantes

concept	Dimension	Indicateurs
atouts	Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Monts - plages - Ilots - Chutes naturelles - Faune et flore - Proximité avec un grand foyer émetteur de touristes (Yaoundé)
	sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Artisanat - Danses traditionnelles et rites - Monuments - Mets traditionnels - Système cultural
Contraintes	Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Longue saison pluvieuse - Accessibilité -Forte présence d'agents pathogènes (mouth-mouth ou mouche noire)
	Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> - financement -Absence de promotion - L'inexistence des foires artisanales et festivals culturels - Nombre limité de touristes - Extraction de sable - Abandon des coutumes - Manque d'agence de tourisme et de guides touristiques -désintéressement de la population -absence d'une carte touristique

II.2.2. La variable dépendante

C'est la variable qui subit l'effet de la variable indépendante et dépend d'elle. Elle est la résultante de ses actions. Dans cette étude, la variable dépendante se réfère au concept de développement du tourisme. Il est question de montrer comment à travers la mise en place d'une bonne stratégie, l'on provoquera le développement du tourisme à long terme à Monatéle. Ces indicateurs sont représentés dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Opérationnalisation de la variable dépendante

Concept	Dimensions	indicateurs
Développement du tourisme	Economique	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place des infrastructures touristiques (parcs, jardins, bungalows, plages, hôtels, restaurants) -développement des activités connexes et des investissements -entrée des devises -augmentation du PIB
	Socioculturel	<ul style="list-style-type: none"> -création des nouveaux emplois -restauration et conservation des monuments, constructions et sites historiques -organisation des festivals culturels et des foires artisanales -mini commisses agricoles - colonies de vacance -création d'un circuit touristique

II.2.3. Conceptualisation du développement du tourisme

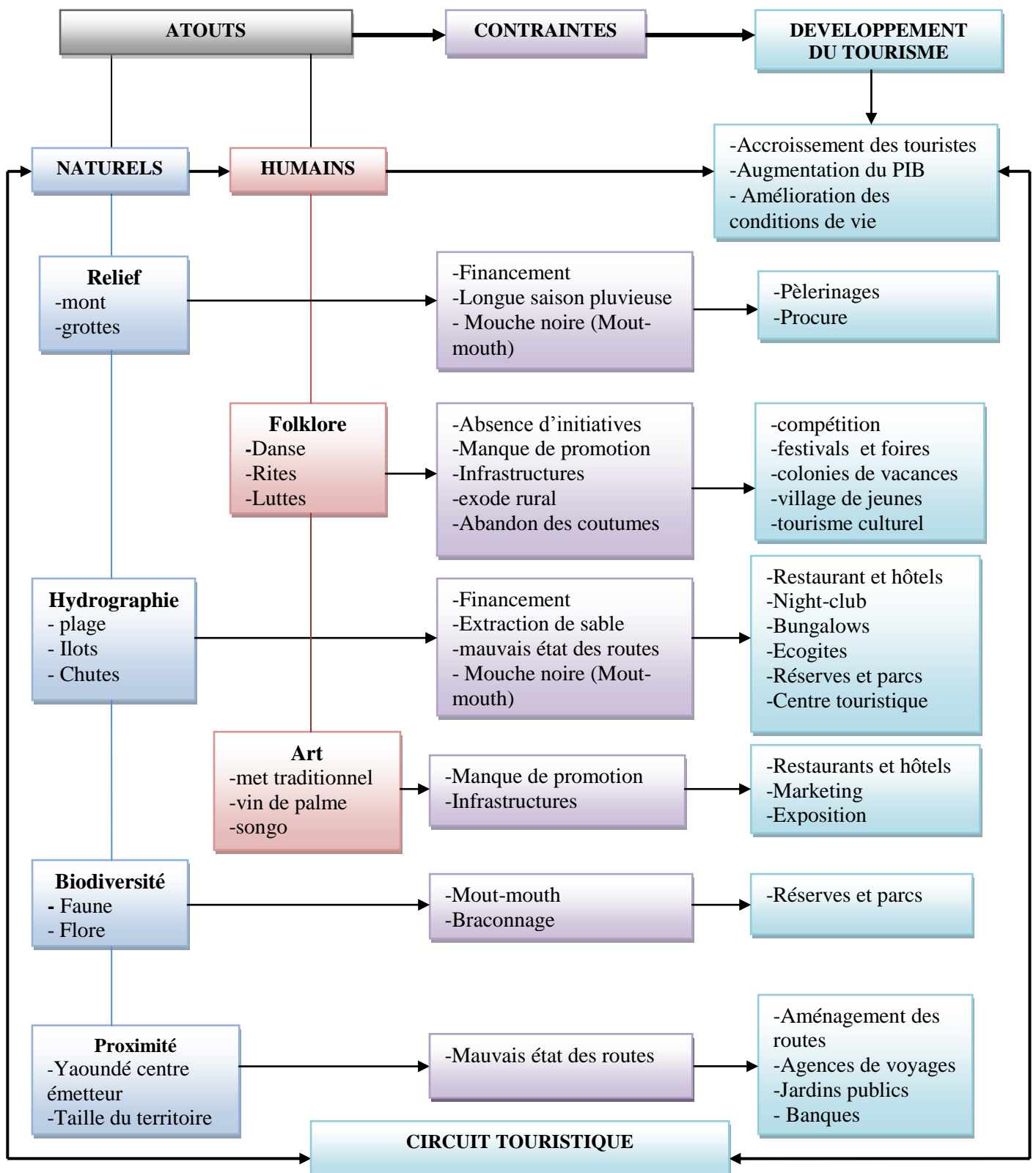


Figure 3 : conception du développement du tourisme à Monatéle

Source : BENGUE 2015

II.3. CADRE THEORIQUE

Comme l'affirme GRAWITZ (1986), « théorie et recherche sont indissociable ». La théorie renvoie à un ensemble d'idées, de réflexions ou de connaissances sur lequel le chercheur peut s'appuyer pour mieux s'orienter et aboutir à une réalisation pratique. De ce fait, il nous semble donc important de faire un exposé des différentes théories auxquelles nous allons faire référence dans le cadre de notre recherche.

II.3.1. La théorie de l'attractivité des territoires

Dans le développement des activités touristiques d'un territoire, l'attractivité est une réalité très complexe. La théorie de l'attractivité des territoires initiée par Gagnon (2003) est une démarche qui tente de lever le flou sur cette complexité de l'attraction des territoires. Selon Gagnon, l'attractivité touristique d'un territoire dépend certes des qualités naturelle et spectaculaire de ses sites, mais l'agrément d'un territoire réputé pour ses charmes doit davantage à une ambiance qui motive le touriste à s'y rendre. Ainsi, l'attraction touristique d'un territoire renvoie à une diversité d'équipements, d'acteurs, d'actions, d'événements qui provoquent des déplacements. Comment peut-on alors qualifier la dimension attractive d'un territoire ? Pour ce faire, cette démarche aborde la notion d'attractivité des territoires dans un sens « géo-anthropologique » car, l'attractivité d'un lieu n'est donnée ni par la nature ni par la culture. Elle serait engendrée. Plus précisément, cette théorie préconise d'établir une distance par rapport aux interprétations usuelles qui réduisent explicitement ou implicitement l'attractivité des lieux à une spatialisation de contenus économiques contraints par les conditions naturelles ou anthropiques. En effet, pour Serges Gagnon, il faut circonscrire l'attractivité des lieux au travers de l'approche géographique et de l'approche aménagiste :

➤ L'approche géographique

Depuis la géographie classique vidalienne, les attractions jouent un rôle primordial dans l'organisation des sites et des territoires touristiques. Selon Blanchard (1960) et Brière (1961-1962), les positions attractives sont au premier plan dans l'organisation spatiale des territoires. Ceux-ci s'organisent à partir de pôles attractifs sur lesquels vient se brancher l'activité économique qui rentabilise les sites choisis. Chez Blanchard, les critères pour déterminer les localités touristiques passent d'abord par une identification des attractions naturelles et culturelles, pour en suite prendre acte des infrastructures en place. Lozato-Giotart (1993) qualifie cette opération de « sitologie touristique ». C'est cette sitologie touristique qui permet d'identifier les avantages comparatifs du territoire par rapport à son environnement. Cependant après avoir analysé les propositions faites par cette approche, Lapante (1983) souligne qu'il ne suffit pas qu'un lieu ait des ressources naturelles ou humaines pour qu'il soit attractif ; d'où la vision aménagiste.

➤ L'approche aménagiste

L'approche aménagiste remonte aux années 1970 et concerne moins les caractères des sites que les attraits en soi. Elle fait plus recours à l'échelle. En effet, en fonction des différentes échelles (locale, régionale, etc.), les types d'attraits sont rapportés à de conditions de possibilités, voir à de contexte : originalité, accessibilité, positionnement, planification et aménagement, disponibilité en service. Selon les aménagistes, l'attractivité d'un produit est liée à l'organisation de l'espace, à la mise en valeur d'un contenu préalablement évalué comme potentiel, quels que soient le lieu et les caractères naturels ou culturels de celui-ci. D'après Normand Cazalais (1999), tout peut être un attrait et provoquer des déplacements, cependant les phénomènes qu'ils soient naturels ou culturels ont d'abord une « fonction

première» qui n'est pas touristique. Il faut d'abord les identifier et leur apporter des aménagements, des équipements, des plans de commercialisation pour qu'ils soient attractifs.

Le lien entre cette théorie de l'attractivité des territoires rejoint notre étude. En effet, elle nous permet, à travers l'approche géographique dans un premier temps, d'identifier les attractions naturelles et humaines de notre zone d'étude. En suite, l'approche aménagiste nous est utile pour l'évaluation du niveau d'attractivité de ces attraits et leur mise en valeur.

II.3.2 La théorie centre-périphérie.

Cette théorie a été élaborée par REYNAULD, (1981), dans son ouvrage intitulé : « *Société, Espace et Justice* ». Selon cet auteur, tout territoire à n'importe quel degré d'échelle spatiale (ville, région, nation) se subdivise en sous ensembles entre lesquels existent habituellement des inégalités de développement. Si un sous-ensemble n'entretient pas de relation avec l'extérieur et vit pratiquement de ses seules ressources, il constitue un isolat. Le plus souvent, les flux entre deux sous-ensembles sont inégaux en quantité et en qualité.

Le centre, c'est « là où les choses se passe ». C'est un pôle de développement, une région motrice, une région foyer, un pôle de croissance. Tous ces termes supposent en gros les mêmes particularités : une certaine masse de population, un niveau de vie élevé, une capacité notable de production. Plus encore, la notion de centre suppose une capacité d'innovation (esprit d'entreprise, créativité scientifique et culturelle, laboratoires, centres de recherche) et une capacité d'attraction favorisant ainsi la concentration des activités, que l'on désigne par le concept de polarisation.

La périphérie se définit négativement par rapport au centre et se caractérise par un niveau de vie moins élevé, des productions moins élaborées, mais surtout par un affaiblissement et une perte de substance au profit du centre. Les soldes migratoires et financières sont négatives et ceci par opposition à l'aire foyer qu'est le centre. L'un des principaux handicaps de la périphérie réside dans l'absence d'autonomie en matière décisionnelle.

Les processus évoqués plus haut permettent de distinguer un centre dominant et une périphérie dominée et même phagocytée. Ils ont fonctionné un peu partout à l'intérieur des métropoles et leurs colonies au cours du XIX siècle, tout comme ils fonctionnent aujourd'hui à l'intérieur du tiers-monde (Cameroun). Si le rythme des pertes en hommes et en capitaux de la périphérie dominée est lent, le centre se renforce peu à peu et la périphérie garde une population éventuellement stable.

Au vu de tout ce qui précède, il convient de dire que le troisième type de centre et de périphérie développé par REYNAULD correspond bien à la situation que vit l'arrondissement de Monatélé. En effet, l'enclavement de cet arrondissement dû au déficit en infrastructures modernes tel que les routes, hôtels, restaurants, agences de voyages, et bien d'autres fait de lui un véritable isolat qui vit en marge des progrès réalisés au niveau régional, voire national. Monatélé vit presque replier sur lui-même. Il entretient très peu de relation avec les territoires voisins. Cette localité vit dans un sous développement caractérisé par une vitalité économique médiocre. Son rôle se résume en celui de fournisseur de matières premières et d'acheteur de produits manufacturés.

Cette théorie nous permet de situer Monatélé comme zone périphérique par rapport à Yaoundé qui en est le centre. Toutes les caractéristiques d'une zone périphérique s'y trouvent : la perte des hommes et des capitaux au profit du centre offrant plus de service. Cette théorie est aussi capitale pour notre recherche dans la mesure où, elle nous permet de comprendre le sous-développement du tourisme à Monatélé par rapport à Yaoundé qui concentre les infrastructures les plus attrayantes.

➤ La théorie de l'acteur stratégique ou de l'acteur et le système

Cette théorie a été élaborée par Crozier et Friedberg, (1977), dans leur ouvrage intitulé « *L'Acteur et le Système : Les Contraintes de l'Action Collective* ». Pour ces derniers, « l'acteur » n'existe pas en dehors du « système » qui définit la liberté qui est sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par rapport à l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui seul peut le changer. Ces auteurs estiment que, l'action collective, organisée, est « *un construit social* ». Par conséquent, les effets pervers ou inattendus dans une organisation sont dus au décalage voire l'opposition qu'il y a entre les intuitions des acteurs et l'effet d'ensemble de leurs comportements dans le temps. Ainsi, toute entreprise collective repose sur un minimum d'intégration des comportements des acteurs sociaux ayant des objectifs différents. L'intégration peut donc se faire par la contrainte, la manipulation ou la négociation (le contrat), dont la ressource fondamentale est l'incertitude.

En effet, dans « *l'environnement pertinent* » d'une organisation, les acteurs doivent contrôler les *sources d'incertitude* pour assurer le maintien de l'organisation, d'où la constitution de réseaux, de relais (fournisseurs, syndicats, banquiers...). Ces relais sont en réalité des « *réducteurs d'incertitude* », qui ont un pouvoir de négociation, mais dont les enjeux sont interdépendants avec ceux de l'organisation. En revanche, ces systèmes de relation constituant une contrainte sur l'organisation. Les limites du système d'action d'une organisation deviennent elles-mêmes objet de recherche. Car, certains acteurs extérieurs à l'organisation ont plus d'influence que ses membres propres. D'où la nécessité des « *mécanismes d'autorégulation* », à travers lesquels les calculs rationnels stratégiques des acteurs se trouvent intégrés en vue de favoriser le changement. Mais le « *changement* » est d'abord la transformation d'un système d'action, par la mise en pratique de nouveaux rapports humains. A cet effet, une *action de changement raisonnable* doit associer dans la même stratégie « *l'action sur les hommes* » et « *l'action sur les structures* ». En effet, la transformation du système de pouvoir est une étape essentielle, c'est la finalité implicite de nombreux objectifs. Tout changement constitue toujours un pari, une rupture calculée.

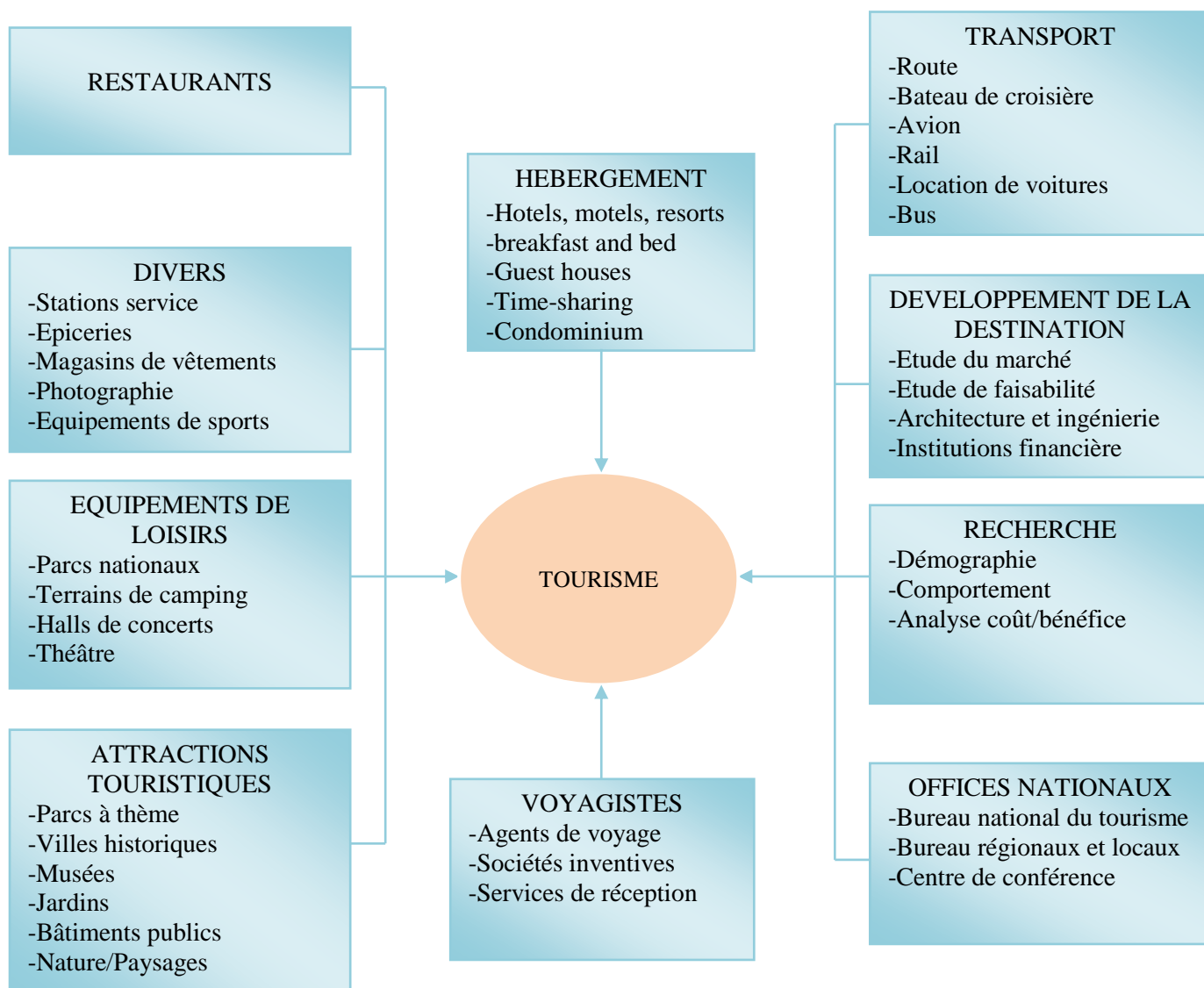
A l'évidence, notre étude sur « *Atouts et contraintes au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle* » s'inscrit dans cette conception de la théorie de l'acteur stratégique décrite par Crozier et Friedberg. En effet, l'arrondissement de Monatéle est une « *organisation* », qui cherche à construire *le changement* à partir d'un *système d'actions concrètes* régies par un ensemble de normes juridiques et culturelles, qui influencent singulièrement les mécanismes d'autorégulation ainsi que les relations entre les acteurs de lutte contre la pauvreté à la base. Elle permet de mieux appréhender les questions de « *capacité collective propre* » des acteurs, de « *contrôle hiérarchique et social* », « *d'interaction* », mais aussi de « *décision* ». Car, pour comprendre les choix du décideur, il faut connaître les options qui se présentaient à lui et selon quels critères il en a retenu une.

II.4. ANNONCE METHODOLOGIE

La matérialisation de cette recherche, requiert que, pour affirmer ou infirmer une information, l'on ait recours aux sources dénuées de subjectivité. D'où l'importance de la méthodologie dont KAPLAN, (2001) rappelle l'importance en affirmant que « *le propre de la méthode, est d'aider à comprendre au sens le plus large, non les résultats de la recherche scientifique, mais le processus de recherche lui même* ». Ainsi par la méthode, le chercheur démontre les différentes étapes qui sanctionnent la recherche scientifique. De ce fait, la présente étude se fonde sur une approche systémique qui d'après Omar Aktouf, (1987) « *se présente comme une approche qui dégage d'abord le mode de fonctionnement des systèmes étudiés (leurs fonctions), ensuite ce qui gêne ce fonctionnement (les dysfonctions) et enfin trouve les moyens de rétablir la fonctionnalité de l'ensemble* ». A la différence de l'approche

analytique, l'approche systémique englobe l'ensemble des éléments du système étudié, ainsi que leurs interactions et leurs interdépendances. Loin d'être une simple science ou une théorie, c'est « une méthodologie permettant de rassembler et d'organiser les connaissances en vue d'une plus grande efficacité de l'action » (J. De Rosney, 1975).

Le système touristique est en effet composé d'un ensemble d'éléments (culturel, économique, politique, écologique, scientifique, etc.) qui, considérés dans leur totalité, agissent et s'influencent les uns sur les autres dans l'espace et dans le temps. Il s'agit notamment de, l'hébergement et la restauration, les transports, les équipements de loisirs, les attractions touristiques naturelles et culturelles, les touristes (voir schéma ci-dessous). Tous ces éléments sont ainsi qualifiés d'éléments en interactions dynamiques, organisés et en fonction d'un but. Dans le cadre de notre travail où la méthode se veut globaliste, les rapports entre les atouts naturels et le potentiel humain, appuyés par différents investissements devraient aboutir au développement de l'industrie touristique à Monatéle. Cependant, l'existant de multiples contraintes dans le maillon empêche le bon fonctionnement du système tourisme, d'où la faible visibilité des activités touristiques dans la localité.



Source : DUPONT Louis (2002)

Figure 4 : Approche systémique du tourisme

La démarche systémique adoptée consistait donc à identifier les éléments favorables au développement du tourisme à Monatéle et leurs fonctions, ensuite trouver les freins à ce développement, afin de proposer une stratégie pour un véritable décollage des activités touristiques.

Nous avons associé à cette approche la méthode évaluative qui combine les approches qualitative et quantitative :

➤ **L'approche qualitative**

Selon Schumacher, (2002), il s'agit d'une approche à visée exploratoire, descriptive et théorique. Elle se caractérise par une « procédure ouverte, visant à déterminer « qu'est-ce qui est » et « pourquoi il en est ainsi » plutôt que « combien en existe-t-il ». Ainsi, nous avons obtenu nos données qualitatives à travers : l'analyse des documents (textes officiels, rapports, mémoires, thèses...), les entretiens centrés sur le problème et menés auprès des institutions et personnes ressources, et à l'analyse des données primaires issues de l'application du questionnaire sur le terrain d'étude.

➤ **L'approche quantitative**

L'approche quantitative est basée sur une exploitation statistique des données recueillies au moyen des enquêtes statistiques par questionnaire, des entretiens, et à travers des monographies, la consultation des documents statistiques. Elle insiste sur le nombre de personnes interrogées et la possibilité de généraliser et d'étendre les résultats à des populations plus larges. Suivant cette approche, l'obtention de nos données quantitatives a été possible grâce aux enquêtes par questionnaire, les entretiens, et également la consultation des deux dernières publications de l'Institut National de la Statistique (INS) basées sur les Enquêtes Camerounaises sur les Ménages (ECAM)

II.4.1 Méthodes de collecte des données

Nos données ont été collectées à l'aide des différentes techniques définies dans les approches quantitatives et qualitatives. Il s'agit entre autre de la recherche documentaire, le travail de terrain qui est composé des entretiens, l'observation personnelle et l'enquête par questionnaire.

II.4.1.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire est le point de départ de tout travail de recherche. C'est une étape très importante dans toute recherche scientifique, car elle permet d'avoir un aperçu général sur le problème que pose le thème de recherche. Ainsi, la consultation des documents (ouvrages généraux, thèses, mémoires, publications diverses,...) nous a permis de prendre connaissance des travaux ayant un rapport avec notre thème. Il en résulte de cette étape que la question du « tourisme et développement » à déjà fait l'objet de maintes préoccupations par les chercheurs. Par ailleurs, il ressort de ce « débat » sur le tourisme et le développement que notre zone d'étude ne reçoit que les échos et en a fait très peu l'objet d'étude ; d'où son originalité.

Nous avons mené notre recherche documentaire, qui est un travail de base, dans les bibliothèques de la Faculté des Arts et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, du département de géographie de l'Université de Yaoundé I, de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au Centre de Documentation du MINRESI et celui du MINTOUL. Les structures et services tels que l'Institut national de cartographie (INC), la bibliothèque

municipale de Monatéle ont également contribué à ces travaux en mettant à notre disposition des informations non négligeables en rapport avec ce sujet.

En dehors des bibliothèques et centres de recherches, nos recherches se sont étendues sur les consultations cybernétiques. C'est ainsi que, par le biais des moteurs de recherches à l'exemple de Google et des annuaires tels que Yahoo, Alta vista, Google chrome, Google Scholar, et des sites spécialisés comme celui de l'OMT, des facultés où l'on enseigne la gestion du tourisme et le marketing dans le monde, les revues traitant du tourisme en ligne nous avons pu collecter un maximum de données. Celles-ci nous ont permis de connaître ceux qui ont abordé ce sujet avant nous, et dans quel axe leurs recherches ont porté.

Après avoir fait ce balayage sur le maximum de documents présents dans les différentes bibliothèques en rapport avec notre sujet, après une recherche numérique suffisante, il ressort que notre sujet n'a pas été traité. D'où l'originalité de ce sujet de recherche et par conséquent notre motivation.

II.4.1.2. Le travail de terrain

C'est une étape cruciale dans tout travail de recherche scientifique, car c'est elle qui met le chercheur en contact avec sa zone d'étude. Entant que phase importante de la recherche, elle est sanctionnée par les techniques de recherches telles que, les entretiens, l'observation personnelle, l'enquête par questionnaire, qui contribuent à la collecte des données primaires.

II.4.1.2.1. Les entretiens

Les entretiens semi-directifs que nous avons menés avec les autorités administratives et traditionnelles de Monatéle (maire et secrétaire général de la mairie, chefs traditionnels, délégation départemental du tourisme, et des arts et de la culture) ont été indispensables dans la rédaction de notre travail en ceci qu'ils nous ont permis de recueillir des informations primordiales et pertinentes. Nous avons également eu des séances d'entretien avec certaines personnes ressources du MINTOUL tel que le directeur des entreprises touristiques qui nous ont édifiés dans le cadrage de notre thème de recherche.

II.4.1.2.2. L'observation personnelle

Cette méthode nous a premièrement permis d'explorer notre zone d'étude en parcourant à pied certains villages afin d'identifier ceux qui disposent des atouts touristiques et d'apprécier leur mise en valeur. Ensuite, elle nous a également édifié sur les difficultés d'accès de certaines localités et nous a été utile pour les prises de vue photographique à l'aide d'un appareil photo. Cette méthode a constitué en quelque sorte notre pré-enquête dans la mesure où c'est grâce à elle que nous avons pu pendre connaissance de notre zone d'étude de manière profonde, en appréciant les activités et les spécificités de certains villages.

II.4.1.2.3. L'enquête par questionnaire

Elle s'est effectuée en deux étapes à savoir la pré-enquête et l'enquête proprement dite. La pré-enquête a consisté à l'élaboration d'un pré-questionnaire que nous avons testé sur un échantillon réduit afin de vérifier la pertinence des questions prévues pour effectuer l'enquête. Cette vérification nous a permis d'explorer de façon limitée le problème à étudier, de corriger les lacunes observées, mais aussi de préciser définitivement l'objectif de notre travail et les indicateurs à explorer.

L'enquête de terrain proprement dite a été effectuée auprès des ménages. Nous l'avons effectué le 27 et le 28 Septembre 2015. Cette durée est due au fait que bon nombre d'habitants des villages où nous devrions enquêter sortaient très tôt pour leurs travaux champêtres et n'y

retournaient que dans l'après-midi. De ce fait, il nous était difficile d'administrer bon nombre de questionnaires avant leur retour des champs aux environs de 14h.

Les ménages de l'arrondissement de Monatéle ont constitué notre population cible. Ne pouvant pas enquêter les 6932 ménages que compte cette arrondissement, notre questionnaire a été administré sur la base d'un échantillonnage préalablement défini et respectant la représentativité.

II.4.2 Méthode ou technique d'élaboration de l'échantillonnage

Pour ce qui est de notre recherche, nous avons utilisé une technique d'échantillonnage probabiliste avec un tirage aléatoire systémique qui donne la chance à chaque unité d'enquête d'être représentée. L'avantage de l'utilisation de cette technique est qu'elle a permis une meilleure distribution géographique de notre échantillon à travers la fixation d'un pas entre les différentes unités à enquêter. En outre, elle a également été utile dans la structuration de notre enquête en zones de dénombrement, correspondant au nombre de groupements de notre base d'échantillonnage. Ainsi, dans les ménages qui constituaient nos unités d'enquête, nous avons enquêté un individu par ménage.

II.4.2.1 La base de sondage

La population de l'arrondissement de Monatéle a constitué notre population d'étude. On entend par population d'étude, l'ensemble de « personnes vivant dans une aire bien déterminée au moment où le chercheur entreprend une étude sur cette aire ». Selon le recensement du BUCREP (2010), la population de Monatéle est estimée à 36933 habitants répartis dans 6932 ménages. C'est au sein de celle-ci que nous avons extrait une proportion appelée population accessible pour calculer un échantillon. En effet, Monatéle compte sept (07) groupements avec soixante dix-sept (79) villages/quartiers inégalement répartis.

Tableau 3 : Répartition des villages et quartier à Monatéle

Groupement	Nombre de villages/quartiers	Nombre de ménages	Population totale en 2010
Monatéle ville	10	2018	10324
Ekot	14	781	4217
Eyeng-Meyong	09	701	3289
Kougouda	15	1577	8782
Mvog-Onamenye I	17	746	3987
Mvog-Onamenye II	07	414	2321
Nkolkossé	07	695	4013
Total	79	6932	36933

Source : BUCREP 2010

Nous avons porté notre choix sur quatre groupements après des observations de pré-enquête effectuées sur le terrain. C'est au sein de ces groupements que nous avons sélectionné trois (03) villages pour monter notre base d'échantillonnage, pour les raisons suivantes :

- Présence du potentiel touristique,
- Présence d'un site aménagé,
- Taille importante de la population,
- L'existence des infrastructures ou des personnes ressources,
- Accessibilité de la zone.

En outre, le temps imparti à nos recherches et nos moyens limités sont également des raisons qui nous ont imposé ce choix. Vue tous ces paramètres et par souci de représentativité, nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire simple et sans remise de trois villages dans les quatre groupements sélectionnés en excluant ceux des groupements non retenus. Ce qui a porté le nombre de villages/quartiers enquêtés à 12, avec une population d'intérêt de 2017 ménages, que nous représentons individuellement dans le tableau 2.

II.4.2.2. La taille de l'échantillon

Notre population d'intérêt étant définie (2017 ménages), il est important pour nous de calculer la taille de notre échantillon. D'après Omar Aktouf, (1987), il s'agit de « ce groupe représentatif qui devra représenter, en miniature, l'ensemble plus vaste concerné par le problème de la recherche ». Ainsi nous avons utilisé la formule suivante, qui est de Fisher, pour déterminer la taille de notre échantillon :

$$Nf = \frac{n}{1 + \frac{n}{N}}$$

Où : **nf** = Taille désirée de l'échantillon

N = Taille de la population d'intérêt

$$n = 1/d^2$$

d : représente le degré de précision voulu et permet de mesurer les écarts entre les proportions observées et les proportions réelles. Plus ces écarts sont faibles, plus l'échantillon est représentatif. De ce fait, si **d** = 7% nous aurons un taux de représentativité ou de précision de 93%.

$$n = 204$$

$$N = 2017$$

$$nf = 185$$

De ce fait, la taille estimée de notre échantillon est de 185 ménages qui ont été répartis dans les douze (12) villages/quartiers que nous avons enquêtés, proportionnellement au nombre de ménages que compte chacun. Le tableau 4 nous présente ainsi la répartition du questionnaire dans ces différents villages/quartiers où a été menée l'enquête.

Tableau 4 : Répartition du questionnaire dans les villages à enquêter

Groupement	Villages / quartier ciblés	Nombre de ménages par groupement	Nombre de ménages par village/quartier	Nombre de questionnaires par groupement	Nombre de questionnaire par village/quartier	Nombre de questionnaires collectés par quartier/village
Monatéle ville	Monatéle I	870	303	80	28	28
	Nouveau quartier		387		36	34
	Sous-bois		180		16	15
Eyeng-Meyong	Ekouda	251	74	23	7	5
	Tala I		46		4	4
	Tala II		131		12	10
Kougouda	Ebanga	395	95	36	9	9
	Kougouda I		200		18	15
	Poupouma		100		9	9
Nkolkossé	Bokoko	501	54	46	5	5
	Nkolkossé		246		23	21
	Nkolossananga		201		18	15
Total	12	2017		185		170

II.4.3 Traitement et analyse des données

Pour extraire de l'information utile des données quantitatives et qualitatives issues de la recherche documentaire, des entretiens et du questionnaire, nous avons procédé à la fois à un traitement manuel et informatisé.

Le traitement et l'interprétation manuelle ont concerné les informations et données recueillies au moyen des entretiens et de la recherche documentaire. Par contre pour ce qui est du traitement et de l'analyse du questionnaire, après avoir procédé à un dépouillement quantitatif et qualitatif minutieux des questionnaires collectés sur le terrain, nous avons fait recours à un traitement numérique. Ce traitement s'est fait à l'aide des logiciels de statistiques tels que CPro 6.0, SPSS et Excel. Ce traitement c'est fait en deux étapes : dans un premier temps nous avons procédé à la confession d'un masque de saisie de données sous CPro. CPro se limitant juste aux analyses descriptives (moyenne, fréquence et médiane), nous avons exporté le dictionnaire des données saisies sous Cpro vers SPSS afin de procéder à une analyse multi-variée des données.

II.4.3.1. Traitement des données iconographiques

La carte étant le premier outil d'observation et d'analyse du géographe, pour qu'elle puisse nous donner l'information nécessaire, elle doit subir un traitement approprié. De ce fait, malgré le silence observé à Monatéle dans le domaine de la littérature et de la recherche scientifique, nous avons pu réaliser les différentes cartes de localisation grâce à un fond de carte de Monatéle issu des archives de l'INC. Cette réalisation a été possible grâce aux logiciels tels que Mapinfo et Adobe Illustrator CS.5. De même, pour une meilleure qualité des photographies issues des observations de terrain, nous avons eu recours à un traitement numérique fait à l'aide des logiciels tels que Microsoft Office Picture Manager et Nero PhotoSnapviewer.

II.4.3.2. Outil d'analyse complémentaire : l'analyse des Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

L'analyse FFOM plus connu sous l'appellation anglo-saxonne d'analyse SWOT (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats) est un outil d'analyse stratégique. En effet, il associe l'étude des forces et faiblesses d'un système, d'un secteur, d'un territoire ou d'une organisation, avec celle des opportunités et des menaces liées à son environnement direct, en vue de définir une stratégie plus efficace pour son développement. Cette analyse a pour but de tenir compte, dans l'élaboration de la stratégie, à la fois des facteurs internes et externes pour une meilleure maximisation du potentiel des forces et des opportunités tout en réduisant l'influence des faiblesses et des menaces. Nous avons ainsi eu recours à cet outil dans le cadre de notre travail, pour faire une synthèse conclusive sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur touristique de Monatéle. L'exploitation de cette technique d'analyse nous a permis en outre de juger de la stratégie adéquate à mettre en œuvre pour parvenir au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle.

II.5. DIFFICULTES RENCONTREES

La matérialisation de cette recherche ne s'est pas faite sans difficultés. En effet, nous avons fait face aux difficultés de toutes sortes et à différentes phases de la recherche.

II.5.1. Les difficultés rencontrées pendant phase de la recherche documentaire

Dans le cadre de la recherche documentaire, nous avons fait face à de nombreuses difficultés de plusieurs ordres. La première est le manque d'ouvrage en rapport avec notre sujet de recherche. La plupart des bibliothèques que nous avons consultées étaient peu fournies en ouvrages traitant de notre thème. Bien qu'il existe une littérature sur le tourisme au Cameroun, notre zone d'étude n'a presque jamais été un centre d'intérêt. C'est ainsi que tout au long de notre recherche, l'indisponibilité des documents susceptibles de nous donner les informations nécessaires pour mieux appréhender notre sujet, nous a souvent freiné dans l'évolution de nos travaux, nous empêchant de respecter le chronogramme fixé. Néanmoins nous avons exploité les ouvrages existants sur le tourisme en général pour mener à bien cette étude qui pourra servir plus tard à d'autres recherches.

De même, nous avons connu d'énormes difficultés au BUCREP et à l'INC pour obtenir le nombre de ménages et le fond de carte de localisation notre zone d'étude. C'est grâce à notre détermination et fort courage que nous avons pu obtenir gain de cause après plusieurs semaines de rendez-vous.

II.5.2. Les difficultés rencontrées sur le terrain

Sur le terrain, nous avons fait face aux difficultés diverses. D'abord, nos moyens économiques et matériels se sont avérés insuffisantes. Ceci est du au manquement de subventions accordées à la recherche et à la conjoncture économique actuelle. Cette situation a rendu difficile nos déplacements et la collecte des informations. Ceci d'autant plus que notre zone d'étude est trop vaste, le principal moyen de transport utilisé ici est la moto ; celui-ci est très coûteux à cause du mauvais état des routes. Il nous arrivait parfois de parcourir des dizaines de kilomètres à pieds fautes de moyens de transport.

Comme autre difficulté rencontrée sur le terrain, nous évoquons les intempéries. En effet, la période pendant laquelle fut menée l'enquête (fin Septembre début Octobre) de terrain à coïncidé avec la grande saison des pluies. Cette récurrence des pluies a réduit notre temps de travail et rendait nos déplacements difficiles.

Enfin nous mentionnons les difficultés d'accès aux informations auprès des structures Etatiques. Nous avons sollicité la Délégation Départementale du Tourisme basée à Monatéle pour collecter certaines informations relatives au sujet de recherche. Ceci n'a pas été facile vue l'indisponibilité du Délégué, l'absence d'une carte et d'un répertoire du potentiel touristique de Monatéle et le manque de statistiques sur les visiteurs. Néanmoins, nous avons eu deux entretiens avec le Délégué du MINTOUL de la Lékié après l'avoir trouvé absent plusieurs fois. Il en est de même pour les autorités municipales qui nous ont fait effectuer plusieurs voyages et rendez-vous téléphoniques en vain avant de nous accorder un entretien.

Pour illustrer le canevas méthodologique de notre étude, nous avons monté le schéma synoptique de notre recherche ci-dessous :

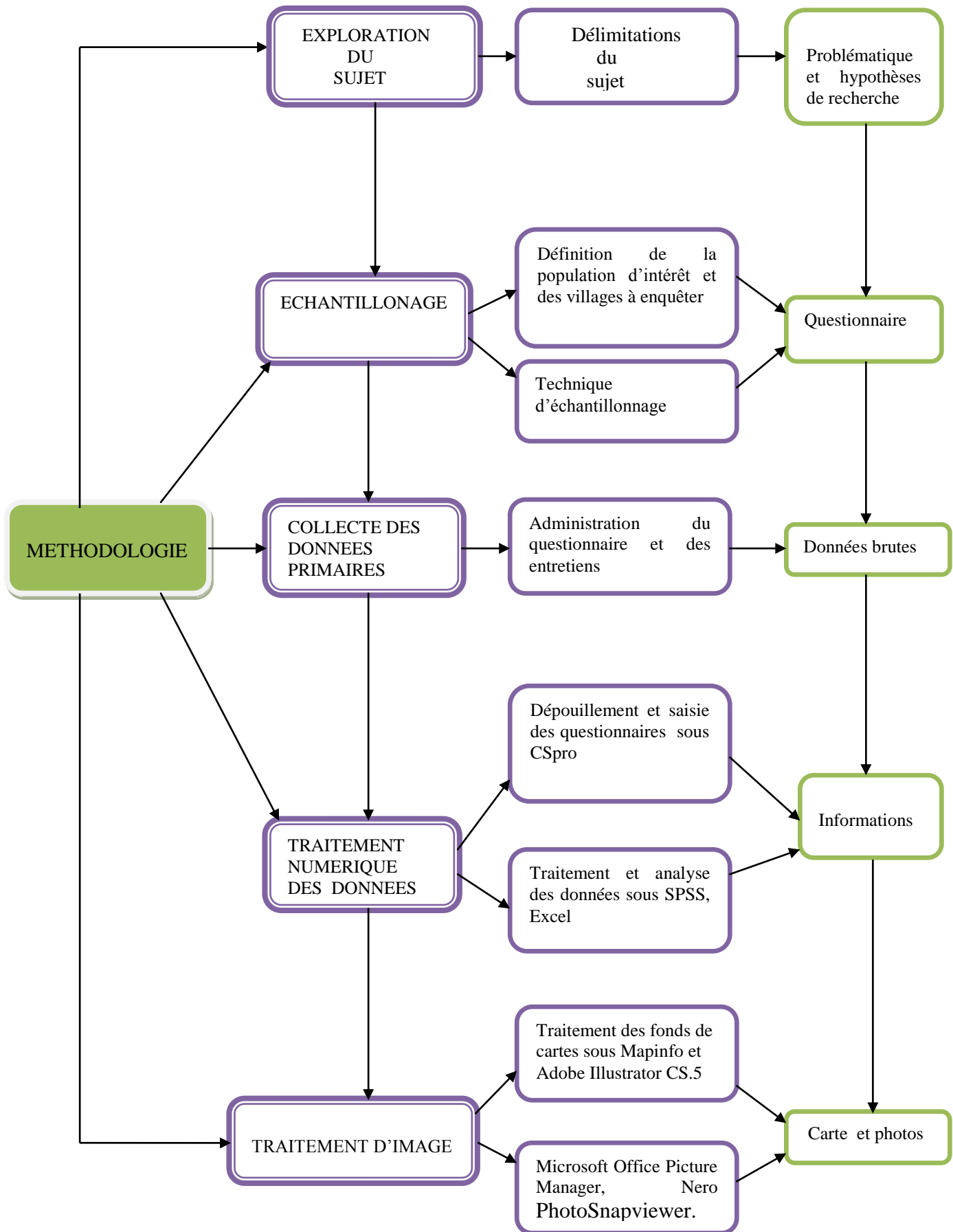


Figure 5: Schéma synoptique de la méthodologie de recherche

Source : Adapté à partir de MOLO, 2013

II.6. PLAN DE TRAVAIL

Pour présenter les résultats de notre recherche, nous avons opté pour une structuration en chapitres. Cette structuration met en évidence les différentes questions spécifiques de cette recherche. Ce choix a aussi pour objectif d'assurer la clarté dans la présentation de nos résultats. Ainsi notre mémoire est composé de cinq (05) chapitres.

Le premier chapitre énoncé exploration du sujet fait un décryptage du thème de recherche afin de mieux le rendre compréhensible. Dans ce décryptage, nous présentons le contexte de l'étude, justifions le sujet et procédons à sa délimitation thématique et spatio-temporelle.

Le deuxième chapitre est celui de l'approche méthodologique. Il ressort de manière succincte les différentes phases de collectes, ainsi que les outils de traitements ayant permis d'extraire des informations de ces données de façon objective.

La chapitre trois s'intitule, Monatéle : un arrondissement aux atouts touristiques sous-exploités. Dans ce chapitre, il est question de dresser un inventaire non exhaustif des attraits naturels et des éléments du patrimoine local, favorables à la mise en tourisme de Monatéle tout en faisant un état des lieux de leur mise en valeur.

Dans le chapitre quatre, les freins au développement du tourisme à Monatéle, nous allons procéder au diagnostique des dysfonctionnements ou facteurs qui entravent le développement des activités touristiques dans l'arrondissement de Monatéle.

En fin, le cinquième chapitre consiste à la vérification des résultats, aux critiques de ces derniers et la proposition d'une stratégie de valorisation des atouts touristiques de l'arrondissement de Monatéle.

CHAPITRE III :

**MONATELE : UN ARRONDISSEMENT
AUX ATOUTS TOURISTIQUES SOUS-
EXPLOITES**

Dans ce chapitre, il s'agit de répertorier systématiquement les opportunités naturelles et culturelles pouvant booster le décollage des activités touristiques à Monatéle. Nous allons traiter des données du milieu naturel et humain pouvant susciter la curiosité des visiteurs. De ce fait, la première partie de ce chapitre sera consacré aux aspects naturels, et dans une deuxième partie nous essayerons de faire ressortir les éléments anthropiques pouvant retenir l'attention des touristes.

III.1. Un milieu naturel favorable au développement du tourisme mais peu valorisé

Le potentiel naturel désigne l'ensemble des ressources naturelles plus ou moins valorisées et susceptibles d'attirer les touristes. L'arrondissement de Monatéle regorge des richesses naturelles propices au développement des activités touristiques dans sa localité, mais celles-ci n'ont pas encore fait l'objet d'un inventaire exhaustif par les services gouvernementaux en charge du secteur. Toutefois nous avons pu répertorier quelques potentialités. La localité bénéficie d'un climat doux dans l'ensemble, favorisant une végétation généralement dense et homogène. La présence de la Sanaga et sa vallée donne une physionomie hétérogène à sa topographie, façonnée de grottes et de collines verdoyantes.

III.1.1. Un climat tolérant dans l'ensemble et favorable au tourisme

Le climat est un facteur fondamental dans le développement des activités touristique et le choix des destinations. Les conditions climatiques (ensoleillement, températures, précipitations) ont tendance à rythmer l'organisation des flux touristiques. Les régions touristiques les plus sollicitées doivent ainsi leur succès au « beau temps » qui les caractérise tout au long.

Au Cameroun, on rencontre généralement deux grands domaines climatiques à savoir le domaine tropical et le domaine équatorial. C'est dans le dernier domaine que se trouve l'arrondissement de Monatéle qui constitue notre zone d'étude et qui s'étend entre le 4° 12' 30" et 4° 16' 30" Nord de latitude, et entre 11° 7' 30" et 11° 24' 00" Est de longitude. De type guinéen, le climat de Monatéle qui se situe au plateau Sud-camerounais se caractérise par une abondance de précipitations, dont la moyenne annuelle se situe entre 1500 et 2000 mm /an. Dans la théorie, ce climat se découpe en quatre saison bien délimitées ayant une succession régulière à savoir : une petite saison de pluie, « assomblo'ô » en langue Eton, de quatre (04) mois (de Mars à fin Juin), une petite saison sèche de deux mois (02) (Juillet-Août) appelée « Oyo'ôn » en langue locale, une grande saison de pluie, « Akap » durant trois (03) mois (de Septembre à Novembre) et une grande saison sèche, « Isep » en langue locale, qui s'étant sur trois (03) mois (de Décembre à Février).

Les températures annuelles quant à elles oscillent entre 23° et 26° C, avec une température moyenne de 26°C et une amplitude thermique de 2,8. Comme autre facteur important du climat, Monatéle est traversé par la traversée de deux masses d'air de directions contraires. La première, chaude continentale et sèche, appelée Alizé, est un anticyclone saharien en provenance du Nord qui domine en saison sèche. La seconde, humide océanique, appelée Mousson guinéenne provient des côtes. C'est l'existence de ces deux masses d'air qui régule et conditionne le « temps » et les saisons à Monatéle. Le tableau 5 nous représente ainsi les précipitations et les températures moyennes de Monatéle.

Tableau 5 : Précipitations et températures moyennes annuelles à Monatéle

Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jui	Aout	Sep	Oct	Nov	Déc	Moyenne annuelle
Précipitation (en mm)	15	39	131	179	215	168	122	176	301	316	102	16	1780
Température (en °C)	25	26	26	26	25	24	23	23	23	24	24	25	26

Source : fr.climate-data.org/location, 2016

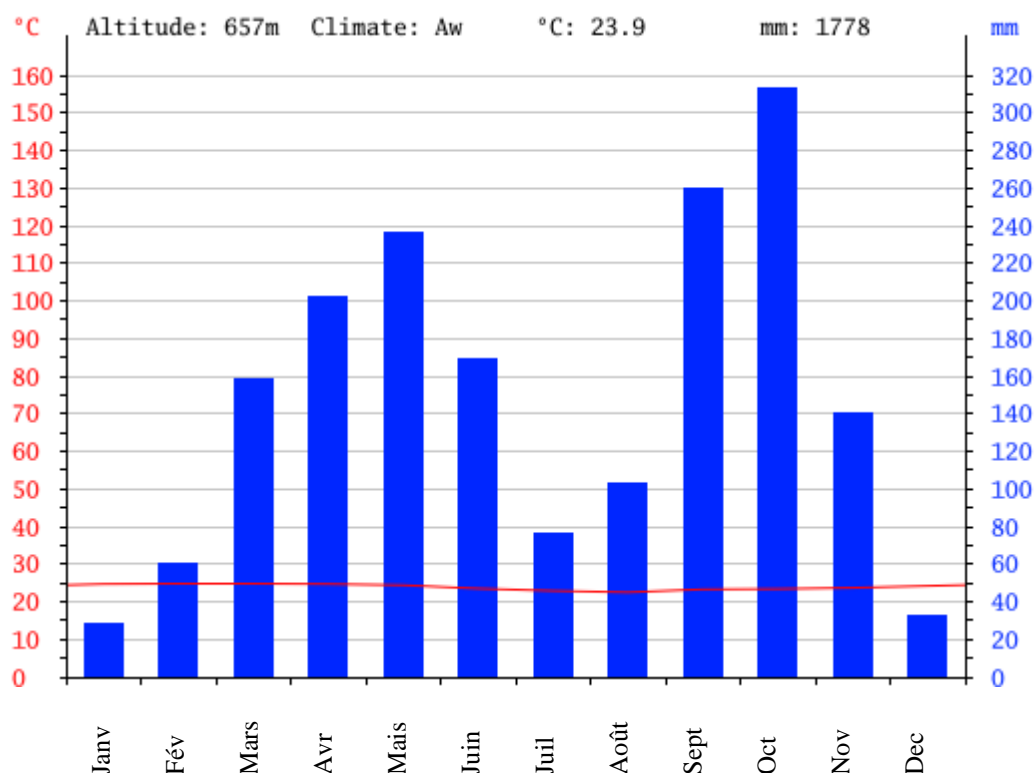


Figure 6 : Diagramme ombrothermique de Monatéle

Source : fr.climate-data.org/location, 2016

Nous retenons de ces données climatiques que le climat de Monatéle se découpe en périodes sèches et périodes humides. Prises en compte dans l'organisation du tourisme, ce découpage périodique permet d'identifier les saisons propices aux activités touristiques et celles qui sont le moins. Par conséquent, le climat se démarque comme un élément primordial dans la régulation de l'activité touristique. La saison pluvieuse transforme les pistes et routes rurales en borbier impraticable. Par contre en saison sèche, l'accessibilité aux sites est commode mais peut être inconfortable en raison de la forte présence du nuage de poussière qui s'élève au moindre passage d'une moto ou d'un véhicule. Néanmoins, la saison sèche se révèle comme étant la plus hostile aux activités touristiques. Nous pouvons ainsi représenter les saisons d'affluence des touristes à Monatéle en deux:

- La petite saison du flux moyen des touristes peut s'étendre de mi-juin au début du mois d'Août.
- La grande saison de sollicitation de la destination Monatéle quant à elle peut couvrir la période allant du mois de décembre à mi-mars.

L'absence d'arrêt prolongé de la saison pluvieuse va caractériser la variation relative d'un autre attrait naturel de notre zone d'étude : la végétation.

III.1.2. Une flore verdoyante, hétérogène et séduisante

Les caractéristiques du climat régnant dans la localité de Monatéle donnent lieu à une végétation plus intense de type forêt dense. En effet, Monatéle appartient à la zone du plateau Sud-camerounais où dominent les essences édaphiques équatoriales. La formation végétale qu'on observe dans la localité est celle de la forêt dense humide sempervirente et semi-caducue (photo ci-dessous)



A : Le Baobab, l'arbre à palabre chez les Eton et plus particulière chez les « Isok » peuple vivant sur les berges de la Sanaga.

Photo 1 : une vue de la forêt à Monatéle

Source : Enquête de terrain Sept. 2015, © BENGUE

C'est ainsi qu'on retrouve dans le secteur Nord-Est de Monatéle (Kougouda, Poupouma) et Est (Nkol Tomo I, Ebanga), une végétation plus dense parsemée d'essences précieuses (voir tableau N°). Le long des rives de la Sanaga et le secteur Nord (Nkolkossé, Nkolossanaga) se caractérisent par la forte présence des palétuviers et des lambeaux de forêts, avec quelques plaques de savanes arborées ou arbustives. Les secteurs Sud-ouest (Ossebe,

Nlonbong II) et Ouest (Tala, Ekouda) quant à eux sont peuplés par une forêt équatoriale humide qui continue de résister à l'avancée de la savane causée par la déforestation.

Tableau 6 : Quelques essences précieuses de l'arrondissement de Monatéle

Nom commercial	Nom en langue locale	Nom scientifique	Utilisation
Moabi	Adjap	Baillonellatonos perma	- Construction - Fabrication des meubles
Iroko	Abang	Chlorophora excelsa	- Construction - Fabrication des meubles
Sapeli	Assié	Entandrophragma cylindric	Construction - Fabrication des meubles
Bubinga	Essingang / Oveng	Guibantia tesmaniri	Fabrication des meubles très prisés
Dibeton	Bibolo	Lovea trichiloides	Fabrication des meubles
Ayous	Ayos	Tiplochiton scleroxylon	
Okan	Adoum	Cyclocodiscus / Gabumensis	Construction
Mukumari	Ebe	Cordia ssp	Construction
Emien	Akouk	Alstona ssp	Médicale
Tali	Elon	Erythrophleum ssp	Mystique
Fromager	Douma	Ceiba pantandra	Mystique
Ilombocaraboard	Oteng	Pychnanthus angolensis	Construction
Alep	Oman	Desborbesia glaucensescens	Construction
Ebene	Memivria	Diospiros classifora	

Source : MEVO Thomas Armand (1997)

En général, on remarque un accroissement rapide et spontané du palmier à huile dans les jachères et friches. On note également la présence du raphia le long des cours d'eau, ainsi que d'autres essences précieuses qui poussent de manière isolée. Les strates de sissongo et d'Euopatorium odoratum (Apatbikorgo en langue locale) sont tellement rependues sur des espaces agricoles tel que le présente la photo 2.



Photo 2 : colonisation de l'espace agricole par le sissong et l'*Europatorium odoratum*

Source : Enquête de terrain Sept. 2015, © BENGUE

En plus de ces espèces sauvages, il faut ajouter la forte présence des fruitiers comme le manguier, les orangers, les pruniers, les avocats, pamplemoussier, papayers, ainsi que des champs de cacaos, de tomates et ananas qui dominent dans la localité. Ces arbres fruitiers donnent à la végétation naturelle une coloration humaine, favorable aux randonnées naturelles, l'écotourisme, au tourisme de santé et à la recherche scientifique (voir tableau 7). Dans son ensemble, les données végétales du territoire de Monatélé constitue, ce malgré leur relative dégradation, des attraits touristiques favorables à l'écotourisme et au tourisme de santé que l'on peut valoriser.

Tableau 7 : Quelques plantes médicinales de Monatélé

Plantes	Composition	Maladies
Ekouk	Ecorce+eau laisser au soleil et boire après 2heures	Paludisme
Papayer	Imbiber de la serve sur la dent malade	Mal de dents
Aboe	Bouillir les feuilles et boire	Anémie
Fromager, Manguier	Mettre la sève sur la dent malade	Mal de dents
Maobi, Bosse Clair	Ecorce +eau bouillir et boire à tiède	Mal de dos
Mien	Ecorce +eau et boire	Paludisme

Source : PDCM 2015

III.1.3. Une faune riche mais menacée

La faune sauvage de Monatélé, dépendante de son couvert végétale et de son climat, était auparavant d'une grande diversité comme le laissent percevoir les peaux de panthère, les têtes cornées des buffles, et quelques défenses d'éléphants détenues par certains notables

Eton. De nos jours, ces grands herbivores ont disparus des forêts de Monatéle, exterminés par le braconnage intensif, déboisement croissant, les feux de brousses permanent, la création des champs et l'extension ininterrompue des villages. Néanmoins sont restés conserver dans les brousses, de petites bandes de lièvres, de mangoustes, porc-et-pics, hérissons, divers petits rongeurs, oiseaux et reptiles. On y trouve encore quelques hippopotames, les antilopes, les buffles et serpent boas dans les différents Ilots de la Sanaga (Tsalla Messi A. 1996).

III.1.4. Un relief hétérogène plus ou moins accidenté

L'arrondissement de Monatéle se situe sur le « plateau Sud-camerounais » qui couvre la région du centre. Dès la traversée de Yaoundé, ce relief s'estompent en allant vers Monatéle, avec une décroissante l'altitude de l'ordre de 100m à 650m. Le relief se relève doucement dans les escarpements de la plaine côtière Sud-ouest avant de rejoindre le plateau de l'Adamaoua par l'intermédiaire des dépressions et des massifs granitiques (BEKONO Martin C. 2013). En effet, de part sa configuration en interfluves plus ou moins soulevés jusqu'aux abords de la Sanaga, le relief de Monatéle peut être découpé en trois unités topographiques.

❖ Le long de la Sanaga et de son principal affluent le Mbam, l'altitude varie entre 350m et 400m en allant d'Ossebé-Ntol vers Nkolossananga. Le fleuve Sanaga constitue le réseau hydrographie le plus important de la localité de part son volume pouvant dépasser les 6000 m³/s en fonction des saisons de l'année. C'est ainsi que Monatéle bénéficie de la plage la plus longue de la Sanaga dans la Lékié (environ 2 km, voir), qui constitue un magnifique exutoire où règne un climat doux et frais invitant la curiosité des visiteurs qui en même temps pourra contempler les va-et-vient des piroguiers pêcheurs et « creuseurs de sable ». Ce pendant, cette plage n'est vouée aujourd'hui qu'à l'exploitation du sable (voire planche photographique 1), l'une des principales activités économiques génératrices des revenus de la mairie comme le montre le tableau des recettes communales de 2008-2009.

Tableau 8 : Recettes communales 2008-2009

Poste de recettes	Réalisations 2008	Réalisations 2009	Ecart (FCFA)	Taux (%)
Produit de sable	43.897.000	43.025.000	+ 872.000	+01,98
Loyer communal	9.862.500	9.022.500	+840.000	+08,52
Droit de quai	5.298.650	1.989.650	+3.309.000	+62,44
Droit de place	1.791.250	862.600	+928.650	+51,84
Impôt libératoire	720.950	1.113.850	+607.100	+84,20
Total	62.756.350	57.173.600	+5.582.750	+08,89

Source : BEKONO M. 2013



Photo1: *une vue de la Sanaga à Monatéle*



Photo : *dépôts de sables le long de la plage*



Photo 3: *une vue du couché du soleil à la plage*



Photo 4 : *Camion sortant chargé de sable à la plage*

Planche photographique 1: plage de la Sanaga à Monatéle dominée par l'extraction de sable

Source : Enquête de terrain Sept. 2015, © BENGUE

Pourtant, la Sanaga et ses principales Ilets se révèlent comme étant le grand atout touristique (favorable à l'écotourisme) et avantage comparatif dont dispose Monatéle s'il elles étaient exploitées à ces fins. Même les populations de la localité reconnaissent ce potentiel de la Sanaga tel que nous l'ont révélé les enquêtes de terrain à travers les statistiques du graphique des attractions touristiques de Monatéle (voire figure ci-dessous)

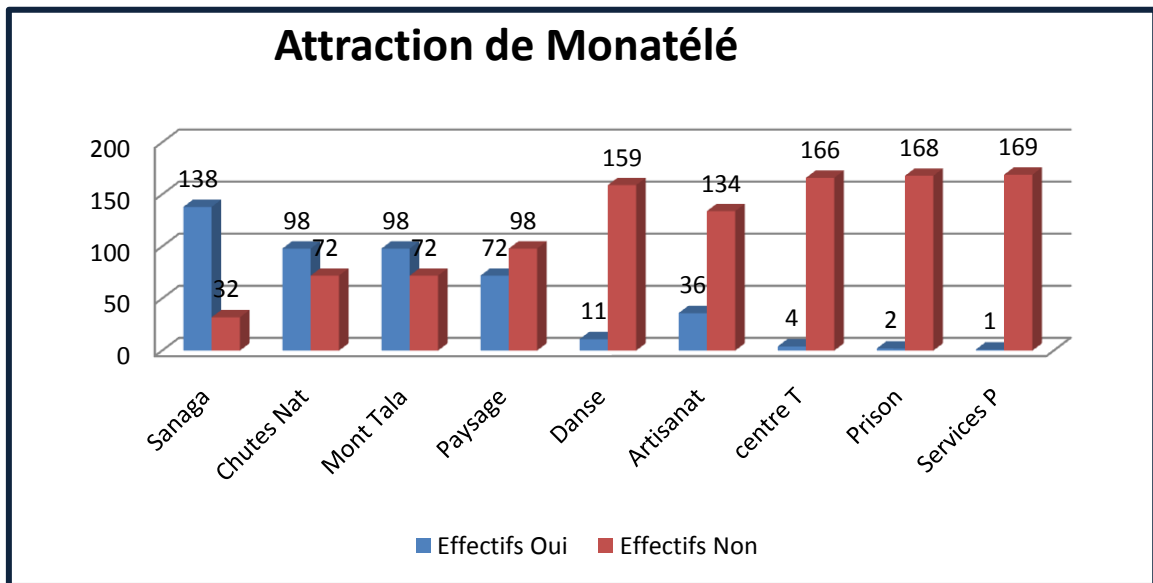


Figure 7 : Avis des enquêtés sur les atouts touristiques de Monatéle

Source : Enquête de terrain Septembre 2015

❖ La bande située de part et d'autre sur la ligne Monatéle-Obala et qui couvre les localités telles que Poupouma, Kougouda, Ebanga, Nkoltomo I, connaît des altitudes plus ou moins accidentées allant de 400m à 550m. c'est la vallée de la rivière Lékié, l'un des importants affluents de la Sanaga et qui porte le nom du département dont Monatéle est le chef-lieu. Sur le parcours de son lit qui le mène vers la Sanaga, cette rivière de part la morphologie du relief, connaît des chutes dont l'exemple le plus éloquent est celle située au cœur de la forêt de Poupouma (voir planche photographique 2) à une quinzaine de kilomètre de la ville de Monatéle et qui demeure jusqu'ici un lieu mythique. Selon la légende racontée par les natifs de la localité lors de notre enquête de terrain, c'est dans cette forêt que se réfugient la plus des ancêtres décédés. Ainsi pour y accéder, il faut être accompagné par un initié ou un natif de la localité. Il est en est de même des chutes de Lebang où l'accès se fait par navigation dans les conditions aussi périlleuses.

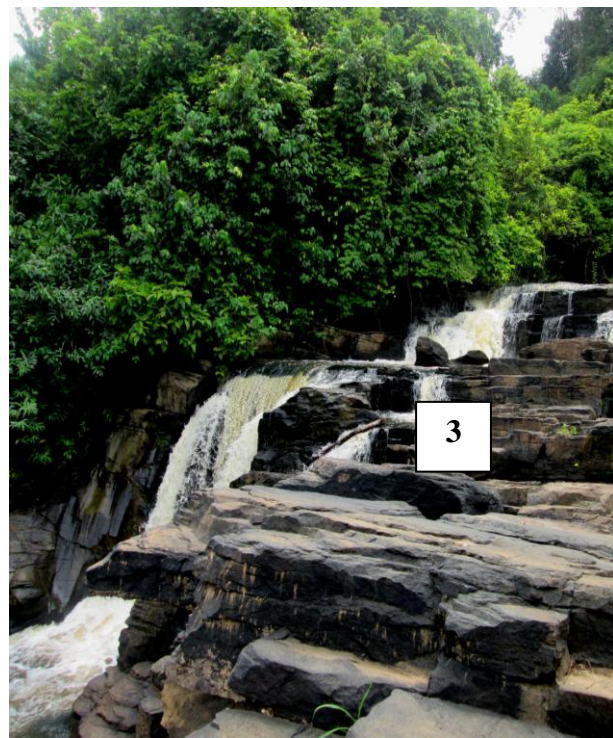


Photo 1 : la rivière Lékié, nom que porte le Département. **Photo 2** : une chute de 7 mètre de hauteur environ

Photo 3 : une vue des magnifiques rapides avant la chute

Planche photographique 2: Le majestueux lit de la Lékié et chute à Poupouma

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

❖ Les côtes les plus hautes quant à elle se retrouvent aux approches des arrondissements d'Okola et Evodoula avec les altitudes situées entre 550m et 600m. Ces cotes surplombent les vallées qu'arrosent les rivières Lékié et Ngobo. C'est l'ensemble du relief le plus accidenté de Monatéle marqué par des épanchements de roches et de cônes par endroits. Le plus haute sommet de Monatéle, en l'occurrence le mont-tala, se situe dans se socle et culmine à près de 800m au milieu d'une forêt. En effet, le mont-tala est un majestueux massif rocheux situé à

15km de la ville de Monatéle dans la localité dont il porte le nom. Il se caractérise par un tapis herbeux sur ses versants et l'absence d'arbre jusqu'à son sommet. A partir de son sommet, l'on peut contempler la beauté du paysage forestier et apercevoir quelques habitats du village Tala. En outre, le mont-tala est un lieu de pèlerinage pour les Chrétiens catholique de l'arrondissement de Monatéle et ceux venant d'ailleurs. Cela s'illustre à travers l'autel de célébration eucharistique et la statue de la Marie qui ont été construit au sommet du rocher.

De part sa configuration, le mont-tala laisse entrevoir des possibilités d'alpinisme pour les amoureux du sports des montagnes et des sensations fortes. Après la Sanaga, ce site est l'un des plus grands attraits de l'arrondissement de Monatéle. L'accès à ce site se fait à pied, dans des conditions moins compliquées, par une piste rural non bitumée aménagé par un opérateur de téléphonie mobile qui a implanté son émetteur au sommet du rocher. Le visiteur en profite d'ailleurs pour contempler la beauté des champs de cacao.



Photo 1 : un flanc du mont-tala



Photo 2 : le sanctuaire de prière au sommet de Tala



Photo 3 : magnifique champs de cacao à l'entrée de Tala



Photo 4 : vue du village Tala et son paysage sur le sommet

Planche photographique 3:le mont-tala et son panorama

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

III.1.4. Des sols généralement ferrallitiques et propices à l'agriculture

Contrairement à topographie, l'arrondissement de Monatéle présente une pédologie presque uniforme dans son ensemble. Ses sols dérivent tous des sols ferrallitiques rouges ou jaunes (MEVO 1997), caractéristiques de la majorité des sols des régions du Centre et du Sud qui connaissent une forte pluviométrie (1500mm à 2000mm/an). Néanmoins, en fonction de la texture et de la topographie, il en ressort plusieurs variétés d'un même type sols. C'est ainsi qu'on retrouve les sols alluviaux sur les crêtes des collines dans les zones à hautes altitudes. Le plateau de la Sanaga couvrant les localités telles que Monatéle-ville, Nkolkossé, Ebolmongo, se caractérise par des sols sableux-limoneux ou encore sableux-limoneux. Les sols des zones situées aux abords des rivières Lékié, Ngobo et du fleuve Sanaga sont quant à eux argileux-limoneux et sableux.

Si nous tenons compte de la production agricole des populations de Monatéle, ces sols sont encore bien fertiles en général. L'agriculture dans la localité est très variée et se caractérise par la cacao-culture, les amandes de palmiers et le vivrier marchand. La cacao-culture en particulier fait la fierté des populations locales. Le vivrier est composé des tubercules (manioc, ignames, macabo, bananier plantain, etc.), des légumes sauvages et cultivés et des fruitiers (oranges, pamplemousses). La figure ci-dessous nous présente la superficie, le chiffre de production de quelques cultures maraichères et leurs producteurs à Monatéle, avec la tomate comme produit prisé. Le visiteur qui séjourne à Monatéle peut en profiter pour découvrir ces pratiques et techniques agricoles favorables à l'agrotourisme.

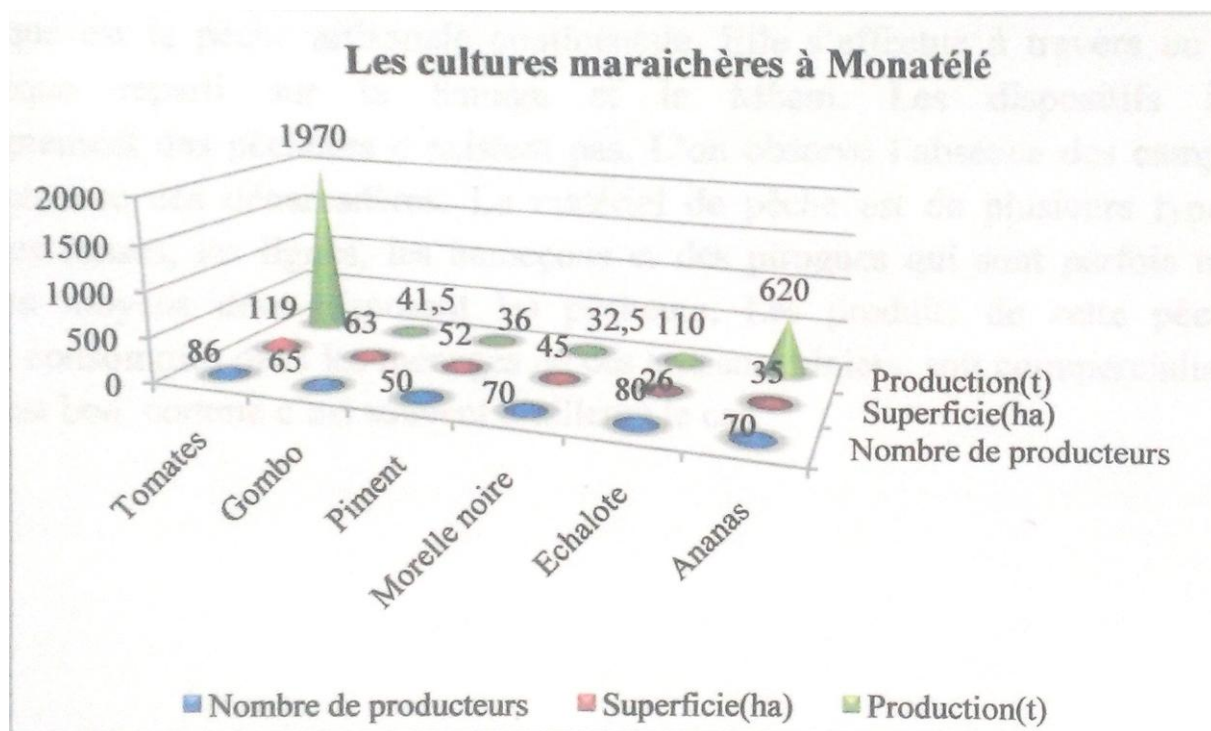


Figure 8 : La production du vivrier marchand à Monatéle

Source : DDADER de la Lékié, enquête de terrain Mars 2016

Monatéle est donc un excellent grenier et l'une des mamelles nourricières de Yaoundé en produits vivriers. Selon la figure sur la production du vivrier marchand de la localité, il apparaît que c'est la tomate qui est la spatialité des Eton (voire photo 3)



Photo 3: La tomate : principale culture maraichère de Monatéle

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

III.1.5. L'importance du milieu naturel dans le développement du tourisme à Monatéle

Sur le plan naturel, Monatéle regorge de nombreux attraits comme la plage de la Sanaga, le mont-tala, les grottes, des paysages pouvant soutenir le développement des activités touristiques telles que le trekking, le tourisme rural et agrotourisme, voire l'écotourisme et le camping naturiste dans un environnement climatique propice dans ses grandes lignes. Ce pendant, il faudra compter sur les potentialités humaines pour rendre l'environnement plus attractif.

III.2. Une richesse culturelle matérielle et immatérielle diversifiée mais en manque de dynamisme

Au regard des données orales et archéologiques, Monatéle est une ancienne terre d'occupation des peuples Eton. Même si l'on retrouve quelques allogènes (maliens, Nigériens, Bamiléké) au centre ville. Les Eton, principale groupe ethnique de l'arrondissement de Monatéle du point de vue culturel et politique sont généralement considérés comme les plus anciens occupant de la Lékié. Séculaire, leur histoire s'est enracinée dans divers espaces, combinant parfois légende et réalité particulièrement en ce qui concerne le mouvement migratoire qui les a dirigé dans leur milieu de vie actuel.

III.2.1. L'origine et l'installation des ETON à Monatéle

Le touriste qui visite Monatéle et s'intéresse aux origines des Eton se verra certainement raconter cette histoire qui met l'accent sur l'antériorité de leur occupation de la Lékié par rapport à d'autres peuples comme les Manguissa. En effet, les Eton font partie intégrante du grand groupe Pahouine-Béti qui aurait habité primitivement un territoire situé à l'Est du plateau de l'Adamaoua (Tsala Messi, 1996). Chassé de leur ancien territoire par les

peuls (Foulbé musulmans) lors des guerres de conquêtes, les Eton vont entamer vers la fin du XVIII^{ème} siècle une longue marche migratoire qui les conduira au Sud-ouest. Ils vont s'installer dans les confluences de la Sanaga et du Mbam au début des années 1970, oubliant que leur périple ne faisait que commencer.

De nouveau chassés par les Mbum et les Babouté qui fuyaient les Foulbés tout comme eux, les Eton seront contraints d'entamer une fois de plus une longue marche qui va les amener à traverser la Sanaga. Selon l'histoire racontée par les anciens lors de nos entretiens dans les chefferies, cette traversée qui s'était effectuée par vague successive eut lieu vraisemblablement à endroit appelé Elig-nkoulou sur le dos d'un « serpent mystérieux » nommé « Ngang Medza ». Ayant ainsi gagné l'autre rive de la Sanaga et craignant d'être de nouveau rattrapé par leurs bourreaux, les Eton s'éparpillèrent dans toute la Lékié. D'après ladite légende, ceux de Monatéle auraient été les tout derniers à traverser le fleuve et se fixèrent sur leur territoire d'habitat actuel.

A cet endroit, la grande communauté que constituait alors le grand peuple Eton de Monatéle se disloqua de nouveau. Du noyau initial, plusieurs clans se constituèrent et chacun alla s'établir sur une terre précise : les Ezok demeurèrent dans les environs de la Sanaga. Au total, Monatéle compte en moyenne quatorze (14) clans, parmi lesquels les Menyembassa, Mvog-kani, Ekot, Bekassa. Ces clans sont repartis dans les sept (07) groupements, de soixante-dix-neuf (79) villages, dirigés par les chefferies traditionnelles, signe que ces clans ne sont pas anarchiques. La chefferie supérieure de Nkolkossé (photo 11) du clan Ezok en est un bel exemple.



Photo 4 : Chefferie supérieure de Nkolkossé, un symbole du pouvoir traditionnel Eton

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

En outre, devenu arrondissement depuis le 06 juin 1964, Monatéle tirerait son nom de deux versions différentes selon l'histoire de son peuple. Pour certains traditionalistes, « Monatéle » aurait été tiré du nom d'un petit cours d'eau qui coule à l'entrée Nord du centre urbain. Les deux versants de ce dernier étant particulièrement glissants pour les piétons jadis, de ce fait Monatéle signifierait en langue locale « mon atel » c'est-à-dire « la petite glissade ».

Par contre, les modernistes soucieux de défendre leur cité qui est resté longtemps reléguée au rang de « petit village » malgré son statut de chef lieu du département de la Lékié, donnent une signification de bravoure pour son passage en ville. Pour eux Monatéle signifierait « l'enfant debout ». Pour venter cet « enfant debout », ils s'appuient sur les différentes visites effectuées par le chef de l'Etat Paul BIYA dans leur cité respectivement en 1992 et en 2004.

En bref, quelque soit l'origine ou la signification de son nom, Monatéle aujourd'hui est fière d'être en même temps arrondissement et chef lieu du département de la Lékié. Chef lieu peuplé par une population qui s'y est enracinée avec son histoire et sa tradition. Histoire et tradition, qui malheureusement comme celles de la plupart des peuples dont les cultures n'ont pas eu la chance d'être consignées par écrit par leurs dépositaires, sont presque exclusivement orales. De même, l'absence de sites archéologiques ou d'un musée de conservation célèbre et prestigieux pouvant attester l'histoire ou la tradition Eton et susciter l'intérêt des visiteurs est remarquable.

III.2.2. Le patrimoine culturel de Monatéle : un facteur de développement du tourisme culturel

Pendant leurs mouvements migratoires, les Eton ont transporté avec eux leurs us et coutumes. Ces us et coutumes existent encore de nos jours, telles qu'en témoignent les nombreuses richesses artistiques et culturelles qu'on retrouve chez les Eton de Monatéle. En effet, le patrimoine culturel du peuple Eton peut être perçue dans sa diversité folklorique qui se manifeste à travers l'art, ses danses traditionnelles, ses rituels ou encore ses jeux.

III.2.2.1. Le patrimoine culturel matériel

Le patrimoine culture matériel renvoie aux éléments physiques, concrètes, aux traces palpables d'une civilisation, notamment des vestiges historiques telles que les sites archéologiques, les monuments ou encore des objets d'art. De ce fait, il existe une activité artisanale variée sur le territoire des Eton de Monatéle dont les produits peuvent être emportés comme souvenir par les touristes. Parmi ces activités nous avons :

- ❖ **La vannerie** qui s'illustre à travers la fabrication des paniers, des greniers, des séchoirs, ou les nattes servant de toiture biologiques de maisons peu chères. Tous ces objet sont faits de manière traditionnelle, à l'aide du raphia (Zam en langue locale) ou du rotin comme l'illustre la planche photographique ci-dessous.



Photo 1 : Confection d'un panier en raphia



Photo 2 : Fabrication des nattes en raphia pour toit



Photo 3 : Tabouret en raphia



Photo 4: Etagère et chaise en rotin

Planche photographique 4: Quelques objets de la vannerie traditionnelle de Monatéle

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

- ❖ **La sculpture du bois**, même si elle reste encore peu développée, s'aperçoit à travers la fabrication des mortiers, des ustensiles de cuisine, des instruments de musique tels que les tambours et les balafons ou Mendzang en langue locale (Planche photographique 4).



Photo 3 : *Une exposition de mortier*



Photo 4 : *Un atelier de fabrication du Medzang*



Photo 3 : *Ustensiles de cuisine en bois*



Photo 4 : *Une exposition de Tambours*

Planche photographique 5: les petits métiers traditionnels du bois à Monatéle

Source : enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

- ❖ **La forgerie** est également présente et se manifeste par la fabrication artisanale des outils agricoles et de chasse comme les houes, machettes, lances, pioches et râtaux. On note également la présence des petites forgeries de fabrication des marmites à l'aide de matériaux de récupération en aluminium tels que les vieilles tôles (photo 19).
- ❖ **L'art culinaire** est également riche chez les populations de Monatéle. C'est ainsi qu'on y retrouve les plats traditionnels faits de légumes tels que, le « Mpkwem » fait à base des feuilles de manioc et de noix de palmes, le « Sanga » (mélange de maïs et de légume), ou encore l'Okok qui est un plat très apprécié chez les Eton (voir figure 13). Nous avons également le « Ndomba » de poisson sanaga, d'escargots ou de rat palmiste, le mets d'arachides appelé « Nnam owondo » en langue locale et la cueillette du vin de palme appelé « Matango » en langue locale. Tous ces mets se retrouvent dans les restaurant à l'aire communément appelés tournedos.



Photo 5 : Fabrication artisanal des marmites

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE.

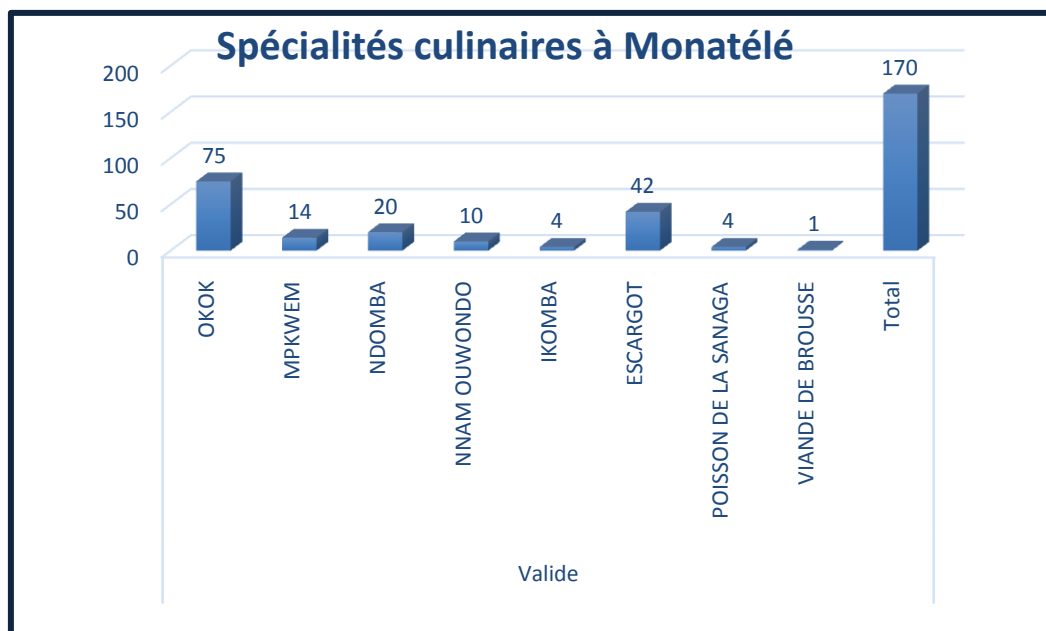


Figure 9 : Avis des populations sur les spécialités culinaires de Monatéle

Source : Enquête de terrain Septembre 2015

Au total, la production artisanale à Monatéle est disséminée dans tous les villages de la localité et peut susciter l'intérêt des touristes. Cependant, cet artisanat reste encore sans idées novatrices, les artisans renfermés dans les villages enclavés exposent leurs produits le long des pistes rurales mais ceux-ci s'écoulent difficilement. De même, les techniques utilisées

restent ancestrales et la petite industrie demeure encore familiale et vouée à l'autoconsommation, loin des yeux des visiteurs.

II.2.2.2. L'héritage folklorique

Composé des rites, jeux et danses traditionnelles, le folklore est « l'ensemble des productions immatérielles et orales » d'un peuple ou d'une région. Selon AISNER (1983), le folklore « aide à raviver le passé et ses symboles et témoigne à sa façon, de l'abondance par la diffusion de couleurs, de densité, de gaieté et de joie de vivre généralisée ». Ainsi, dans l'arrondissement de Monatéle la culture uniforme des Eton est symbolisée au travers de leur richesse folklorique composée de :

- ❖ **Les rites** : entendus comme l'ensemble des cérémonies prescrites dans une tradition. Chez les Eton de Monatéle, cet ensemble se compose notamment, du « Tso'go » qui est un rite de purification consistant à « laver » une personne d'un mal commis (accident de circulation, inceste) ou d'un mal psychologique. Nous avons également le Mbabi ou le Sessala (rite de bénédiction), le Mbom « chance » (rite de courage et bravoure), le Meban'ga (rite de longévité), etc. Ces rituels, pour la plus part se déroulent généralement la nuit (voir photo 20). Malgré leur disparition engendrée par le « modernisme », ces rites constituent un socle pour le tourisme et plus particulièrement le tourisme de santé.

- ❖ **Les danses et jeux traditionnelles** : tout comme les rites l'on rencontre une multitude de jeux et danses traditionnelles prestées lors des grands meetings politiques, l'installation d'une autorité administrative et autres événements culturels. Dans la rubrique des danses nous avons ; l'Ewango (photo 21) qui est une danse exécutée lors d'événements heureux (bonne récolte, mariage, naissance des jumeaux, etc), l'Essani danse mortuaire organisée à la suite du décès d'un patriarche, le Minkout organisé par les guérisseurs traditionnels et visant à chasser les esprits maléfiques qui possèdent un individu ou une communauté. Le Bikutsi, comme chez tous les Beti, reste la danse la plus célèbre et la plus vulgarisée sur le plan local et national. Toutes ces danses se font à l'aide des rythmes et percussions sonores retentissant des tam-tams, tambours, mendoza et guitare traditionnelle (Mbet en langue locale), pendant les danseurs arborant une tenue traditionnelle exécutent des pas de danse particuliers. Pour faire connaître leurs danses, les Eton de Monatéle se sont organisés autrefois en groupes, dont les plus populaires sont les « Bérets vert » d'Emana et le groupe « Medzang-binon » d'Eyen-meyong, qui formèrent de grands artistes bikutsi de renommée nationale. Malheureusement, ces grands groupes qui animaient les soirées et bals dansant et attiraient les populations venant d'ailleurs tous les week-ends à Monatéle n'ont laissé que leur histoire à la place de leur existence réelle. Il en est de même pour les danses et jeux traditionnels qui se font remplacer par les musiques étrangères. Tout comme les danses traditionnelles, les Eton comptent de nombreux jeux, notamment le « SONGO A NKO » qui se joue avec les grains d'un arbre appelé « Ezezang », le « Mezing » qui était le jeu le plus célèbre et pratiqué à l'occasion des réjouissances et de retrouvailles entre peuples voisins dont les vainqueurs ou champions étaient adulés et fêtés avec faste. Ces nombreux jeux sont également en voie de disparition à cause de l'arrivée des jeux plus modernes comme le football.



Photo 1 : *Le rite du Tso'go*



Photo 2: *La danse d'Ewango*



Photo 3 : *Championnat africain de lutte à Monatéle (2013)* **Photo 4 :** *Le Songo A Nkog*

Planche photographique 6 : exemple danse, rite et jeu traditionnelle chez les Eton

Source : ©lepeuple-eton.com, Mars 2016

III.3. L'offre touristique aménagée

L'offre touristique aménagée se constitue des structures d'hébergement et de restauration, qui de près ou de loin sont destinées à faciliter le développement du tourisme. Ces services touristiques offerts par les différents acteurs du tourisme se joignent aux activités récréatives mises à la disposition des touristes. Même si à Monatéle il en existe très peu, quelques structures pouvant offrir un séjour agréable, riche en couleur et souvenir se démarquent.

III.3.1. Une seule infrastructure touristique dans l'ensemble de l'arrondissement de Monatéle : le complexe du centre touristique

Situé au bord de la Sanaga, le « centre touristique » est une structure dont le projet entrepris par le Maire actuel de la municipalité prévoyait un complexe composé de ; un établissement d'hébergement constitué des chambres de couchage traditionnelles et modernes, deux restaurants, une salle de conférence, un night-club, un espace vert constitué des essences locales, un club de lutte traditionnelle et de pirogues à moteurs modernes (CANA-MONAT LINE) pour les balades sur le fleuve Sanaga. Malheureusement de ce projet porteur pour le tourisme, il n'y a que l'existant de l'établissement d'hébergement et de ses composantes

(chambres de couchage, restaurants, salle de conférence), et un espace vert qui font plus ou moins état des lieux de l'existant du dit projet. Les autres éléments n'ayant pas vu le jour ou alors ont été abandonnés à cause du manque d'effets escomptés.



Photo1: *Une vue panoramique du complexe*



Photo 2 : *Chambres de couchage*



Photo 3 : *L'un des restaurants du complexe*



Photo 4 : *L'orchestre Medzang du complexe*

Planche photographique 7: le complexe du « centre touristique »

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

III.3.2. Le sanctuaire Marial de Tala, une opportunité pour le tourisme religieux

La petite localité de Tala située à une dizaine de kilomètres de la ville de Monatéle est la référence de l'Eglise catholique dans l'arrondissement. Elle abrite une paroisse, Saint-Luc de Tala, qui fait d'elle une localité à vocation religieuse, une terre sainte et par conséquent favorable au développement du tourisme religieux. La paroisse œuvre ainsi à la construction des sanctuaires et des grottes destinées aux pèlerinages, aux retraites spirituelles des chrétiens. On observe ainsi une affluence des chrétiens, venant d'ailleurs, pendant la période de Pâques et de fin d'année, qui viennent assister aux célébrations eucharistiques du sanctuaire du Mont-Tala et du sanctuaire marial construite dans la localité (voir photo 6 ci-dessous).



Photo 6: Une vue du sanctuaire mariale de Tala

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

III.3.3. Les espaces de loisir et détente

Monatélé compte des espaces de loisirs et de détente, malgré leur nombre réduit et leur concentration au centre-urbain. Ces espaces sont majoritairement constitués de bars dancing, restaurant riches en mets locaux et qui permettent de découvrir les spécialités culinaires des Eton, les « club-songo » et surtout les « club-matango » qui sont les lieux de vente du vin de palme très sollicité tant par les populations locales et que les visiteurs. La municipalité a également doté sa cité d'une bibliothèque pour les amoureux de la lecture. De même, l'habitat rural représente aussi un attrait pour la détente des touristes. Les habitants des grandes villes et les étrangers peuvent être émerveillés et se dépayser en voyant les constructions rurales, faites pour la plus part en terre battue avec des toits en raphia (voir planche photographique 8).

S'ajoute également dans la liste des atouts touristiques aménagés de Monatélé, la place du marché communautaire qui offre aux visiteurs les différents produits du terroir, le Monument de ses quarante années d'existence aménagé au plein centre de la ville par l'exécutif communal en 2004 et dénommé monument de la solidarité (voir planche photographique 8). Monatélé offre également au tourisme de meilleures conditions de voyage en toute sécurité grâce à l'existence d'une agence de transport interurbain reconnue par le Ministère des transports.



Photo 1 : *Un snack-bar dancing*



Photo 2 : *La beauté de l'habitat rural*

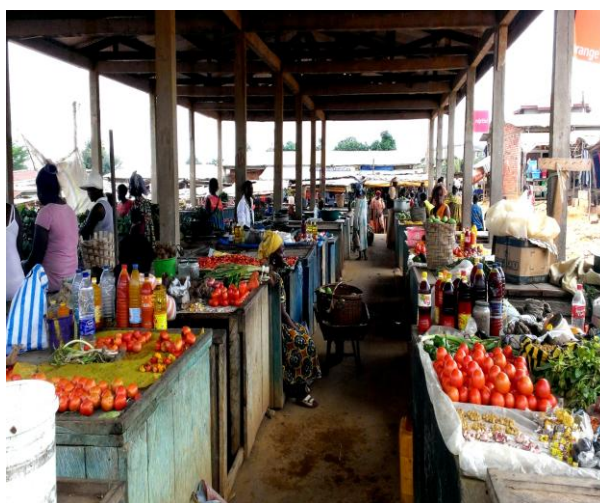


Photo 3 : *Un marché communal riche en produit locaux*



Photo 4 : *Le monument de la solidarité*

Planche photographique 8: Quelques lieux de loisir et détente à Monatéle

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

CONCLUSION PARTIELLE

On peut observer au terme de ce chapitre sur les atouts touristique de Monatélé qu'il y a des potentiels à mettre en valeur : les paysages, des montagnes, la flore, les rites, les danses et jeux traditionnelles, la chaleur de l'accueil. Monatélé dispose donc des ressources touristiques riches et diversifiées, mais qui restent cependant peu mises en valeur et n'attirent presque pas les visiteurs. D'où la question de savoir : quels sont les obstacles au développement du tourisme à Monatélé ? Dans le chapitre suivant, nous proposons de faire ressortir ces obstacles.

CHAPITRE IV :

**LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DU
TOURISME A MONATELE**

Le chapitre précédent, qui portait sur les atouts touristiques, a établi un état des lieux des activités du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle. Comme dans tous les pays, ces activités sont organisées par une législation qui régleme le secteur. L'Etat, principal acteur concerné, définit la politique et les orientations touristiques du pays afin de permettre leur bon fonctionnement. Ainsi, l'Etat camerounais dans le cadre de promotion du tourisme a défini des orientations à travers le Ministère du tourisme et loisirs. Cependant, les activités touristiques dans le chef lieu du département de la Lékié peinent à connaître une certaine visibilité. Le présent chapitre se propose donc de faire une analyse des fondements de ce dysfonctionnement. Il s'agira de présenter les raisons qui expliquent l'absence du développement du tourisme dans la zone. Dans cette optique, nous allons entreprendre un recensement des problèmes les plus contraignants auquel le développement du tourisme à Monatéle fait face. Sans prétendre être exhaustif, nous traiterons tour à tour des problèmes liés à l'environnement socioculturel, à l'organisation administrative et structurelle, et au plan économique. Et en fin, nous allons procéder à une synthèse de l'analyse AFOM.

IV.1. SUR LE PLAN SOCIOCULTUREL

La valorisation des atouts touristiques de Monatéle présente plusieurs lourdeurs socioculturelles qui handicapent leur mise en tourisme effective. Parmi ces lourdeurs, nous avons l'ignorance de la population locale, l'égoïsme de l'élite et le déplacement massif des jeunes vers les villes.

IV.1.1. L'ignorance des populations locales en matière de tourisme

Le manque de culture touristique chez les populations d'une localité qui abrite des potentialités, aussi importantes soient-elles, est un facteur très limitant du développement des activités touristiques. Ce manque de culture touristique est caractérisé par l'exploitation et le mode de gestion des ressources touristiques qui demeurent artisanaux. En effet pour les populations de Monatéle, le tourisme n'est pas un élément de leur coutume et n'est qu'une « activités des riches ». Par conséquent, le tourisme ne fait pas partie de leurs activités prioritaires, ni secondaires comme l'ont révélé nos enquêtes de terrain (voir figure 14). Les activités susceptibles de retenir l'attention des potentiels touristes comme l'artisanat, sont juste pratiquées en période de « passe-temps » le soir après le retour des champs et sont vouées à l'autoconsommation. Aucune attention particulière, dans le but d'en faire une source d'attractivité des visiteurs ne leur est donc portée et la pratique reste rudimentaire. Ceci justifie l'absence des véritables ateliers d'artisanat, ainsi que des syndicats d'initiative dans tout l'arrondissement. Les quelques rares artistiques qui existent ici évoluent en rangs dispersés, du fait de manque de centre artisanaux et des foires d'exposition.

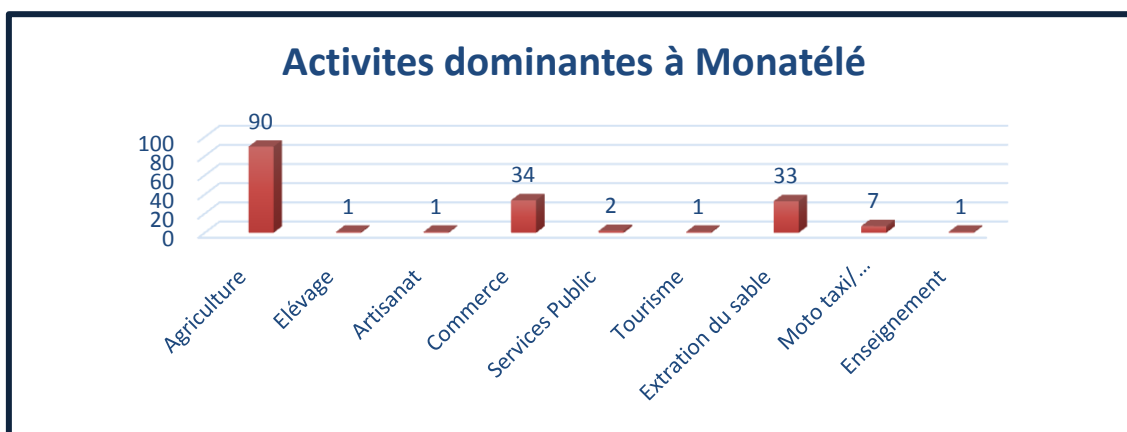


Figure 10 : Avis des populations sur les activités économiques dominantes à Monatéle
Source : enquête de terrain Septembre 2015

De même, on note une inorganisation du secteur culturel. Si la culture fait la réputation de certaines localités du Cameroun en matière de tourisme, comme c'est le cas avec la région de l'Ouest, tel n'est pas le cas à Monatéle. Le patrimoine culturel pourtant riche de jadis de jeux, danses et contes est en voie de disparition, fautes du manque de festivals culturels. Les quelques éléments de ce patrimoine qui subsistent, en l'occurrence les danses traditionnelles, ne s'apparentent plus qu'à de simples mises en scène à la recherche d'une rémunération lors des meetings politiques, principal motif des visiteurs dans la localité (voir figure ci-dessous) ou encore lors de l'installation d'une nouvelle autorité administrative ou traditionnelle.

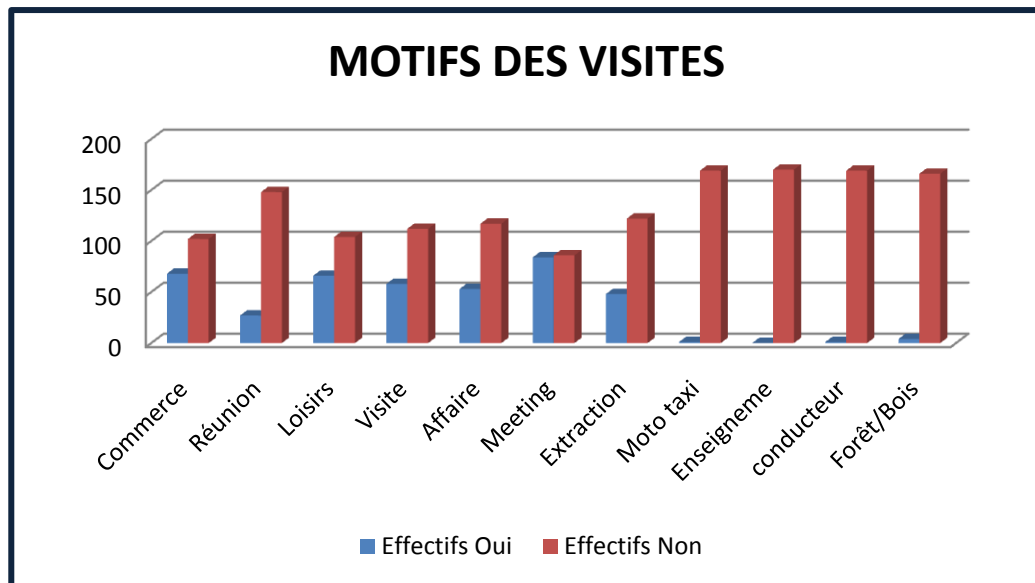


Figure 11 : Avis des populations sur les motifs des visiteurs à Monatéle

Source : Enquêtes de terrain Septembre 2015

Par ailleurs, Monatéle se caractérise également par une inexistence d'un musée où peuvent être dévoilés les vestiges de l'histoire du peuple Eton et son art. La chefferie traditionnelle, seul endroit où nous pensions retrouver les traces des vestiges historiques et artistiques, n'est que l'ombre d'elle-même (voir photo 7) et n'est pas prête à accueillir le visiteur qui voudrait retracer l'histoire des Eton. Il est donc clair que, comme nous l'a confié un notable lors de nos entretiens, les Eton « ont la culture de l'oubli ».



Photo 7 : Une chefferie traditionnelle en manque de dynamisme

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

Au total, l'ignorance ou le manque de culture touristique au sein des populations de l'arrondissement de Monatéle est une véritable entrave au développement du tourisme culturel dans cette localité. Pourtant, cette forme de tourisme centrée sur la culture, les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et ceux du spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil, est une aubaine pour la conservation et la diffusion du patrimoine socioculturel des peuples.

IV.1.2. L'absence de solidarité entre les élites locales

L'échec de certaines politiques de développement entreprises par l'Etat a accru les compétences de nouveaux acteurs dans la vie publique camerounaise au rang desquels, les élites. Le terme « élite » renvoie à l'ensemble de ceux qui disposent, dans une société d'un pouvoir de décision (politique, économique, intellectuel ou culturel). Dans la plupart des études qui lui sont consacrées aujourd'hui, le terme est utilisé dans un sens fonctionnel pour désigner les groupes qui, dans une société, occupent les positions de premier plan.

Depuis la libéralisation de l'économie, suite à la crise et aux effets austères des politiques d'ajustement structurel, ces personnes dotées d'aptitudes diverses dans plusieurs domaines de la vie sociale (politique, intellectuel, économique, culturel, social) ont investi l'espace public pour assurer à leur manière le développement de leur terroir (BIOS NELEM C. et all, 2006). Les plans de ce développement du terroir sont ainsi conçus au sein des associations ou comités de développement mis sur pied par l'élite urbaine ou celle résident à l'étranger. Ces associations et comités de développement permettent, de manière générale de mieux connaître les besoins prioritaires de la population locale, de même à l'élite de ne pas évoluer en rangs dispersés. Mais, si cette logique a connu un succès dans les sociétés étatiques, à l'exemple de celles de la région de l'Ouest-Cameroun, ce n'est pas le cas dans la société Béti en générale et chez les Eton en particulier.

En effet, il ressort de nos enquêtes de terrain et entretiens que, à travers une action quasi philanthropique, les élites de la Lékié en général et celles de Monatéle particulièrement s'approprient la notion du « développement local » en cours pour acquérir le « leadership » et

assurer leur promotion sociale et politique pour la plupart. Les associations qui émergent sous leur impulsion pour le développement sont des « capitaux politiques », qu'il faut encadrer et, en temps opportun, instrumentaliser pour assurer leur réussite politique dans leurs localités d'origine. Comme nous l'a confié une autorité traditionnelle, « c'est une élite qu'on ne voit que pendant les campagnes politiques ». Or, les élites devraient s'imposer comme, des personnes qui se chargent d'actionner la dynamique de changement dans leurs villages, comme on le voit dans d'autres localités du Cameroun. Nous avons notamment le cas d'un site touristique qui a été aménagé à Nkol A ndom dans la région du Sud-Cameroun et qui a désormais une renommée, sous l'initiative d'une élite de la localité. L'élite de Monatéle se caractérise par son absence sur tous les aspects du développement de cet arrondissement pourtant dotés d'importantes ressources naturelles et humaines, et qui n'attendent que leurs initiatives et leur soutien pour faire décoller ce chef lieu de département qui est toujours à la traîne.

IV.1.3. L'exode rural

Phénomène connu depuis longtemps dans l'ensemble du Cameroun, l'exode rural à Monatéle est plus ou moins récent. Il s'agit en effet d'un déplacement massif des populations jeunes vers les grandes villes, en l'occurrence Yaoundé et Douala. Mais la particularité de ce phénomène à Monatéle est qu'il tend de plus en plus vers un accroissement rapide, vidant la localité de sa population qui est majoritairement jeune comme nous le montre la figure ci-dessous.

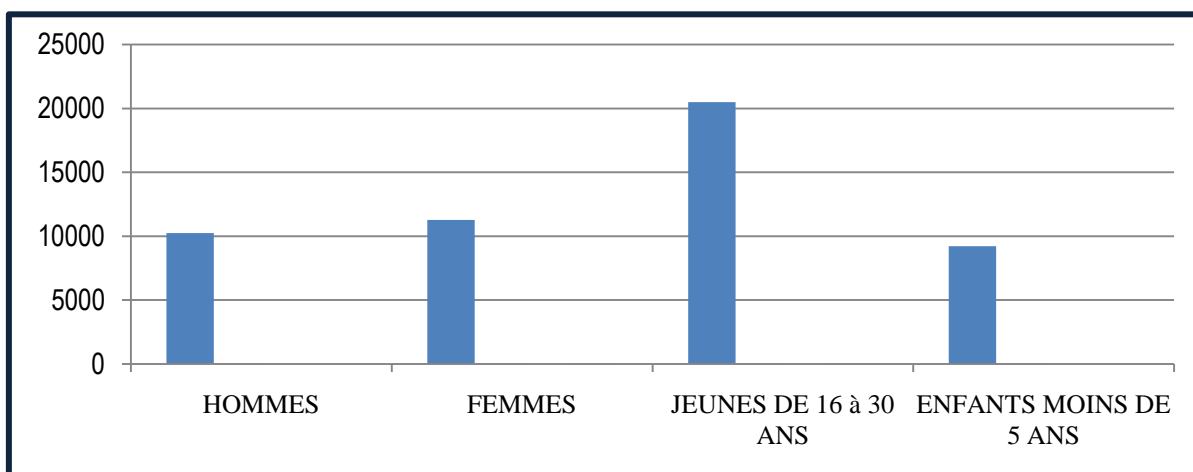


Figure 12 : Répartition de la population de Monatéle par âge.

Source : PCDC Monatéle (2015/2016)

Selon les entretiens que nous avons menés avec certaines autorités traditionnelles, plusieurs causes sont à l'origine de l'exode rural qui vide les villages de l'arrondissement. Parmi ces causes, nous avons :

- Le manque remarquable des infrastructures sociales de base pouvant retenir les jeunes dans leurs différents villages. Parlant d'infrastructure, l'on se réfère le plus souvent aux infrastructures sportives, aux centres multimédias ou aux centres de formations diverses.
- En second lieu, il existe un problème social dans les villages, à savoir les conflits de génération. Bon nombre de jeunes voudraient bien s'insérer dans leur environnement du village mais, le comportement des parents à leur égard est tout autre. Comme chez tous les Bété, chez les Eton la coutume ou la mauvaise volonté des parents voudraient que la progéniture hérite ou se partage les biens

familiaux après la mort des parents. Quelque soit leur âge, les jeunes sont confrontés à la main mise de leurs géniteurs qui ne leur laissent aucune opportunité de se réaliser. Cette situation engendre des incompréhensions qui s'achèvent, dans la plus part des cas tragiquement.

Ne pouvant donc pas supporter vivre dans un tel environnement social pendant longtemps, l'émigration vers la ville se présente comme étant la seule éventualité pour l'épanouissement de ces jeunes. Les villages se retrouvent ainsi délaissés aux vieux parents, qui se révèlent à la longue incapables d'entretenir l'habitat rural qui se dégrade (voir photo 8), les activités agricoles et artisanales. De même, ce phénomène est de plus en plus à l'origine de la disparition des coutumes ancestrales (rites, dances, mets et jeux traditionnels, etc.), pourtant favorables au développement du tourisme rural.



Photo 8 : Une conséquence de l'exode rural : décadence de l'habitat rural

Source : Enquête de terrain Septembre 2015, © BENGUE

De cette photo, nous pouvons tirer la conclusion selon laquelle, les campagnes de Monatéle ne sont pas propices au développement du tourisme rural. Car dans ce type de tourisme, ce sont les habitants des villages qui sont les hôtes, c'est-à-dire qu'ils doivent héberger les touristes durant leur séjour à la campagne. Quel est donc ce visiteur qui accepterait passer une nuitée dans un tel habitat ?

IV.2. Les Lourdeurs administratives et structurelles

Les problèmes liés à l'environnement socioculturel ne sauraient porter à eux seuls la culpabilité de l'absence de développement des activités touristique à Monatéle. Il faudrait également relever les difficultés d'ordre administratif et structurel pour soutenir et accroître l'attractivité touristique dans cette localité.

IV.2.1. Une politique touristique orientée vers la promotion des produits phares par région

Les pouvoirs publics, conscients de l'apport du tourisme dans l'économie nationale, ont mis en œuvre des stratégies et programmes de promotion du tourisme afin de permettre au Cameroun de réglementer ce secteur et d'accroître l'arrivée des touristes internationaux. C'est ainsi que le « chef de l'Etat a fait du développement du tourisme, la cinquième priorité de son programme pendant l'exercice de son septennat de 1997-2004 » (NIZESETE 2006). Pour appuyer cette décision, une loi relative aux activités touristiques sera adoptée en Avril 1998. Cette loi sera suivie par l'élaboration de plusieurs « stratégies sectorielles et plan directeur du développement du tourisme » par le Ministère en charge du tourisme et loisirs, notamment en 2005 et 2012. Ce pendant, ce cadre politique et institutionnel en matière de tourisme contient un certain nombre de lacunes. Il s'agit du manque d'efficacité des politiques de développement, de l'absence ou de l'insuffisance des stratégies touristiques et la méconnaissance des textes par les populations en matière du tourisme.

Bien plus, lorsqu'on analyse les différents plans directeurs et stratégies sectorielles du développement du tourisme mis sur pied par le Ministère en charge du secteur, la priorité est donnée aux chefs lieux des régions. C'est ainsi qu'à chaque région est reconnu un type de tourisme spécifique, qui met en avant un produit tout en négligeant un nombre important de potentialités susceptibles d'attirer les touristes. Par exemple, la région de l'Ouest est qualifiée de région du tourisme culturel or, elle est dotée des paysages pittoresques et des chutes naturelles propices à d'autres types de tourisme. Il en est de même pour la région du centre, en l'occurrence de Yaoundé, à qui est attribuée une vocation de tourisme d'affaire, mettant en retrait toute possibilité de développement du tourisme culturel, de safari, etc.

Le développement de ce secteur à Monatélé souffre ainsi des lacunes politiques de développement du tourisme élaborer par l'Etat et ses partenaires. La localité qui est dotée d'une longue plage est pourtant favorable au tourisme balnéaire mais, celui-ci tarde à prendre son envol du fait qu'il est la réputation des régions Sud (Kribi) et Sud-ouest (Limbé). Le Cameroun qui capitalise sur l'ensemble de son territoire, des espaces naturels et des richesses culturelles diversifiés pouvant accueillir des vacanciers à la recherche d'une gamme d'activités touristiques, gagnera donc de cette diversité en mettant sur pied une politique du développement global de toutes ses richesses. Cette politique devra promouvoir un « produit national phare » et diversifier son circuit touristique qui demeurent jusqu'ici dominé par les circuits classiques. Elle devra en outre lever les défaillances administratives, d'encadrement et de formation.

IV.2.2. Le déficit d'encadrement et de formation

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 sur l'orientation de la décentralisation, l'Etat du Cameroun a transféré plusieurs compétences aux collectivités territoriales décentralisées. S'appuyant sur cette loi, le Ministère en charge du tourisme, pour plus d'éclaircissement a défini le cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'état aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristique d'intérêt local dans son arrêté N°12/A/MINTOUR du 01 mars 2011. Cet arrêté précise, dans son chapitre deux sur les obligations des communes que : Article 6 : La commune assure l'aménagement et l'exploitation des sites en y exerçant les activités ci-après :

- L'inventaire actualisé des ressources qui rendent attractifs lesdits sites ;
- La délimitation et la sécurisation desdits sites ;
- L'ouverture ou la réalisation des voies d'accès, de pistes de vision et de randonnées pédestres ou équestres pour la détente la découverte dans lesdits sites ;

- La réalisation des infrastructures de base dans lesdits sites ;
- La fourniture et l'installation des équipements de base, notamment l'eau, l'électricité et le téléphone ;
- La signalisation interne pour permettre la bonne orientation des visiteurs ;
- La viabilisation desdits sites par la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements destinés à l'accueil, à la restauration et l'hébergement des visiteurs

Ces obligations transférées aux communes doivent être réalisées sous le contrôle des services déconcentrés du MINTOUL qui doivent jouer un rôle de suivi et d'évaluation. Mais la réalisation des intentions de cet article sur le terrain n'est pas effective faute d'encadrement du Ministère de tutelle. S'il est vrai que Monatéle en tant que chef lieu du département de la Lékié bénéficie de la présence de la Délégation Départementale (photo 9) du Ministère en charge du tourisme et loisirs, cette présence ne lui est pas profitable. Ceci se justifie par le fait que jusqu'à nos jours, la commune ne dispose pas d'un inventaire de ces ressources touristiques. Même si la Délégation du MINTOUR est disposée à appliquer la politique du gouvernement en matière du tourisme dans cette localité, il ressort de nos entretiens que le rôle du délégué est mitigé dans le sens qu'il n'a pas les moyens adéquats, notamment : le pouvoir financier, un personnel suffisant et qualifié, aucun moyen de locomotion pour ses déplacements dans sa zone d'influence. Conséquence, elle ne dispose d'aucune statistique relative aux activités touristiques. Au Délégué départemental de nous déclarer : «une délégation départementale ne se résume pas à une chaise et un bureau ».



Photo 9 : La Délégation Départementale du MINTOUL de la Lékié : un acteur figurant

Source : Enquêtes de terrain Septembre 2015, © BENGUE

De même dans son Article 12, l'arrêté du MINTOUL dit que la commune doit inscrire dans son plan de développement communal les actions prioritaires, ainsi que les ressources nécessaires correspondantes, en vue de la satisfaction optimale des besoins de ses populations en matière de promotion des produits touristiques locaux. Or dans le Plan communal de développement de la commune de Monatéle (PCDCM 2015-2016), le secteur touristique ne fait pas partie du « cadre des dépenses à moyen terme des projets prioritaires » de la commune, et encore moins celui de l'art et de la culture (confère annexe 1). De ce tableau,

nous pouvons conclure en disant que l'autorité municipale de Monatéle, en l'absence des partenaires privés, du soutien de sa population et de l'Etat, a échoué à sa mission d'acteur principal du développement du tourisme dans sa localité.

Outre ces défaillances du à l'absence d'encadrement, le décollage du tourisme à Monatéle souffre également de l'absence d'établissements ou centres de formation des professionnels du tourisme. Pourtant dans une perspective plus large en rapport avec la professionnalisation des enseignements, le Document stratégique de la lutte contre la Pauvreté au Cameroun (DSRP, 2003), inscrivait parmi ses objectifs la nécessité de la formation et de la promotion des ressources humaines, indispensables à la création d'un environnement favorable au rayonnement des activités économiques et à une croissance forte. Objectif qui devrait être atteint en 2015, mais qui malheureusement a laissé le secteur touristique à Monatéle en marge. Or, en tant que atout pour l'économie camerounaise en générale et celle de Monatéle en particulier, le tourisme pour être bénéfique doit être géré par les mains des experts. D'où la nécessité de formation des professionnels à tous les niveaux pour assurer sa restructuration et son management. Cette formation est d'un intérêt majeur pour l'industrie touristique qui est de plus en plus compétitive. Comme le démontre les préoccupations de l'OMT sur l'écologie et l'éthique, la formation « s'attèle à mettre en lumière le rôle du tourisme comme facteur de préservation du patrimoine naturel et culturel, comme facteur de paix et de rapprochement des peuples, et préparer ainsi les opérateurs et les touristes à la mise en place du tourisme durable et équitable » (OMT, 1997).

IV.2.3. Les défaillances administratives

Il existe aussi des lacunes en matière de coordination entre le ministère chargé du tourisme et les autres départements ministériels qui interviennent indirectement dans la mise en œuvre du tourisme. Parmi ces départements ministériels représentés à Monatéle nous avons, l'art et la culture, mines et industries artisanales, des petites et moyennes entreprises, et les travaux publics. De ce manque de coordination découle la non-application des textes par des acteurs chargés de la valorisation du secteur. Ceci constitue l'une des nombreuses raisons du dysfonctionnement du tourisme à Monatéle. Nous avons noté par exemple lors de nos enquêtes qu'aucun établissement d'hébergement ou de restauration dans la localité n'est déclaré auprès des services compétents. Il y a donc un laissé aller dans le secteur du tourisme à Monatéle.

Par ailleurs, le changement d'équipes dirigeantes a pour effet d'entraver davantage la promotion de ce secteur. Car les données statistiques fiables et actualisées n'existent pas pour analyser l'évolution du secteur tourisme. Tout ceci constitue la preuve du manque de prise de l'importance du tourisme dans le développement économique comme l'ont si bien affirmé les autorités en charge notamment le délégué départemental du tourisme de la Lékié. Bien plus, lors de nos enquêtes sur le terrain, nous avons eu à constater que la population n'est pas du tout impliquée dans la promotion du tourisme. Or, l'un des axes de la politique du Gouvernement en matière du tourisme ces dernières années est l'écotourisme, c'est-à-dire la valorisation, la conservation du patrimoine naturel et culturel et la préservation du bien-être des populations locales dont la finalité est de créer et de mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'épanouissement, à la promotion et à l'amélioration de la qualité du tourisme au Cameroun pour une meilleure insertion économique, sociale et culturelle des populations riveraines. De pareilles dispositions ne sont pas de nature à inciter l'esprit d'initiative et de créativité avec comme objectif l'implication de la culture touristique au sein de la population pour le développement du tourisme local.

Il est donc évident que, la politique de l'Etat camerounais en matière de tourisme accuse d'un retard stratégique. Cette dernière, consignée pour la plupart du temps dans les

documents de référence par les pouvoirs publics, est quelque peu contradictoire avec réalités de promotion et du développement du secteur touristique observées sur le terrain. Toutefois, le dysfonctionnement de ce secteur à Monatéle est aussi imputable à des fondements économiques.

IV.3. LES FONDEMENTS ECONOMIQUES DU RETARD DU SECTEUR TOURISTIQUE

Le contexte économique du Cameroun en général et de l'arrondissement de Monatéle en particulier doit être pris en compte avec une attention particulière pour expliquer le retard du secteur touristique. Il y a surtout le problème du manque et de la mauvaise qualité des infrastructures de base, nécessaires au développement du tourisme. Aussi, il y a les priorités économiques, tant au niveau national que locale, qui limitent les appuis financier au secteur touristique.

IV.3.1. La défaillance des infrastructures et services de base

En tant que activité économique, le développement du tourisme est en grande partie tributaire de la disponibilité des infrastructures de base. Si le l'arrondissement de Monatéle possède dans son ensemble de nombreuses potentialités naturelles et socioculturelles, il ne s'agit pas d'une fin en soi, mais d'un préalable. Cependant, le développement du tourisme repose sur la mise en valeur de ces potentialités. Les infrastructures de base concernent notamment, les domaines de transports, de sécurité, de communications et télécommunications, de la santé, d'hébergement et de restauration. A Monatéle, ces infrastructures et services de bases influencent indirectement l'arrivée des visiteurs dans cette localité.

S'agissant du transport, l'arrondissement de Monatéle n'est desservi que par un réseau de transport terrestre et qui demeure jusqu'ici peu développé. Comme dans l'ensemble des espaces ruraux du pays, cet arrondissement reste une zone peu desservie du fait du manque des infrastructures routières. Sur un total d'environ 550 km de routes dont compte la commune, seul 10 km composés des axes Monatéle – Evoudoula (route départementale) et Monatéle-Emana (route menant sur la nationale n°4) sont bitumés (PCDCM, 2015). Mais ces deux axes qui constituent les principales portes d'entrée de Monatéle sont dans un état de dégradation très avancé qui rend les conditions de voyage très difficiles et longues. Nous l'avons d'ailleurs expérimenté lors de nos voyages d'études. En effet, pour se rendre à Monatéle nous avons emprunté, lors de nos premières descentes, la seule agence de voyage qui s'occupe du transport interurbain dans la localité. Les cars de transport de cette agence, pour effectuer le trajet Etoudi-Monatéle (90 km) mettent environ deux heures de temps, soit plus de la moitié du temps mis pour le trajet Yaoundé-Douala (300 km). Ce mauvais état de ces routes principales pourrait justifier la présence d'une seule agence de voyage. Toutes les pistes d'accès dans les groupements et villages de Monatéle restent non bitumées et sont difficilement accessibles. En période de pluies, elles se transforment en bourbiers, pendant qu'en saisons sèches est sont recouvertes d'une épaisse couche de poussière. L'accès aux cites, qui pour la plus part se retrouvent en zones rurales en dehors de la Sanaga, est un vrai parcours du combattant. Les mototaxis, qui demeurent jusqu'ici les seuls moyens de transports qui desservent les villages vue le mauvais état des routes, profitent de la situation pour spéculer sur les tarifs de transport en fonction des saisons. Le tableau ci-dessous en est une illustration des tarifs de quelques trajets.

Tableau 9 : Trajets, distances, temps mis et coût du transport d'accès à quelques sites de Monatéle

Trajets	Distances	Temps mis	Coûts (allé)
Yaoundé-Monatéle ville (Sanaga)	90 km	2h	1300
Monatéle ville-Tala (Mont Tala)	10 km	35 min	1000
Monatéle ville-Poupouma (chute naturelle)	15 km	1h	1500

Source : Enquêtes de terrain

Concernant les télécommunications, toutes les localités de Monatéle ne sont pas couvertes par le réseau téléphonique et donc l'internet, il en est de même pour le signal radio et télévision. Pourtant, ce sont là les moyens qui facilitent la communication, voir le contact à distance. Le touriste qui visite Monatéle voudra bien communiquer avec ses proches en y étant. Bien plus, il peut utiliser internet pour visiter Monatéle en réservant soit son billet de voyage, soit une chambre d'hôtel. Mais malheureusement, Monatéle n'est pas branché sur le réseau national de la fibre optique, d'où l'inexistence des « cybercafés » qui sont des sortes de points d'accès à internet dans la localité. La petite évolution du domaine des télécommunications dans la zone est l'œuvre des opérateurs mobile MTN et Orange, même si la couverture de leurs réseaux demeure médiocre du fait de la faible couverture des villages en réseau électrique et des coupures intempestives du courant électrique.

Parlant des infrastructures d'hébergement et de restauration, elles sont quasi insuffisantes à Monatéle. L'arrondissement ne dispose dans son ensemble que d'un seul établissement d'hébergement plus ou moins recommandé aux touristes notamment les touristes étrangers. C'est un complexe d'une capacité de 40 chambres mais la qualité des services qui y sont proposés ne sont pas dignes d'un hôtel selon les critères du Ministère en charge du tourisme. L'établissement est d'ailleurs déclaré non classé par les services compétents du MINTOUL et ne dispose pas d'une autorisation de fonctionnement comme tous les autres établissements d'hébergement de la dite ville.

Tableau 10 : Etat des lieux des structures d'hébergement à Monatéle

Type d'établissement	Nombre de chambres	Catégorie	fonctionnement	personnel
Centre touristique (Hôtel)	40	Non classé	Clandestin	04 non qualifiés
Mandela (Hôtel)	-	-	A déclaré faillite	-
Dallas (auberge)	20	Non classé	Clandestin	02 non qualifiés
Santa Bénita (auberge)	25	Non classé	clandestin	-
Bonne année (auberge)	-	-	A déclaré faillite	-

Source : DDTOUL / enquête de terrain Février 2016

De l'état des lieux des structures d'hébergement à Monatéle, il ressort que la localité est faiblement couverte en infrastructure d'hébergement. La plus part des établissements ont déclaré faillite et, les trois qui restent opérationnels fonctionnent jusqu'ici dans la clandestinité avec un personnel limité, non qualifié. Situation dont les promoteurs d'établissement justifie par la faible arrivée des visiteurs par jour ; le réceptionniste du « centre touristique » a déclaré par exemple que la structure recevait trois visiteurs en moyen par jour. De même, en dehors du restaurant du complexe centre touristique qui peut être jugée passable, il n'existe pas de restaurants modernes. La restauration informelle et spontanée constitue le seul endroit où l'on peut découvrir les spécialités gastronomiques et l'art culinaire de l'arrondissement de Monatéle. On note une prolifération des restaurants à l'air libre, communément appelés « tourne dos », autour des débits de boissons. Les mets sont disposés, dans les marmites et sur les plateaux, sans respect des conditions et des règles d'hygiène. Vue leur spontanéité et leur caractère informel, il difficile de les identifier et d'obtenir leur nombre exacte.

En matière de santé, les infrastructures sanitaires existent à Monatéle. Cependant, la commune n'en compte de 17, dont 07 en milieu urbain et 10 inégalement réparti dans un milieu rural composé d'environ 60 villages. Le tableau N° ci-dessous présente l'état des lieux de 13 de ces 17 formations sanitaires.

Tableau 11 : Etat des lieux des formations sanitaires de Monatéle

Formation sanitaire	Nombre total de bâtiments	Etat des bâtiments		
		Bon	Passable	Mauvais
NGOMO VILLAGE	2	0	0	2
MVOMEKAK II	1	0	0	1
EYEN MEYONG	1	0	1	0
ETAKA	1	0	1	0
TALA	2	0	1	1
NLONG BON I	1	0	1	0
NKOMBIBAM I	1	0	1	0
MONATELE I	2	0	2	0
MONATELE II	1	0	0	1
NLONG BONG IV	1	0	0	1
Total	13	0	7	6

Source : PCDC Monatéle (2015/2016)

L'observation de ce tableau permet de constater que les infrastructures sanitaires dans la zone sont insuffisantes et les bâtiments sont dans un état médiocre. Nos enquêtes nous ont permis de constater que la localité est couverte en majeure partie par des centres de santé avec un personnel en nombre limité et peu qualifié, en dehors du personnel des centres de santé du périmètre urbain et de l'hôpital de district. En outre, la plupart de ces formations sanitaires se caractérisent par une absence de nombreux services et équipements de santé. Le constat qui se dégage finalement est la précarité des soins de santé dans l'ensemble. La non maîtrise de la mouche noire, responsable de la cécité des rivières (onchocercose) très répandue dans la zone, en est une conséquence et un facteur du nombre limité des visiteurs.

Monatéle souffre également d'un problème crucial en fourniture d'eau potable, ce malgré son important réseau hydrographique. En effet, sur un total de 52076 habitants seuls 27350 ont accès à l'eau potable, soit 52%. On n'y retrouve pas également d'agences de tourisme dans la localité, quant on sait que l'affluence des touristes vers une destination

donnée émane de leurs actions promotionnelles et publicitaires. Nous n'avons recensé aucune agence, ni constaté l'existence d'une agence ayant essayé de s'installer au paravent. Pourtant, ces infrastructures de bases sont un préalable au développement de l'activité touristique, comme toute autre activité économique. La planche photographique ci-contre représente quelques problèmes infrastructurelles que rencontre le développement du tourisme à Monatéle.



Photo 1 : Route conduisant à la plage (à côté du centre touristique)



Photo 2 : Un « Bar-restaurant » à côté du Palais de Justice de Monatéle

Planche photographique 9 : Quelques problèmes infrastructurels du tourisme à Monatéle

Source : Enquêtes de terrain Septembre 2015, © BENGUE

IV.3.2. Le manque d'appuis financiers favorables au développement du tourisme

La crise économique des années 1980 avec sa politique d'ajustement structurel, ainsi que celle de 2008, ont eu des répercussions négatives sur l'économie et ont modifié le rôle de l'État dans le fonctionnement des mécanismes de redistribution des revenus. En effet, les actions du FMI et de la Banque mondiale, qui cherchent à restreindre les interventions de l'État au sein de l'économie et à réduire les dépenses publiques, ont eu des impacts sur l'orientation des politiques économiques du pays. La conséquence première a été la réduction de l'aide publique au développement et la forte dépendance externe associée qui a mis le pays dans une situation très complexe (entretien avec le DD MINTOUL). Dès lors, l'État ne finance que les projets des Ministères prioritaires comme, les travaux publics, des enseignements secondaires, de la santé publique ou des sports et éducations physiques (loi de finances 2015). Toutefois, ces situations ont fait en sorte que le secteur touristique prenne du recul dans l'ensemble du pays malgré la volonté politique.

Tableau 12 : Evolution du budget du MINTOUL 2001-2005 (en millions de FCFA)

Années	Budget	Budget de l'Etat	Pourcentage par rapport au budget de l'Etat
2001 / 2002	2 798	1 041 400	0, 27 %
2003	3 106	1 047 000	0, 30 %
2004	3 023	1 079 000	0, 28 %
2005	2 846	1 155 600	0, 25 %

Source : stratégies sectorielle de développement du tourisme au Cameroun, 2005

De ce tableau, nous constatons que les différents budgets alloués au Ministère du tourisme représentent un faible pourcentage par rapport au budget de l'Etat entre 2001 et 2005. Même s'il a connu une nette augmentation ces dernières années, passant de 9.279 milliards en 2014 à 19 663 milliards en 2016 (Loi des finances 2016), le budget du MINTOUL n'est pas de nature à encourager le développement de ce secteur sur l'étendue du territoire national. Il est insuffisant car, il doit servir en même temps au fonctionnement des différents services (internes et déconcentrés) du Ministère et au financement des projets. Par conséquent, le MINTOUL est incapable de promouvoir le développement des sites et des infrastructures touristiques. Dans le cadre du transfert des compétences prévu par la loi sur la décentralisation de 2004, renforcé par l'arrêté N°12/A/MINTOUR du 01 mars 2011, il est dit que « l'Etat doit prévoir annuellement, dans le budget du Ministère en charge du tourisme, des ressources financières à transférer aux communes en vue de l'exercice des compétences transférées ». Mais, si les compétences en matière de création, gestion ou de promotion des infrastructures touristiques ont été transférées collectivités territoriales décentralisées, les ressources financières transférées pour accomplir ces missions sont en inadéquation avec les objectifs politiques visés (voir tableau ci-dessous).

Tableau 13 : Ressources financières transférées aux communes par quelques Ministères

Ministères	Budget (en milliers de FCFA)
Ministère des arts et de la culture	90 000 FCFA
Ministère de l'agriculture et du développement rural	8. 280. 700 FCFA
Ministère des affaires sociales	751. 915 FCFA
Ministère du commerce	1.140.000 FCFA
Ministère de l'éducation de base	23. 863 FCFA
Ministère de l'énergie et de l'eau	5.691.150 FCFA
Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	580.240 FCFA
Ministère de l'élevage des pêches et des industries animales	6.199.100 FCFA
Ministère des forêts et de la faune	726.000 FCFA
Ministère de l'habitat et du développement urbain	1.460.000 FCFA
Ministère des petites et moyennes entreprises	150.000 FCFA
Ministère de la promotion de la femme et de la famille	2.081.766 FCFA
Ministère de la santé publique	23.053.700 FCFA
Ministère du tourisme et des loisirs	670.000 FCFA
Ministère des travaux publics	7.441.000 FCFA

Source : cameroon-tribune, aout 2014

Au regard ce tableau, nous pouvons remarquer que la part du budget à transférer à 360 communes par le MINTOUL en 2014 était 670 milles. Si nous procédons à un partage égal de ce budget entre les 360 communes, chacune aurait 1880 FCFA comme part du « budget » alloué au tourisme. Une part relativement très modique au vue du nombre des communes et de l'état des lieux très en retard du secteur touristiques au sein de celles-ci. Nous pouvons également le constater avec les part des budgets transférés par autres administration dont les interventions influence la promotion des produits touristiques comme le Ministère de l'art et de culture, et le celui des petites et moyennes entreprises. Inutile de s'interroger donc sur le pourquoi le secteur touristique demeure un secteur d'activité marginal au sein des communes. Pourtant, elles sont « des acteurs très important au regard des prérogatives que leurs confère le processus de décentralisation en cours au Cameroun » (KAMDEM P. et all, 2011).

Par conséquent, il n'est étonnant que la commune de Monatéle n'intègre pas le tourisme dans le cadre de ses dépenses prioritaires et qu'elle n'ait pas procédé jusqu'à nos jours au recensement de tous les atouts favorables au développement de ce secteur dans sa localité. Etat des lieux que l'autorité municipale justifie par « l'absence des financements et le manque de conscience du fait le tourisme est un bien économique ». Il est donc temps de revoir le budget accorder au MINTOUL et celui des ses services déconcentrés et décentralisés, pour un véritable décollage du tourisme sur le plan local.

IV.4. Synthèse SWOT des Aouts et contraintes du développement du tourisme à Monatéle

Avant l'élaboration d'une meilleure stratégie du développement du tourisme à Monatéle, nous avons jugé nécessaire de procéder à une synthèse des forces et faiblesses du tourisme dans cet arrondissement. A cette effet, nous avons eu recours à la méthode FFOM, démarche fréquemment utilisée en entreprise dans le cadre d'une analyse stratégique. Cette démarche permet à l'entreprise, sur la base des analyses internes et externes, d'opérer des choix stratégiques en matière de production, de marketing, de dépenses et recettes, et des

ressources humaines. Ainsi, l'analyse interne sert à évaluer les forces et faiblesses, tandis que l'analyse externe aide à identifier les opportunités et les menaces de l'environnement concurrentiel immédiat.

Si l'application de ce modèle FFOM a rencontré du succès en entreprise, il pourrait également l'être dans les destinations touristiques. C'est dans cette logique que l'OMT affirme que, « la méthode SWOT, en permettant d'analyser le potentiel de développement touristique d'une région, s'attache à répertorier : les points forts (S), les déficiences (W), les possibilités (O), les dangers (T). Par conséquent, les éléments de chacune de ces catégories s'expriment sous forme d'énoncés bref pouvant être facilement comparés pour une analyse sommaire du potentiel de développement touristique. On s'en sert finalement pour formuler les recommandations sur les tâches de développement prioritaires » (OMT, 1999).

De ce qui précède, il nous est fort possible de faire une synthèse des facteurs qui militent favorablement à la mise en valeur du tourisme à Monatéle, de même que ceux qui s'y opposent à son développement (voir tableau ci-dessous). Des recommandations pourront alors être suggérées à l'effet de tirer avantages des différentes éventualités qui se présentent à cet arrondissement, mais également de surmonter les contraintes rencontrées.

Tableau 14 : Forces et faiblesses du tourisme à Monatéle

FORCES	FAIBLESSES
<p>-Situation géographique stratégique : Monatéle bénéficie de la proximité d'avec Yaoundé, grande métropole pouvant servir de marché émetteur de touristes vers la localité,</p> <p>-Chef lieu politico-administratif,</p> <p>-Atouts touristiques variés,</p> <p>-Présence des sites spécifiques : Chutes naturelles (Poupouma), mont (Tala), plage (Sanaga), grotte (Ekouda), pouvant donner lieu à un circuit riche et parcourable en une journée,</p> <p>-Concentration des sites sur un rayon de moins de 40 km à partir de Monatéle-ville,</p> <p>-Climat équatorial doux,</p> <p>-Zone forestière avec des essences diversifiées,</p> <p>-Richesse folklorique diversifiée</p> <p>-Les Ilots de la Sanaga,</p> <p>-L'hospitalité des Eton</p>	<p>-Mauvais état des routes, et inexistence d'une liaison aérienne et ferroviaire,</p> <p>-Faible implication des institutions administratives</p> <p>-Absence d'aménagement et de vulgarisation des sites,</p> <p>-La forte présence de la mouche noire responsable de l'onchocercose,</p> <p>-Non implication des populations et élites locales dans les activités touristiques,</p> <p>-Insuffisance des infrastructures sociales de base, des établissements d'hébergement et de restauration,</p> <p>-Atouts insuffisamment répertoriés et valorisés : l'offre touristique de la localité n'est pas inventoriée,</p> <p>-Sites non accessibles à toutes les saisons,</p> <p>-Absence de financement,</p> <p>-Quasi inexistence des agences de tourisme,</p> <p>-Faible niveau de vie des populations,</p> <p>-Forte présence de la mouche noire (Mout-mouth)</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>-Nouvelle demande en destination touristique</p> <p>-Une plage s'étendant sur 1,5 km environ, atout pour développer le tourisme balnéaire</p> <p>-Ecotourisme et préservation de la forêt et des Ilots de la Sanaga</p> <p>-Diversification des activités économiques, augmentation des revenus des populations et de la commune.</p>	<p>-Insécurité,</p> <p>-Tourisme sexuel,</p> <p>-Perte d'identité culturelle</p>

CONCLUSION PARTIELLE

Au total, il a été question dans ce chapitre de présenter les freins au développement du touristique dans l'arrondissement de Monatélé. Il ressort de toute évidence que le sous développement du secteur touristique dans cette arrondissement est lié notamment au manque de culture touristique de la population locale, au désengagement de son élite, à l'inadaptation de la politique publique camerounaise en matière de tourisme, à la faiblesse des infrastructures de base et au manque d'appuis financiers. Cette situation explique par conséquent l'inexistence des activités touristique dans l'arrondissement de Monatélé. C'est pourquoi il est urgent d'envisager des actions et stratégies en vue de dynamiser les activités touristiques dans cet arrondissement aux atouts indéniables.

CHAPITRE V :

**CRITIQUE DES RESULTATS ET
PROPOSITION D'UNE STRATEGIE DE
MISE EN VALEURS DES ATOUS
TOURISTIQUES DE MONATELE**

Dans ce chapitre, il est sera question pour nous de procéder, dans un premier temps à la vérification des hypothèses que nous avons formulé au départ de notre étude. Par la suite, nous allons examiner les défaillances ou manquements de cette étude. Et en fin, nous développerons des axes autours desquels le développement du tourisme à Monatéle pourra se construire.

V.1. VERIFICATION DES HYPOTHESES

Les différentes investigations que nous avons menées sur le terrain ne se sont pas faites au hasard. En effet pour conduire à bien notre travail portant sur « atouts et contraintes au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle », nous avons émis trois hypothèses en guise de réponses préalables et provisoires à nos questions de recherche. C'est ici le lieu idéal pour procéder à la vérification de ces hypothèses.

V.1.1. Des hypothèses plus ou moins approuvées

A notre question centrale de recherche, à savoir « comment faire de Monatéle la destination touristique phare de la Lékie ? », nous avons émis l'hypothèse principale suivante en guise de réponse provisoire : « Le développement du tourisme à Monatéle passe par la mise en œuvre effective d'une stratégie efficace de valorisation de ses atouts touristiques ». Celle-ci est valide dans la mesure où, jusqu'à présent et ce malgré ses atouts perceptibles et l'existence d'une délégation départementale du MINTOUL, Monatéle n'a jamais fait l'objet d'une étude visant à faire de la localité une destination touristique. De cette hypothèse principale, nous avons ressortir des hypothèses spécifiques suivantes :

- **HS1** : A la question de savoir : « quelles sont les ressources naturelles et culturelles dont regorge l'arrondissement de Monatéle, favorables au développement du tourisme ? », notre réponse anticipée était « Monatéle regorge des atouts naturelles et culturelles capables d'impulser le développement du tourisme dans la localité ». En Effet, nos investigations de terrain et nos entretiens nous ont permis d'approuver cette réponse. Monatéle est effectivement un arrondissement riche en atouts naturelles notamment la Sanaga, le mont tala, les chutes de Poupouma, son beau paysage et son doux climat. Son peuple (les Eton) dispose d'un patrimoine culturel riche qu'exprime à travers sa diversité folklorique et artisanale pouvant attirer un grand nombre de touristes. Toute fois, le secteur d'activité touristique n'est pas développé ici et la localité ne fait pas partie des destinations touristiques du Cameroun. Ceci justifie notre choix de la « théorie de l'attractivité des territoires » qui, grâce à l'approche géographique nous a permis de comprendre que pour faire d'une localité une destination touristique, il faut au préalable procéder à un inventaire de ses attraits naturels et anthropologiques.
- **HS2** : Notre deuxième hypothèse spécifique nous a amené à affirmer que : « l'extraction de sable, entant que principale activité génératrice de revenu, empêche l'essor du secteur touristique à Monatéle ». Elle répondait à la question de savoir : « quelles sont les contraintes au développement du tourisme à Monatéle ? ». Cette hypothèse est partiellement vérifiée. En effet, l'exploitation de sable dans le fleuve Sanaga à Monatéle fait partie des principales sources de revenus des populations vivant au centre-ville de ladite localité. C'est également cette activité qui participe en majeure partie à l'assiette fiscale de la municipalité à travers les différentes taxes fixées sur l'exploitation et la vente du sable. Cette activité s'est révélée comme étant le principal obstacle à la mise en valeur des berges de la Sanaga à Monatéle. A cet obstacle s'ajoutent plusieurs autres, notamment l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures sociales de base nécessaire au développement du tourisme (routes, hôtels et restaurants, centre de santé, lieux de loisir, etc.), l'absence de dynamisme chez la population et l'élite locale, et les lacunes

administratives. Dès lors, nous pouvons attester l'adoption de « l'approche aménagiste » de la théorie « l'attractivité des territoire » qui affirme qu'il ne suffit pas qu'un lieu soit tout simplement doté des atouts naturelles et culturelles pour être attractif, il faut des aménagement. Il en est de même de la théorie « centre-périphérie », car Monatéle est l'exemple typique de la périphérie, isolée à elle-même et qui n'est qu'un réservoir de matière première pour le centre (Yaoundé), telle que décrite par REYNAULD. Or le centre est supposé diffuser vers la périphérie.

Enfin concernant la dernière question spécifique à savoir : « Quel est la stratégie à mettre en œuvre pour une mise en tourisme efficace de l'ensemble des ressources de Monatéle? », l'hypothèse formulée à ce sujet suggérait « Proposer des mesures à même de transformer les ressources naturelles et culturelles de Monatéle en produits touristiques ». Même si les enquêtes et les entretiens ont ressorti les points de vue des populations et des personnes ressources à propos, elle reste partiellement vérifier. En effet même s'il ressort que pour développer le secteur touristique à Monatéle il est nécessaire de commencer par les infrastructures sociales de base, des sites, de loisir et divertissement, il faut au préalable une stratégie qui intègre tous les acteurs (population, élites et administration) tout en définissant leurs rôles. Nous allons nous attarder à cela dans la dernière partie de ce chapitre, en nous appuyant sur la théorie de « l'acteur stratégique ».

V.2. CRITIQUES

Etant donné que aucune œuvre humaine n'est jamais parfaite, nous allons présenter ici quelques manquements ou limites de notre travail, sans pour autant prétendre être très juste envers nous même. Nos critiques sont formulées sur les hypothèses et sur la méthodologie.

V.2.1. Manquements des hypothèses

En examinant l'appréciation qui a été portée sur hypothèses précédemment à la base des résultats obtenus, force est d'observer que de ces hypothèses se dégagent un certain nombre de manquements qui permettent d'apporter des réponses un peu plus favorables aux questions que nous nous sommes posées au départ de notre recherche.

Concernant la première hypothèse spécifique, à travers les résultats obtenus, nous pouvons dire qu'elle a été validée à 70%. En effet, Monatéle est plus doté d'atouts naturels qu'humains. Même si nous avons recensé quelques potentialités humaines, ces dernières ne sont pas pour autant favorables au développement du tourisme culturel dans la localité. De plus, nous n'avons pas exploré la multitude de villages pour prendre connaissance de ce patrimoine culturel. Le naturel, et plus précisément la plage de la Sanaga, reste l'attrait le plus perceptible dans la zone.

L'examen de la deuxième hypothèse, à l'exemple de la première, nous a permis de valider celle-ci à 30%. Ce résultat nous montre que, contrairement à ce que nous pensions, la seule extraction de sable dans la Sanaga n'est pas responsable du sous développement du secteur touristique dans tout l'arrondissement de Monatéle. En effet, la localité souffre bien plus d'un manque d'infrastructures vouées au tourisme, du manque de culture touristique chez sa population et son élite locale, des manquements administratifs et des contraintes économiques. Nous devons donc prendre en compte cette information et l'ajouter ce qui a été émis au préalable comme réponse anticipée au début de notre recherche.

En ce qui concerne notre dernière hypothèse sur la proposition d'une stratégie de développement du tourisme, elle présente tout aussi un manquement. En effet, notre plan de développement touristique devrait être élaboré en collaboration avec les professionnels,

l'autorité administrative, les élus locaux et la population locale. Ainsi, les résultats devraient être validés à chaque étape par l'ensemble de ces intervenants. Mais tel n'a pas été le cas dans notre étude en raison des contraintes de temps et du manque de moyens pour réunir tous ces acteurs pour la prise de décisions concertées à chaque étape.

Bien que cette critique de l'évaluation des deux hypothèses spécifiques se trouve être un exercice pertinent du travail de recherche, il faut aussi noter que celle de la méthodologie l'est aussi autant qu'elle.

V.2.2. Manquements de la méthodologie

La méthodologie peut être définie comme étant la démarche utilisée pour collecter les données, ainsi que les outils et les techniques utilisés pour le traitement et l'analyse de ces données. Dans cette étude, la démarche que nous avons adoptée est systémique. Au départ de notre recherche, nous avons formulé des hypothèses qui ont été confrontées sur le terrain via la recherche documentaire, le questionnaire et les entretiens directs. A chacune de ces étapes, nous relevons quelques manquements :

➤ Etape de la recherche documentaire

La recherche documentaire nous a conduit dans plusieurs Bibliothèques, notamment celle de l'École normale supérieure (ENS), de l'Université de Yaoundé I, de la FALSH, celle de l'IFORD, de l'INJS et du MINRESI, du département du tourisme de l'Université de Yaoundé 1, au centre de documentation du MINTOUL et bien d'autres. Elle nous a été très bénéfique, car elle nous a permis de constater les vides scientifiques à propos de l'arrondissement de Monatéle en général, et plus particulièrement son secteur touristique. Au vu de ce qui précède, nous nous sommes retrouvés face à une absence de littérature sur le tourisme dans la localité. Malgré la multitude d'ouvrages sur le tourisme au Cameroun, aucun n'a traité du cas de Monatéle. Ceci ne nous a pas permis de faire une revue croisée de la littérature comme nous l'avions souhaité. Ce qui constitue l'une des défaillances de cette recherche. Il a fallu que nous fassions plusieurs descentes sur le terrain pour collecter des données authentiques, fiables et crédibles. Données que nous avons par la suite traitées, à l'aide des outils améliorés (SPSS, CS-Pro, Adobe Illustrator, etc.), afin d'en extraire les informations précises.

➤ L'échantillonnage

A propos de l'échantillonnage, nous avons fixé une marge d'erreur de 7% à notre étude, soit environ 93% comme taux de précision ou de représentativité de l'échantillonnage. Par rapport à cette base, nous avons défini la taille de notre échantillonnage à 04 groupements sur les 07 groupements que comptent l'arrondissement de Monatéle, soit 12 villages sur un total de 73 villages. Cependant, certains groupements comptent des villages ou quartiers portant les mêmes noms que ceux d'autres groupements, mais ces derniers ne figurent pas sur la base de l'enquête de 2005 du BUCREP (publiée en 2010) que nous avons utilisé pour notre échantillonnage ; situation qui nous a mis en confusion. De même, d'autres données obtenues après avoir administré notre question, nous ont permis de constater que le nombre de ménages à Monatéle a augmenté ces cinq (05) dernières années et la population est passée de 36933 à 62250 habitants (PCDC Monatéle, 2015). Nous aurions donc dû mener des investigations avant de définir notre marge d'erreur et la ramener à 5%, soit un taux de précision de 95%. Et, le nombre de villages à enquêter serait passé au moins de 12 à 20 villages. Par conséquent, l'échantillonnage serait encore plus représentatif et les résultats plus satisfaisants. Néanmoins, cela ne nous a pas empêché de recueillir les données nécessaires pour notre étude dans ces villages.

➤ **La collecte des données**

Nous l'avons effectué grâce à l'usage des outils appropriés, notamment le questionnaire d'enquête, l'enregistreur sonore pour les entretiens et l'appareil photo numérique pour les captures d'images. Cette approche présente des limites. Dans le cadre de cette étude, nous avons voulu procéder à des relevés GPS afin d'établir une carte de localisation précise des atouts touristiques de l'arrondissement de Monatéle. Mais nous n'avons pas pu implémenter cette méthode en raison de plusieurs contraintes. Parmi ces contraintes, nous avons les coûts élevés du transport dus à l'axe difficiles aux sites, le temps relativement court et interrompu par les autres obligations académiques ne nous a pas permis de nous former sur l'usage du GPS et de multiplier les descentes sur le terrain.

Néanmoins, il est à noter que ces manquements ne faussent en aucun cas la qualité des résultats obtenus, à travers la recherche documentaire et les enquêtes de terrain présentés dans les chapitres III et IV. Il s'agit des obstacles non négligeables sur lesquels des recommandations permettront aux études futures d'améliorer le cadre méthodologique. Face à ces manquements liés à la méthodologie, nous ne saurions clore cette partie sans faire une recommandation à l'endroit de nos supérieurs de l'ENS, plus précisément au département de Géographie. Vu la période assez courte du temps imparti pour effectuer la recherche tout en remplissant les autres obligations académiques, nous trouvons qu'il serait convenable d'anticiper le début de la recherche au département de géographie. Ainsi, la définition de la thématique générale de recherche et le choix des sujets par les élèves professeurs devraient se faire dès le début de l'année académique au niveau IV, pour que les étudiants aient suffisamment du temps pour mener une recherche plus complète et plus bénéfique à l'évolution de la science.

V.3. PROPOSITION D'UNE STRATEGIE DE MISE EN VALEURS DES ATOUTS TOURISTIQUES DE MONATELE

Les problèmes rencontrés lors du développement du tourisme à Monatéle ne sont que le reflet de ceux du tourisme camerounais en général. Ainsi, si le mal est jugulé en amont, il n'y en aura plus de répercussions en aval. Dès lors, Monatéle devra profiter de l'assainissement de l'état général du secteur touristique camerounais pour se développer. Le diagnostic que nous avons effectué sur les éléments favorables au développement du tourisme à Monatéle, ainsi que les obstacles au développement de ces éléments nous a permis d'examiner des voies et moyens à travers lesquels Monatéle pourra développer son secteur touristique et profiter de ses retombées. Il s'agit pour nous d'apporter notre modeste contribution à la dynamique du tourisme à Monatéle. Contribution qui pourra servir tant aux autorités administratives qu'aux acteurs du secteur privés. Nous proposons pour cet arrondissement, la valorisation à des fins touristiques des éléments suivants : le village Tala et ses sanctuaires, l'aménagement de la plage de la Sanaga et ses Ilots, l'amélioration de l'offre infrastructurelle, la revalorisation du patrimoine culturel et la promotion du développement participatif. Une meilleure organisation et structuration des éléments suscités sont de nature à caractériser la destination Monatéle.

V.3.1. L'aménagement du potentiel du village Tala

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre trois portant sur les atouts touristiques de l'arrondissement de Monatéle, Tala est une localité située à environ 10 km du centre urbain de Monatéle et riche en potentiel touristique, notamment le mont-tala et une grotte mariale. Le petit village est d'ailleurs très favorable au tourisme religieux. Mais ce potentiel demeure peu visible du fait d'un manque d'aménagement et d'un accès très peu favorable. En effet, le mont-tala constitue une importante matière touristique, propice au trekking, aux randonnées, pour la création d'une station climatique. Pour cela, il faut aménager la piste qui y mène et

l'entretenir en toute saison. Il faut également penser à réaménager le temple des célébrations eucharistiques qui a été construit au sommet et mieux adapter l'équipement avec l'altitude. En outre, il est nécessaire que des équipements tels que les points d'eau potable, un centre de santé bien équipé, un poste de sécurité publique, des établissements d'hébergement et un centre de formation en tourisme et hôtellerie pour un personnel qualifié, soient construits dans la localité afin de permettre au visiteur de passer un séjour inoubliable. Tala, qui a une réputation de « terre sainte » de part ses sanctuaires dédiés au pèlerinage des chrétiens, a également besoin d'une procure et que sa paroisse, symbole de l'époque coloniale, soit réaménagée en faveur du type de tourisme favorable dans ladite localité.

V.3.2. L'aménagement de la plage et des îlots de la Sanaga

Monatéle bénéficie de la plage la plus longue des berges du fleuve Sanaga (1,5 km environ), constituant une opportunité pour le tourisme balnéaire. Mais comme nous l'avons relevé dans le chapitre sur les freins au développement du tourisme, l'exploitation de sable dans la Sanaga et surtout la localisation de la carrière centrale sur les berges du centre urbain constitue l'obstacle majeur de la mise en tourisme de cette plage. Sans prétendre supprimer cette activité qui est d'une importance économique irréfutable tant pour la population que pour la commune de part les emplois et les recettes qu'elle génère, nous proposons plutôt que l'exploitation soit orientée en dehors du centre urbain. En effet, l'autorité municipale et la délégation départementale des mines, principaux acteurs attribuant l'autorisation de création des carrières doivent travailler en collaboration pour déplacer la carrière centrale vers la carrière de Nkol Ossananga. Cette initiative doit également intégrer l'amélioration des voies de communication de cette carrière qui est peu fréquentée à cause du très mauvais état des routes non bitumées qui y mènent. La carrière centrale ainsi déplacée, la plage du centre urbain pourra être dédiée aux activités touristiques.

Le projet d'aménagement de la plage devra intégrer la mise en place des infrastructures conforme au tourisme international. Pour cela, il faut construire un hôtel aux chambres confortables, un restaurant qui fera la promotion des mets locaux et surtout employer un personnel qualifié. Car, le complexe du centre touristique qui s'y trouve et qui est la seule structure d'hébergement de la cité n'offre pas des conditions très confortables et se trouve dans un état d'insalubrité. En outre, l'acteur privé ou l'autorité municipale qui mettra en œuvre ce projet devra penser à créer une compagnie de pirogues à moteur ou de bateaux de croisière pour permettre aux visiteurs d'effectuer le tourisme dans la Sanaga et profiter de son doux climat. Quant aux sept îlots (07) que compte la Sanaga à Monatéle, ils constituent une aubaine pour l'écotourisme et la préservation des quelques mammifères qui s'y trouvent encore malgré le braconnage. Un projet de construction de bungalows ou des gîtes pour les amoureux des redonnées en forêt et le safari sera la bienvenue.

Connaissant que l'absence d'initiative privée est courante dans les campagnes de la Lékié en générale et en particulier à Monatéle, l'autorité municipale en collaboration avec la délégation du MINTOUL doit lancer des appels d'offre aux structures privées ou solliciter l'appui financier du FEICOM (Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale) pour viabiliser de tels projets favorables pour le développement du tourisme à Monatéle. De même, pour un développement durable de ce secteur, ces projets devront prendre en considération le volet environnemental dans le but de le préserver.

V.3.3. L'amélioration de l'offre infrastructurelle

L'un des problèmes majeurs du développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle est celui de l'insuffisance des infrastructures et, notamment d'hébergement et restauration, de loisirs et détente, de communications, d'eau potable. Le peu qui existe jusqu'à présent souffre de la mauvaise qualité. Pourtant, celles-ci sont primordiales pour le

déroulement des activités de tourisme. Il est urgent de doter cet arrondissement, qui regorge un potentiel touristique capable de booster son développement, d'équipements nécessaires. Ces équipements permettront de réduire le dualisme persistant entre le centre émetteur (Yaoundé) et la localité, et vont faire naître une dynamique positive dans les relations ville-campagnes à travers la mise en place d'un circuit touristique permanent.

Pour cela, il faut en premier lieux aménager les routes, en commençant par l'axe de l'entrée principale (en très mauvais état actuellement) qui relie l'arrondissement à la route nationale numéro quatre (N4). Ce qui réduirait la durée du voyage Yaoundé-Monatéle (90 km) à moins d'une heure et encouragerait les promoteurs des agences de voyages et de tourisme à s'investir. De même, l'entretien permanent des routes et pistes rurales est également à y inclure, afin de les rendre accessibles et réduire les coûts du transport en milieu rural. Cela permettra de rendre plus visible les cites situés dans les campagnes et les produits artisanaux. Pour une exploitation judicieuse du potentiel du village Tala, nous proposons que l'axe Tala-Elig Ambassa soit bitumé.

L'infrastructure d'hébergement dans l'arrondissement de Monatéle demeure limitée en qualité, mais surtout en quantité et fonctionnent dans la clandestinité. La capacité d'accueil des établissements, qui ne sont concentré qu'à Monatéle ville, reste très insuffisante et souffre d'un manque de personnel qualifié. Il est donc impératif de combler ce vide en construisant des infrastructures d'hébergement à but touristique qui respectent les normes telles que établies par les textes du MINTOUL. Par ailleurs, cet investissement ne devrait pas seulement se limité au centre urbain, il doit s'étendre même dans les petites localités regorgeant des atouts non négligeables comme Poupouma, Tala ou encore Lebanga. Afin d'améliorer leur service d'accueil et rendre leur clients fidèles, ces établissement devront s'atteler à employer un personnel qualifié pour leurs différentes prestations. La même attention doit être portée sur les services de loisirs, détente et de restauration qui sont également à mettre en place. Les auberges et les hôtels déjà en existence doivent être réaménagés et adaptés aux normes d'exploitation du Ministère de tutelle. La délégation départementale devra ainsi veiller au respect des normes en procédant l'inspection et aux visites permanentes desdits établissement, sans hésiter à sanctionner ceux qui ne sont pas conformes en procédant à leur fermeture.

De même, les infrastructures dédié à l'expression culturelle et de l'artisanale sont à mettre sur pied. Grande a été notre désolation de constater lors de nos enquête que, Monatéle ne possède aucun centre culturel, ni centre artisanal et encore moins un musée local. Or, ces infrastructures sont des lieux où doivent être conservées les mémoires d'un peuple. En effet, le musée joue un rôle important dans la société dans le cadre de la collecte, de l'animation, de la communication, de l'exposition et de la conservation des objets du patrimoine. C'est un véritable outil de développement utile à la recherche scientifique, l'éducation, la promotion de la culture nationale, l'intégration et le brassage des peuples (NIZESETE B., 2006). Il permet par ailleurs aux touristes de revivre le passé du peuple visité et peut permettre la création des emplois liés à l'attractivité touristique. On peut donc comprendre pourquoi les Egyptiens s'évertuent depuis plusieurs années à conserver leurs pyramides et les richesses qu'ils regorgent. Tout comme le musée, le centre artisanal permet de conserver les objets d'art et suscite l'esprit de compétitivité chez les artisans voulant enter dans l'histoire. Il est à l'origine de la dynamique artistique qui s'exprime à travers des innovations et le perfectionnement des artistes. C'est une source de curiosité pour les touristes qui, à chaque fois aimeraient bien rentrer avec un souvenir de la localité visitée.

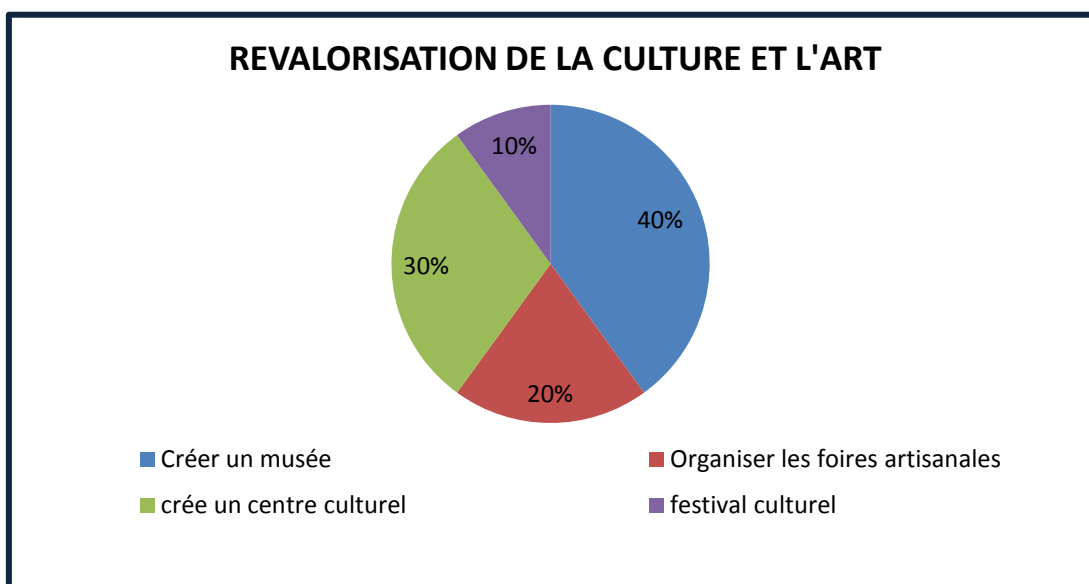


Figure 13 : Avis de la population sur la stratégie de revalorisation de la culture et l'art

Source : Enquête de terrain Septembre 2015

La figure ci-dessus nous fait un état des suggestions de la population à la question de savoir : que faut-il pour faire revivre la culture et l'art à Monatéle ? Il ressort que 40% sont d'avis favorable pour la construction d'un musée, 30% pour la création d'un centre culturel qui permettra aux populations de se divertir tous les week-ends et où pourront être organisés les concerts et spectacles. 20% ont été unanime sur le fait qu'il faudra organiser les foires artisanales où pourront être exposés les savoir-faire artistiques du peuple Eton au moins deux fois par an. Quant au festival culturel qui a reçu un avis favorable de 10% de la population, il pourra être organisé une fois l'an à l'exemple du « Ngondo » chez les Douala qui occasionne une ruée de touristes nationaux et étrangers. C'est donc ici une occasion pour la population de Monatéle d'en faire une expérience car, leur localité dispose manifestement des atouts culturels, historiques et humains pour devenir une destination du tourisme culturel.

Toujours dans le cadre des infrastructures, Monatéle souffre d'une carence des équipements primaires qui rendent la vie plaisante et facile de nos jours, il s'agit notamment des points internet (Cybercafé), l'électricité permanente. L'insuffisance de ces éléments constitue pour nombreux, un obstacle majeur à la liaison de cet arrondissement attractif aux autres villes de la Lékoumou et du Cameroun. Quant on sait que le tourisme est une affaire de contact, de communication, de réseaux complexes entre différents acteurs, il y a lieu d'indiquer ici que Monatéle doit être connecté sur le réseau national de la fibre optique et que le problème de coupures d'électricité prolongées soit résolu.

Il est impérieux de lancer une sonnette d'alarme aux investisseurs privés pour concrétiser ces projets et améliorer l'offre infrastructurelle de Monatéle. De même, l'Etat devrait prendre des mesures spéciales dans le sens de l'allègement de la pression fiscale décriée par les entreprises touristiques. La levée de cet obstacle encouragerait également les

investisseurs, ainsi que différents promoteurs d'activités liés au tourisme. Le partenariat public-privé en sortira grandi.

V.3.4. la promotion du développement participatif

Dans un monde où le tourisme se veut de plus en plus durable, il est nécessaire que tous les acteurs y participant agissent en étroite collaboration pour plus de compétitivité et d'efficacité. Aucune politique de développement n'est porteuse si elle n'est pas souhaitée, entretenue et accompagnée par toutes les parties prenantes (population, administration, secteurs privés). Il en est ainsi pour le développement du secteur touristique. Les activités touristiques ne prospéreront pas à Monatéle si la volonté de ses habitants ne s'y prête pas à voir leurs richesses naturelles et culturelles converties en « produits touristique ». Il est donc nécessaire de leur faire comprendre qu'il est temps de diversifier leurs revenus en s'engageant dans un secteur certes complexe, mais de plus en plus rémunérateur. Le sens de l'accueil, de la collaboration, d'échange, de protection du patrimoine culturel, doivent être cultivés au sein de la population afin que les visiteurs se sentent en sécurité. Du graphique ci-dessous, il ressort que, même si la population de Monatéle reconnaît qu'elle doit être accueillante, développer l'artisanat et participer à la promotion des sites, il lui reste encore à cultiver le sens de l'hospitalité.

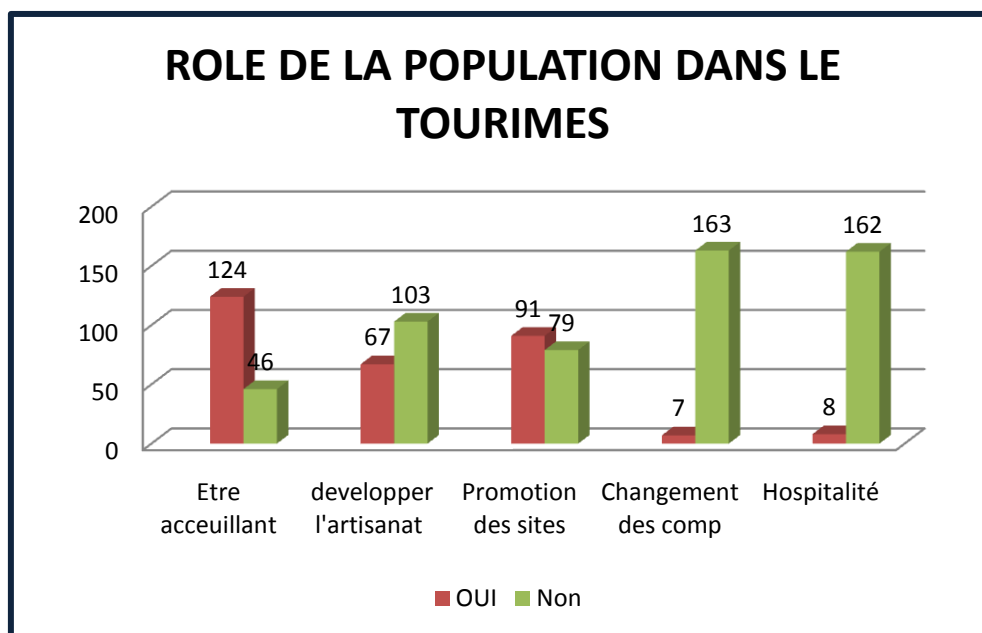


Figure 14 : Avis de la population sur le rôle quelle doit jouer pour l'essor du tourisme

Source : Enquête de terrain Septembre 2015

Dans la même lancée, les élites extérieures, les organisations non gouvernementales, les autorités publiques et privées camerounaises doivent s'impliquer dans l'action pour développer le tourisme local. Dans un entretien avec l'autorité communale, il est ressorti que l'élite extérieure n'est pas très présente dans les actions relatives au développement de la localité. Nous laissons ici un vivant appelle à cette dernière afin qu'elle apporte sa contribution, son expertise au développement de la « belle Lékié » en général et de Monatéle en particulier. Le développement du tourisme ne saurait s'opérer sans sa participation massive. Des initiatives communes doivent être prises pour la professionnalisation, le respect des normes, et la promotion d'un tourisme durable ou écotourisme au bénéfice de tous. Le tableau ci-dessous

résume le rôle de l'administration et de l'élite locale pour la dynamisation du secteur touristique à Monatéle.

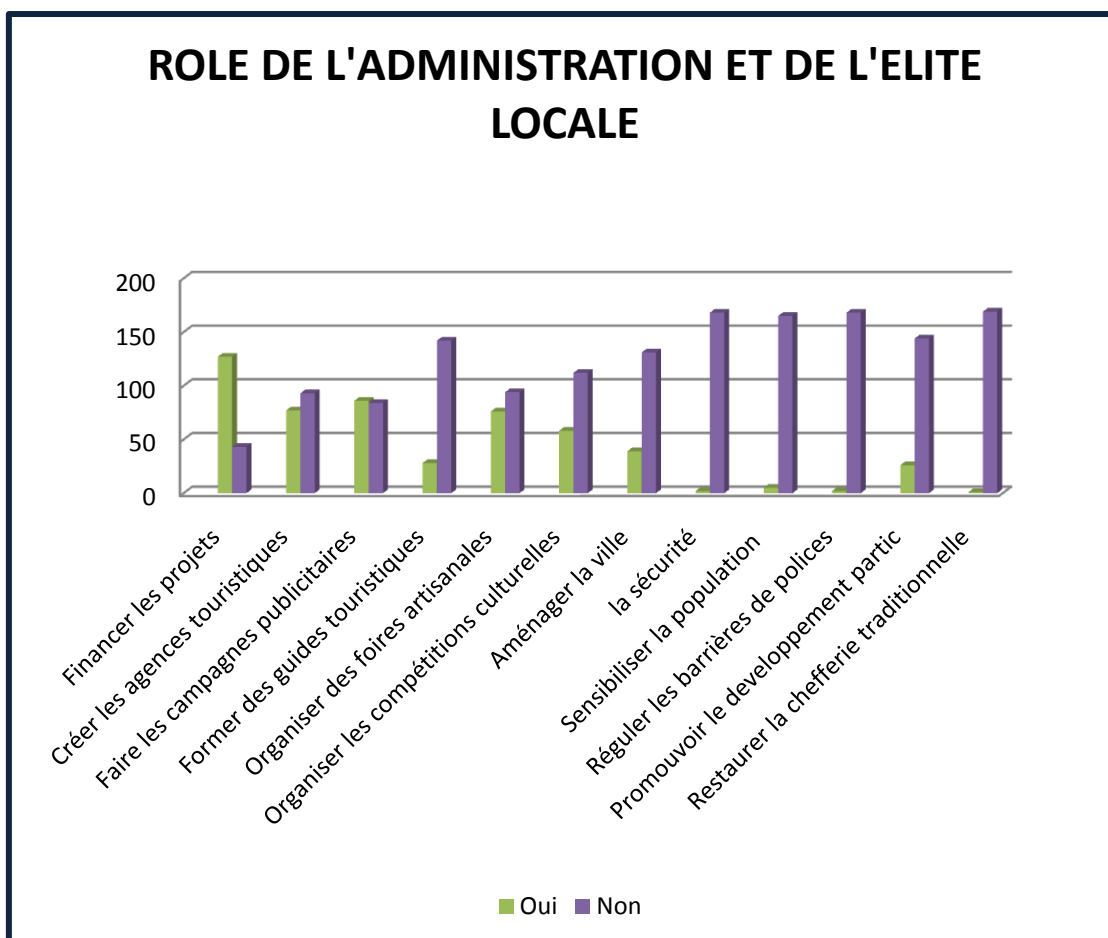


Figure 15 : Suggestions des populations aux autorités et aux élites pour développer le tourisme

Source : Enquête de terrain Septembre 2015

La figure ci-dessus représente les suggestions des populations agressées aux autorités administratives et aux élites extérieures en vue de développer les activités touristiques. Sur 170% personnes interrogées, 130 ont choisi le oui pour le financement des projets. En effet, les populations estiment que le sous développement du tourisme à Monatéle émane du manque de financement des projets. Plusieurs projets, à l'instar de celui de l'aménagement des berges de la Sanaga initié par la commune, n'ont jamais été viabilisés à ce propos. Dans le même ordre d'idées, les populations ont également interpellé l'administration et les élites sur l'organisation des compétitions culturelles, des foires artisanales, la création des agences de tourisme, formation des guides, les campagnes publicitaires sans lesquelles la destination ne peut être connue. L'œuvre du développement touristique de Monatéle est gigantesque et exige par conséquent la participation de tous et de chacun afin que la localité puisse bénéficier des retombés de ce secteur d'activité.

En bref, la gestion participative selon Borrini (2000) cité par MOUPOU M. (2012) désignent « la situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent entre eux un partage équitable des fonctions, droits et responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné de ressources naturelles ». Cette démarche permet ainsi de mieux définir le rôle que doit jouer chaque acteur pour la bonne marche d'un

système ou une meilleure élaboration des stratégies de développement : « le savoir-faire de chacun est une clé efficace pour développement durable » (DDTOUL). Si elle est adoptée par tous les acteurs au développement à Monatéle, les activités touristiques pourront enfin connaître un bon essor et contribueront véritablement au développement socioéconomique. La figure 20 ci-dessous est une proposition pour une implication coordonnée de tous les acteurs pour le développement du tourisme (tourisme participatif ou durable) dans l'arrondissement.



Figure 16 : Proposition d'un schéma de gestion participative du tourisme à Monatéle
Source : Elaboré à partir de MOUPOU M. et Al. (2012)

V.3.5. L'esquisse d'un circuit touristique pouvant être aménagé à Monatéle

Le circuit touristique peut être défini comme un parcours proposé aux touristes et au cours duquel ils sont appelés à découvrir plusieurs curiosités. Dans le parcours que nous proposons, le touriste qui arrive à Monatéle et dépose ses valises dans un établissement d'hébergement peut emprunter l'itinéraire proposé par la figure ci-dessous.

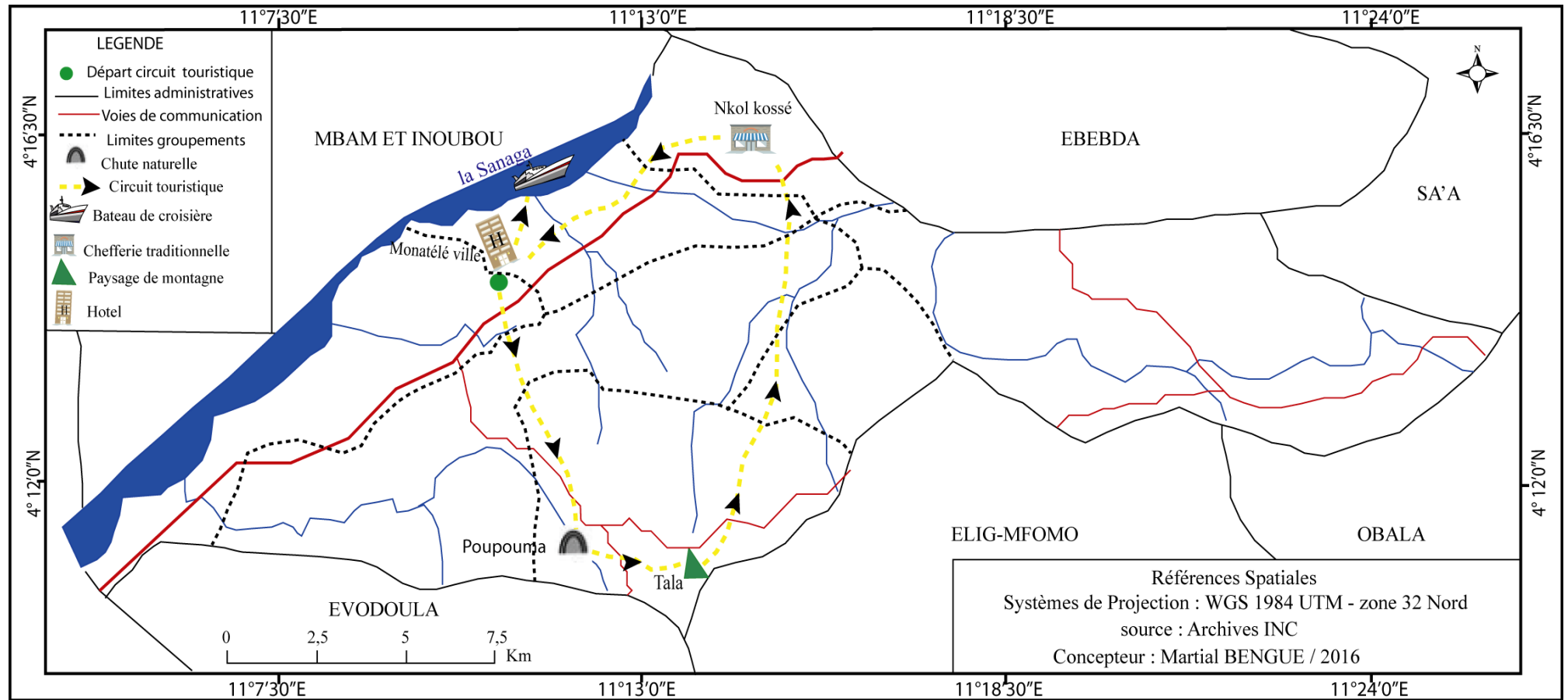


Figure 17: Esquisse d'un circuit

V.4. L'impact futur du développement du tourisme à Monatéle

Selon Dewailly J. M (1999), « [...] le choix de développer le tourisme répond presque toujours, au souci de créer de l'emploi, de fournir de nouveaux débouchés aux activités locales. Dans les espaces très touristifiés, le tourisme est souvent devenu la première source de richesse et le pôle d'emploi le plus important. ». Le tourisme est donc une activité économique à part entière. C'est l'une des sources importantes d'entrée de devises pour de nombreux Etats. Tel que nous le montre le tableau ci-dessous, les recettes générées par le tourisme dans le monde sont sans cesse croissantes.

Tableau 15 : Recettes générées par le tourisme (1970-2020)

Années	Arrivées (en millions)	Recettes (\$ milliards)
1970	165	17
1980	284	103
1990	455	261
2006	696	477
2020	1.600	2.000

Source : Statistique OMT, 2007

Pour les populations des territoires touristiques, le tourisme est une source de revenus. En outre, de part sa contribution au produit intérieur brute (PIB) des différents pays du monde, l'industrie touristique est classée deuxième industrie mondiale, après l'industrie automobile. Le tableau ci-dessous nous présente la contribution des établissements de restauration et d'hébergement dans la production nationale au Cameroun de 1994 à 2003. Cette contribution, même si elle est restée statique, est une preuve que le tourisme une formidable manne économique et doit constitué une priorité de développement au Cameroun.

Tableau 16 : Part des établissements hôteliers et de restauration dans la production nationale au Cameroun (1994 – 2003)

Année	Production (restaurants et hôtels)	Production totale	% par rapport à la Production totale
1994	273,09	6234,92	4,38
1995	328,41	7289,06	4,51
1996	349,15	7710,46	4,53
1997	374,98	8385,83	4,47
1998	402,10	8829,02	4,55
1999	439,06	9797,99	4,48
2000	445,89	10232,28	4,36
2001	496,50	11202,70	4,43
2002	510,51	11761,03	4,340
2003	558,42	12531,74	4,46

Source : INS

Le développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle vise donc premièrement à développer la localité et à participer à l'amélioration des conditions de vie de ses populations. Si le projet venait à être viabilisé, il peut bien constituer une alternative pour le développement socio-économique de Monatéle, notamment à travers : la construction des établissements d'hébergement et de restauration, à la réfection et à la construction des infrastructures sociales de bases (centre de santé, eau potable, espaces de loisirs, etc.), la construction d'un marché moderne et d'un musée, à l'organisation des événements culturels,

à l'amélioration des infrastructures de communications. Le fonctionnement de ces infrastructures quant à lui entrainera la création d'emplois indirects et directs, tels que les guides touristiques, le personnel d'hôtel, restaurant, espaces de détente et loisirs, et plusieurs autres métiers. C'est ainsi une occasion pour la population locale et la municipalité de diversifier leurs sources de revenus, qui sont restées dominées par l'agriculture (Cacao) et l'exploitation de sable qui nécessite de plus de plonger dans les profondeurs la Sanaga.

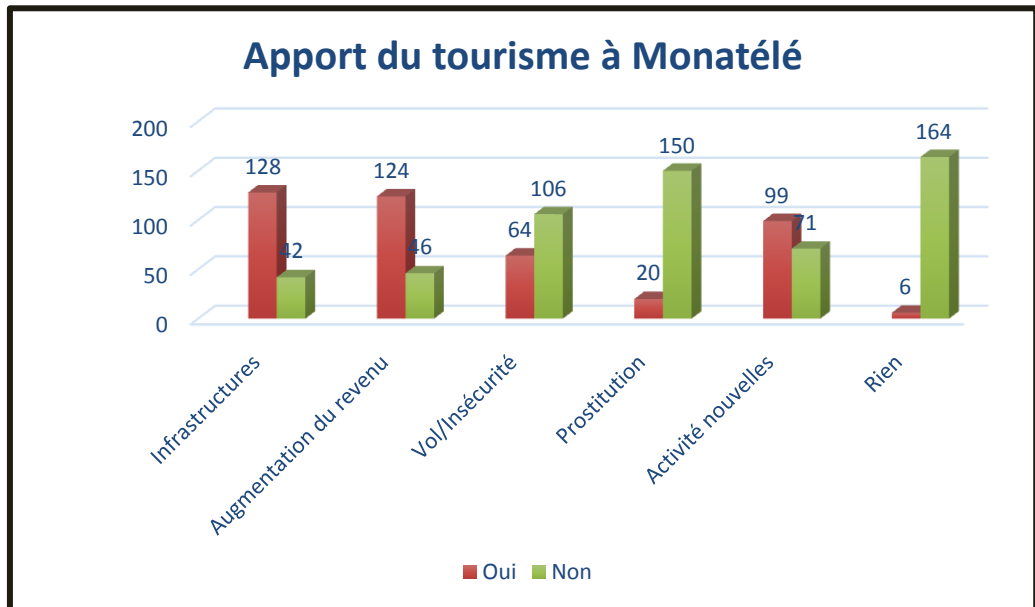


Figure 18 : Perception de l'importance du tourisme par la population

Source : Enquête de terrain Septembre 2015

De la figure ci-dessus, nous pouvons dégager le fait que la population de Monatéle est consciente de l'importance sur le développement socioéconomique de leur localité. L'examen du diagramme montre les avis sont partagés sur le fait que le tourisme apportera des infrastructures, des activités nouvelles et augmentera leurs revenus. Par ailleurs, un examen approfondi dégage également leurs avis sur les impacts négatifs du tourisme tel que la prostitution (tourisme sexuel). Il sera donc nécessaire de prendre des dispositions en vue de mitiger les effets pervers (dégradation de l'environnement, mendicité, abandon des activités traditionnelles, perte d'identité) que le tourisme est susceptible d'apporter avec lui. L'accent doit être mis sur la promotion du tourisme durable à long terme.



CONCLUSION GENERALE

En définitive, cette étude qui porte sur le thème « Atouts et contraintes au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle », vise à terme à trouver réponse à la question principale : « Comment faire de Monatéle la destination touristique phare de la Lékié ? ». Pour répondre à cette question, nous nous fixons pour objectif principale de « Proposer une stratégie de valorisation des atouts naturels et culturels de Monatéle » dont les articulations sont :

- Identifier les ressources naturelles et culturelles favorables au développement du tourisme à Monatéle
- Relever et analyser les contraintes au développement du tourisme à Monatéle,
- Proposer des mesures à même de transformer les ressources naturelles et culturelles de Monatéle en produits touristiques.

Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une démarche systémique considérant le tourisme comme un système dans lequel interagissent plusieurs éléments. Cette méthode, associée à la recherche documentaire, aux entretiens et enquêtes de terrain et à l'observation directe, a concouru à la vérification des quatre hypothèses que nous avons formulé au départ de cette recherche et dont la principale suggère que : « Le développement du tourisme à Monatéle passe par la mise en œuvre effective d'une stratégie efficace de valorisation de ses atouts touristiques ». La démarche adoptée nous a ainsi permis d'identifier les potentiels touristiques de Monatéle, d'évaluer le niveau de mise en valeur et de relever les contraintes qui empêchent leur mise en tourisme effective.

A l'analyse et à l'observation des résultats obtenus, il en ressort que l'arrondissement de Monatéle regorge d'un potentiel naturel et humain pouvant servir de base au développement du tourisme. Parmi ce potentiel nous pouvons évoquer : le mont-tala et son paysage, la chute naturelle de Poupouma, la diversité folklorique et artistique de sa population, le climat équatorial doux, et sur tout les berges de la Sanaga qui constitue l'avantage comparatif de cette localité par rapport à d'autre dans le département de la Lékié. Mais remarquablement, Monatéle reste en marge des destinations touristiques camerounaises malgré ce riche potentiel. Cet état des lieux n'est qu'une conséquence de la combinaison de plusieurs maux dont souffre Monatéle notamment : le mauvais état des routes, l'insuffisance des infrastructures sociales de base, des établissements d'hébergement et de restauration, l'absence d'aménagement des sites touristiques, l'extraction de sable dans la Sanaga, l'absence de financement de projets touristiques, le désintéressement des populations et des élites locales, l'absence de festival culturel, la non prise en compte du secteur touristique dans les priorités de la municipalité et les défaillances administratives. A l'évidence, tous ces problèmes tant qu'ils ne seront pas solutionnés, le développement de l'industrie touristique à Monatéle et la commercialisation de ses produits resteront bloqué.

Cela dit, vue la compétitivité que connaît le tourisme au niveau mondial, le développement de l'industrie doit véritablement fait partie des projets de développement prioritaires du Cameroun en général et de Monatéle en particulier, si l'on veut faire de ce secteur un important levier du développement socioéconomique durable. En revanche, développer efficacement les activités touristiques et s'insérer harmonieusement au rang des destinations passe prioritairement par une dose minimale de convergence des idées et programmes de développement à tous les échelons (national et local). A cet effet, si le tourisme offre de nouvelles opportunités à l'économie nationale et locale, en particulier par sa contribution au PIB et les emplois qu'il génère, il est nécessaire que son développement s'accompagne d'un renforcement conséquent des capacités politiques, financières, humaines

et techniques des collectivités locales. Le développement du tourisme à Monatélé passe par la viabilisation effective des mesures et stratégies prises à divers instances pour booster le tourisme camerounais : aménagement des équipements touristiques compétitifs, formation du personnel, redéfinition de la ligne budgétaire accordé au secteur par l'Etat, la participation d'un plus grand nombre d'acteur à la politique de valorisation et de commercialisation, et tout autre mesure susceptible de faire entrer cette localité dans la liste des destinations touristiques camerounaises.

In fine, cette étude sur «Atouts et contraintes au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatélé » au-delà de sa vocation académique, est une interpellation à une prise de conscience collective sur la valorisation des atouts touristiques de l'arrondissement de Monatélé et leur importance sur le développement local. Des suggestions proposées au travers de la stratégie de mise en valeur élaborée et ainsi que d'autres doivent être prises en compte dans une perspective d'un développement touristique durable, au service développement socio-économique du Cameroun en général et de l'arrondissement de Monatélé en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES SPECIFIQUES ET GENERAUX.

- BLANGET S.** (1997) : « *Quelques concepts et définitions* », Naturopa, 84p
- BOYER M.** (1999) : « Le tourisme en l'an 2000 », Lyon, Presses Universitaire de Lyon.
- BRUNO Carlier**, (Ed), (2003) : « *La conduite de projets touristiques* », Paris, Edition de « La Lettre au cadre territorial », 330p
- CAZES**, (1992) : « *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs* », Paris, Bréal, Collection « Amphi Géographie »
- Dupont L.** (2002) : « *Contribution à l'étude des dimensions économiques du tourisme et des voyages* », Paris, Harmattan, 619 p.
- ESSONO A.**, (2000) : « *Le Tourisme au Cameroun : régions et pôles de développement* » (première édition), Yaoundé-Cameroun, les Presses offset de l'imprimerie Saint Paul, 259p.
- GEORGE P.**, 1970. « *Dictionnaire de la géographie* », Paris, Presses Universitaires de France, 423p.
- GRAWITZ M.** (1986) : « *Lexique des sciences sociales* », Paris, Dalloz, 7^e édition, 289p.
- HARRIS J P.** (1992), « *Une institution spécialisée : l'organisation mondiale du tourisme* », In Jean Luc Michaud, « *Tourisme, chance pour l'économie, risque pour les sociétés ?* », Paris, Presses Universitaires de France, pp 247-273
- Jean Ronald L.** (2001), « *Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque* », Montréal, Cahier de recherche Vol. 1, n°1, 41p.
- LATOUCHE S.** (1986) : « *Faut-il refuser le développement ?* », Paris, Presses Universitaire de France, pp 10-12.
- LEMIEUX V.**, (2002) : « *Etude des politiques publiques : les acteurs et leur pouvoir* ». 2^{ème} éd. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p150
- MEBADA MEBADA**, Grégoire, (2002) : « Le tourisme au Cameroun : Atouts compétitifs et politiques de développement », in Etude sur les sources et stratégies de croissances pour la réduction de la pauvreté au Cameroun, Yaoundé-Cameroun, pp1-63.
- Mc Kercher** (1999): « *A Chaos Approach to Tourism* », Tourism Management, vol. 20, pp 425-434.
- PEROUX F.** (1991) : « *L'économie au XX^e* », Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p 155.
- TCHINDJANG M.** (Ed), (2003) : « *Le Cameroun : un pays aux potentialités touristiques sous-exploitées* », In Belotim Goiano de Geographia, vol. 23, N°1.
- SCHUMACHER, R.**, (2002) : « *Méthodes qualitatives en recherche sociale* », in PNUD/OMS, « *Méthodes qualitatives en recherche sociale sur les maladies tropicales* », pp3-14.

II. REVUES ET ARTICLES

- KRAPF Kurt**, (1961) : « *Les pays en voie de développement face au tourisme. Introduction méthodologique* », Revue de tourisme Banque Mondial
- Document de Stratégie Pour la Croissance et l'Emploi**, (2010)

Document de Stratégie Pour la Réduction de la Pauvreté ; (2003).

DEMEN-MAYER, Christine, (2005), « Le tourisme : essai de définition », *Management & avenir*, n°3, Janvier, pp7-25

MINTOUR (2012) : « *Rapport final : plan directeur de développement du tourisme du Cameroun. Etat des lieux et diagnostique* », Leas & Consultants Int

OMT, (1999) : « *Guide à l'intervention des autorités locales : développement du tourisme durable* », Madrid, Espagne. 223p.

OMT, (2002) : « *Le tourisme et la déduction de la pauvreté* », Madrid

OMT, (2014) : « *Faits saillants du tourisme* », édition Mai 2014, pp1-16

III. THESES ET MEMOIRES

ABBA, (2003). « *Incidences du tourisme dans le processus de développement des communautés locales : le cas de l'arrondissement de Mora* », Mémoire INJS

KAFFO Célestin, (2006). « Le renforcement des capacités des actions promotionnelles de la destination Cameroun par l'utilisation du support numérique (internet) », Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme des hautes études et recherches spécialisées en tourisme, Université de Yaoundé I / Université de Paris I-Panthéon Sorbonne.

KAZI PALAÏ, (2006). «Elaboration d'un schéma de développement touristique de la localité de Ngaoundéré (Cameroun) », Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme des hautes études et recherches spécialisées en tourisme, Université de Yaoundé I / Université de Paris I-Panthéon Sorbonne.

MAINET N., (1979). « *Les aspects géographiques du tourisme au Cameroun* ». Thèse de Doctorat 3^e cycle, Bordeaux.

NTSA M., (2009). « *Essai d'aménagement d'un projet écotouristique dans les Ilots du fleuve Sanaga à Monatélé* », Mémoire licence professionnelle en tourisme, Université Yaoundé I.

MESSINA MESSINA, A., (2014). « *Collectivités locales et réduction de la pauvreté : le cas de la commune d'Obala.* », Mémoire Master II Géographie, université Yaoundé I.

NGO SOGA C., (2001). « *Réhabilitation des sites touristiques de Yaoundé* », Mémoire INJS

NIZÉSÉTÉ B. (2006). « *Pourquoi et comment le village de NGANHA peut devenir une destination touristique camerounaise : ressources touristiques et stratégies de mise en valeur* », Projet présenté en vue de l'obtention du Diplôme des hautes études et recherches spécialisées en tourisme, Université de Yaoundé I / Université de Paris I-Panthéon Sorbonne.

OUSMANE ISBA, (1990). «*Tourisme et développement* », Mémoire IRIC

VERGIOL, (1973). « *Le tourisme en Afrique* ». Thèse de Doctorat 3^e cycle en science économique, Bordeaux.

IV. LOIS ET ARRETES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN, Loi N° 98/006 du 14 avril 1998 – relative à l'activité touristique

REPUBLIQUE DU CAMEROUN, Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation au Cameroun

REPUBLIQUE DU CAMEROUN, ARRETE N°12/A/MINTOUR du 01 mars 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'état aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local

IV. WEBOGRAPHIE

- Climat-data** (2016) : « Climat : Monatéle », en ligne : <http://fr:climate-data.org/localisation/894124> (consulté le 19 Mai 2016. 2h25)
- Commune de Monatéle (2013)** : « Le Tsogo », en ligne : <http://www.lepeuple-eton.com/portfolio/tchogo/> (Consulté le 05/03/2016/22H15)
- Denise Pumain** (2003) : « Une approche de la complexité en géographie », Géocarrefour [En ligne], Vol. 78/1 | 2003, en ligne : <http://geocarrefour.revues.org/75> ; DOI : [10.4000/geocarrefour.75](https://doi.org/10.4000/geocarrefour.75) (consulté le 20/03/2015. 10h15)
- Gagnon S.** (2007) : « L'attractivité touristique des territoires », TÉOROS été 2007, 11p, en ligne : <http://teoros.revues.org/795?file=> (consulté le 19/11/2015/10H06)
- Gérard Donnadieu et al.** (2003) : « L'Approche systémique : de quoi s'agit-il ? » en ligne : <http://www.afscet.asso.fr/SystemicApproach.pdf> (consulté le 13/03/2015. 8h40)
- MINTOUL** (2005) : « Stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun » en ligne : <https://fr.scribd.com/doc/17162539/Document-Complet-Strategie-Mintour-Resume-6-3-2006> (Consulté le 04/03/2015. 15h30)
- MOUPOU M.** (Ed), (2012) : « Défis et perspectives du développement de l'activité touristique à Foumban, ville historique de l'Ouest Cameroun », Les Cahiers d'Outre-mer N°259, Juillet-Septembre 2012, pp437-455, en ligne: <http://com.revues.org/6681> (consulté le 05 janvier 2016).
- OMT** (2015) : « Faits saillants OMT du tourisme » Edition 2015, en ligne : <http://mkt.unwto.org/fr/publication/faits-saillants-omt-du-tourisme-edition-2014> (consulté le 05/02/2015. 22h30)
- OMT** (2013) : « La demande touristique internationale dépasse les prévisions au premier semestre 2013 », en ligne : <http://media.unwto.org/fr/press-release/2013-08-26/la-demande-touristique-internationale-depasse-les-previsions-au-premier-sem> (Consulté le 03/03/2015. 21h15)
- Peter Zimmer et al.** (1996) « Evaluer le potentiel touristique d'un territoire » en ligne : https://www.google.fr/?gws_rd=ssl#q=les+th%C3%A9ories+de+mise+en+valeur+du+potentiel+touristique+ (consulté le 04/03/2015. 23h05)



ANNEXES

Annexe 1: Cadre de Dépense à Moyen Terme des Projets Prioritaires de la commune de Monatéle

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIE ANIMALE	Réhabilitation et équipement du centre d'élevage et de contrôle de pêche de NKOLOASSANAGA	NKOLOASSANAGA	Rapport d'étude				5.592.975	50.336.771	55.929.746	PNDP/CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Appui à l'élevage des porcs a EYENMEYONG	EYENMEYONG	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Appui à la pisciculture a MONABO 2	MONABO 2	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Appui à l'élevage des porcs a MONABO 1	MONABO 1	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Appui à l'élevage des porcs a POUPOUMA	POUPOUMA	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
	Construction d'un abattoir Moderne a MONATELE	MONATELE	Rapport d'étude				9.723.778.	55.101.411	64.825.189	PNDP/CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Appuis à la mise en place des fermes avicoles	BIKOGO	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Appui à la mise en place d'une porcherie a EBOLMONGO	EBOLMONGO	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
Appui à l'élevage des porcs a NKOLTOMO 1	NKOLTOMO 1	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM	
		Liste des ressources mobilisées								
		PV de commission								
		fiches de suivi/fiche de réception								
Appui à l'élevage des poulets a KOUGOUDA 2	KOUGOUDA 2	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM	
		Liste des ressources mobilisées								
		PV de commission								
		fiches de suivi/fiche de réception								
Appui a la mise en place d'une porcherie	NKOL KOSSE	Rapport d'étude				10.000.000	0	10.000.000	CM	
		Liste des ressources mobilisées								
		PV de commission								
		fiches de suivi/fiche de								

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
			réception							
	Appui à la pisciculture a NTOL	NTOL	Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
Liste des ressources mobilisées										
PV de commission fiches de suivi/fiche de réception										
	Appui à la pisciculture a NKOLMELONG		Rapport d'étude				5.000.000	0	5.000.000	CM
Liste des ressources mobilisées										
PV de commission fiches de suivi/fiche de réception										
COMMERCE	Construction d'un hangar de marché avec 1 bloc de latrines a 04 compartiments à LENOUK	LENOUK	Rapport d'étude				4.803.095	27.217.537	35.020.632	PNDP/CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction d'un hangar de marché avec 1 bloc de latrines a 04 compartiments dans le Village MGBABA 2	Village MGBABA 2	Rapport d'étude				4.803.095	27.217.537	35.020.632	PNDP/CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
EDUCATION DE BASE	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école Publique de NLONGBON 4	NLANGBON 4	Rapport d'étude				0	19.000.000	19.000.000	BIP
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
EDUCATION SECONDAIRE	Construction d'un bloc de deux salles de classe au	lycée de MONATELE	Rapport d'étude				0	21.000.000	21.000.000	BIP

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
	lycée de MONATELE		Liste des ressources mobilisées PV de commission fiches de suivi/fiche de réception							
EAU ET ENERGIE	Forage équipé de PMH à NKOLTOMO 1 lieu dit EKOMBITIE	NKOLTOMO 1 lieu dit EKOMBITIE	Rapport d'étude							
			Liste des ressources mobilisées				0	8.000.000	8.000.000	BIP
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Forage équipé de PMH à KOUGOUDA 1	KOUGOUDA 1	Rapport d'étude							
			Liste des ressources mobilisées				0	8.000.000	8.000.000	BIP
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Forage équipé de PMH à NKOLMELONG lieu dit carrefour école publique	NKOLMELONG lieu dit carrefour école publique	Rapport d'étude							
			Liste des ressources mobilisées				0	8.000.000	8.000.000	BIP
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Forage équipé NKAN	NKAN	Rapport d'étude							
			Liste des ressources mobilisées				0	8.500.000	8.500.000	BIP
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Forage équipé de PMH à TALA (ELIG-Ambassa)	TALA (ELIG-Ambassa)	Rapport d'étude							
			Liste des ressources mobilisées				0	8.500.000	8.500.000	BIP
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
	Construction d'un équipé forage	MVOMEKAK 1	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction d'un équipé forage	EKOUDA	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction d'un équipé forage	MONATELE 2	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
Construction d'un équipé forage	NKOGBON	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM	
		Liste des ressources mobilisées								
		PV de commission								
		fiches de suivi/fiche de réception								
EAU ET ENERGIE	Construction d'un équipé forage	Commune de Mona télé	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction d'un équipé forage	Commune de Mona télé	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
	Construction d'un équipé forage	Commune de Mona télé	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction d'un équipé forage	Commune de Mona télé	Rapport d'étude				8.000.000	0	8.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission fiches de suivi/fiche de réception							
	Electrification des villages	NLANGBON 3	Rapport d'étude				19.675.000	0	19.675.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission fiches de suivi/fiche de réception							
	Extension du réseau électrique	OVANG	Rapport d'étude				10.000.000	0	10.000.000	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission fiches de suivi/fiche de réception							
Renforcement du réseau électrique	LEKOUN	Rapport d'étude				9.675.000	0	9.675.000	CM	
		Liste des ressources mobilisées								
		PV de commission fiches de suivi/fiche de réception								
SANTÉ PUBLIQUE	Equipement des centres de santé	EYENMEYONG	Rapport d'étude				7.206.222	0	7.206.222	CM
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Equipement des centres de santé	NLONG BON 1	Rapport d'étude				7.206.222	0	7.206.222	CM
Liste des ressources mobilisées										
PV de commission fiches de suivi/fiche de réception										
	Equipement des centres de santé	NKOMBIBAM1	Rapport d'étude				7.206.222	0	7.206.222	CM
Liste des ressources mobilisées										
PV de commission fiches de suivi/fiche de réception										
	Equipement des centres de santé	ETAKA	Rapport d'étude				7.206.222	0	7.206.222	CM
Liste des ressources mobilisées										
PV de commission fiches de suivi/fiche de réception										
	Equipement des centres de santé	Commune de Mona télé	Rapport d'étude				28.825.000	0	28.825.000	CM
Liste des ressources mobilisées										
PV de commission fiches de suivi/fiche de réception										
	Equipement des centres de santé	Commune de Mona télé	Rapport d'étude				28.825.000	0	28.825.000	CM
Liste des ressources mobilisées										
PV de commission fiches de suivi/fiche de réception										
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Réhabilitation de la piste agricole LELA (carrefour	carrefour NKOLMELONG-MPON 1	Rapport d'étude				0	35.000.000	35.000.000	BIP
			Liste des ressources mobilisées							

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
TRAVAUX PUBLICS	NKOLMELONG-MPON 1		PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Réhabilitation de la piste agricole Ebanga-Ezezang-Emana (05km)	Ebanga-Ezezang-Emana (05km)	Rapport d'étude				0	35.000.000	35.000.000	BIP
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction de 05 ponceaux sur la piste agricole LELA (carrefour) NKOLMELONG-MPONG II	LELA (carrefour) NKOLMELONG-MPONG II	Rapport d'étude				0	50.000.000	50.000.000	BIP
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
			Rapport d'étude							
			Liste des ressources mobilisées							
		PV de commission								
		fiches de suivi/fiche de réception								
	Réhabilitation de la route rurale NGOMO-NTOBO-EKEKOM-OBAN-NKOLMEYOS-EDZEN	NGOMO-NTOBO-EKEKOM-OBAN-NKOLMEYOS-EDZEN	Rapport d'étude				0	10.000.000	10.000.000	BIP
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction de 05 ponceaux sur la rivière ENO/EBANGA	ENO/EBANGA	Rapport d'étude				0	10.000.000	10.000.000	BIP
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Entretien routier des Communes de Monatéle	Commune de Monatéle	Rapport d'étude				0	27778000	27778000	BIP
			Liste des ressources mobilisées							
			PV de commission							
			fiches de suivi/fiche de réception							
	Construction d'un dalot sur la rivière NGUENGOLO	NGUENGOLO route MGBABA 2-POUPOUMA	Rapport d'étude				997.660			PNDP/CM

Secteur	Activités principales	Localisation	Indicateurs/sources de vérification	Périodes			Ressources financières (Fcfa)			Observation
				A1	A2	A3	Part de la Commune	Partenaires	Total	
	route MGBABA 2-POUPOUMA et 1 dalot sur la rivière		Liste des ressources mobilisées PV de commission fiches de suivi/fiche de réception					18.955.541	19.953.201	
	Construction d'un dalot sur la rivière ODING-RA route POUPOUMA-NKOLVE-ETAKA	ODING-RA route POUPOUMA-NKOLVE-ETAKA	Rapport d'étude Liste des ressources mobilisées PV de commission fiches de suivi/fiche de réception				9997.660	18.955.541	19.953.201	PNDP/CM
	Entretien et reprofilage des routes de la commune	Commune de Monatéle	Rapport d'étude Liste des ressources mobilisées PV de commission fiches de suivi/fiche de réception				86.475..000	0	86.475..000	CM
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Construction d'un bloc de deux salles a l'école publique de NLONG BON 4	Commune de Monatéle	Rapport d'étude Liste des ressources mobilisées PV de commission fiches de suivi/fiche de réception				0	19.000.000	19.000.000	BIP
ADMINISTRATIVE ET DECENTRALISATION	Construction du quartier mineur	Monatéle	Rapport d'étude Liste des ressources mobilisées PV de commission fiches de suivi/fiche de réception				0	49.850.000	49.850.000	BIP
TOTAL							361.720.491	507.387.658	1.786.630.488	

Source : PCDM (2015-2016)

ABSTRACT

This study analyses the strengths and weaknesses in tourism development in the district of Monatéle. Thus, the analysis of the results of quantitative and qualitative data from surveys and interviews points out that Monatéle does not attract visitors though it is endowed with many attractions. This dysfunction of the tourism sector in Monatéle can be attributed to a low level of development of natural and socio-cultural potentials of tourism, infrastructure and almost nonexistent services, poor roads, lack of funding, populations and selflessness of local elites, and the absence of a map or inventory of tourism resources. This situation has political and socioeconomic origins.

Aware of the multiplier effects of tourism on local development, the study in its main objective tends to suggest a development strategy of the natural and cultural riches of Monatéle to trigger the development of its tourist industry. Therefore, to make Monatéle a tourist destination, there is a need for reform. This is carried out through the development of natural, cultural heritage, basic social infrastructure, accommodation and catering as well as communications which has to be supported by good marketing in order to attract tourists who are increasingly demanding and in search of a safe and varied stay. The State must therefore, in collaboration with local stakeholders, work to apply its tourism policies in the development sector of Monatéle.

Keywords: tourism Strengths, Weaknesses, Tourism development, Tourism industry, Tourist product, Monatéle.

RESUME

La présente étude analyse les atouts et les contraintes au développement du tourisme dans l'arrondissement de Monatéle. Ainsi, l'analyse des résultats issus des données quantitatives et qualitatives des enquêtes et des entrevues met en exergue que Monatéle regorge de nombreux attraits mais qui malheureusement n'attirent pas de visiteurs. Ce dysfonctionnement du secteur touristique à Monatéle se justifie notamment par : un faible niveau de valorisation des potentialités naturelles et socioculturelles, des infrastructures et services touristiques quasi inexistantes, le mauvais état des routes, l'absence des financements, le désintéressement de l'élite locale et des populations, et l'absence d'une carte touristique. Cette situation a des origines politiques socioéconomiques.

Conscient des effets multiplicateurs du tourisme sur le développement local, l'étude dans son objectif principal entant proposer une stratégie de valorisation des richesses naturels et culturels de Monatéle en vue de déclencher le développement de son secteur d'activité touristique. De ce fait pour faire de Monatéle une destination touristique, la réforme s'impose. Celle-ci passe notamment par l'aménagement des sites naturels, du patrimoine humain, des infrastructures de communications et hôtelières, soutenue par un bon marketing dans le but de séduire les touristes de plus en plus exigeant et en quête d'un séjour riche et varié. L'Etat doit, en collaboration avec les acteurs locaux, œuvrer à appliquer ses politiques touristiques et agir dans le développement du secteur à Monatéle.

Mots clés : Atouts touristiques, contraintes, développement du tourisme, industrie touristique, produit touristique, Monatéle.